



Santé
Canada

Health
Canada

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Rapport sur les résultats

Préparé pour Santé Canada

Fournisseur : Ipsos

Numéro de contrat : CW2250775

Valeur du contrat : 124 645,78 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution : 11 novembre 2022

Date de livraison : 14 juillet 2023

Numéro d'enregistrement : POR 088-22

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à l'adresse : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca

This report is also available in English.

ÉNONCÉ DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

Je certifie par la présente, en tant que représentant d'Ipsos, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada décrites dans la politique sur les communications et l'image de marque du gouvernement du Canada ainsi que la directive sur la gestion des communications. Plus précisément, les produits livrables n'incluent pas de renseignements concernant les intentions électorales, les préférences en matière de partis politiques, le classement des partis auprès de l'électorat ou les indices de performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Colledge".

Mike Colledge, président
Affaires publiques Ipsos
Signé le 20/03/23

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage mené en ligne et de groupes de discussions dirigés par les Affaires publiques Ipsos pour le compte de Santé Canada. L'étude de recherche a été menée auprès de 2206 Canadiens participant à l'enquête et de 52 participants aux groupes de discussion, de la mi-janvier à mars 2023.

This publication is also available in English under the title: Awareness and Confidence in Canada's Pesticide Regulatory System.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Pour ce faire, il faut d'abord obtenir une autorisation écrite de la part de Santé Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à l'adresse : HC.cpab.por-rop.dgcap.SC@canada.ca.

Numéro de catalogue :

H114-39/2023F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-49794-5

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 088-22) : CAT# H114-39/2023E-PDF; ISBN# 978-0-660-49788-4

TABLE DES MATIÈRES

ÉNONCÉ DE NEUTRALITÉ POLITIQUE	Error! Bookmark not defined.
Sommaire	Error! Bookmark not defined.
Introduction et contexte	Error! Bookmark not defined.
Objectifs de la recherche	Error! Bookmark not defined.
Présentation de la méthode	Error! Bookmark not defined.
Sommaire des principales conclusions	Error! Bookmark not defined.
1. Introduction	8
1.1 Introduction et contexte	8
1.2 Objectifs de la recherche	10
1.3 Méthode quantitative	10
1.4 Méthode qualitative.....	10
2. Sensibilisation et impressions concernant les pesticides	11
2.1 Vue d'ensemble	11
2.2 Réflexions spontanées en matière de pesticides.....	11
2.3 Ce que les participants avaient vu, lu ou entendu au sujet des pesticides au cours des trois mois précédents	13
3. Perceptions à l'égard des pesticides et utilisation personnelle.....	14
3.1 Vue d'ensemble	14
3.2 Sécurité de l'utilisation des pesticides et utilisation personnelle sûre des pesticides	15
3.3 Sécurité des pesticides utilisés dans l'agriculture canadienne	17
3.4 Les pesticides sont nécessaires et utiles.....	19
3.5 Produits de rechange naturels aux pesticides classiques ou homologués	19
3.6 Usage acceptable des pesticides.....	21
3.7 Fréquence de l'usage personnel des pesticides au cours des 12 derniers mois.....	22
3.8 Aspect sécuritaire de certains produits	23
4. Sources de connaissances et d'information	25
4.1 Vue d'ensemble	25
4.2 Connaissance perçue et accès à l'information.....	25
4.3 Sources d'information consultées.....	26
4.4 Sources d'information consultées sur Internet	27
4.5 Sources d'information probables sur les pesticides	28
4.6 Sujet lié aux pesticides pour la recherche en ligne	29
4.7 Crédibilité des sources d'information	30
5. Connaissance du système de réglementation des pesticides.....	31
5.1 Vue d'ensemble	31
5.2 Niveau de connaissance au sujet du processus de réglementation des pesticides au Canada.....	31
5.3 Compréhension du processus de prise de décisions réglementaires	32
5.4 Sensibilisation à l'évaluation des risques de Santé Canada	33
5.5 Connaissance des produits qui sont réglementés	34
5.6 Connaissance des autorités compétentes responsables de la réglementation des pesticides	35
6. Confiance envers Santé Canada (ARLA) pour réglementer les pesticides	38
6.1 Vue d'ensemble	38
6.2 Connaissance de ce que fait l'ARLA	38
6.3 Perceptions de l'efficacité de Santé Canada.....	40
Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci	

6.4	Connaissance des renseignements utilisés dans la prise de décisions réglementaires.....	42
6.5	Connaissance du processus de consultation du public de l'ARLA.....	43
6.6	Comparaison avec l'Union européenne.....	44
6.7	Comparaison avec les États-Unis (É.-U.)	45
6.8	Comparaison avec la Chine	46
7.0	Objectifs du programme de transformation.....	46
7.1	Vue d'ensemble	46
7.2	Réactions qualitatives au site Web du registre public	47
7.3	Conclusions qualitatives sur les limites maximales de résidus	49
7.4	Conclusions qualitatives sur les données concrètes	51
7.5	Réactions qualitatives au Comité consultatif scientifique	51
	Annexe	52
	Rapport méthodologique sur le sondage quantitatif	52
	Méthode qualitative	55
2023	Sélection qualitative des participants.....	Error! Bookmark not defined.
2023	Guide de la discussion qualitative.....	76

Sommaire

Introduction et contexte

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (l'ARLA ou l'Agence) est la direction générale de Santé Canada responsable de la réglementation des pesticides en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Le mandat principal de l'Agence est de prévenir les risques inacceptables pour les Canadiens et l'environnement, y compris la faune, découlant de l'utilisation de ces produits.

L'ARLA travaille avec diligence pour prendre et mettre en œuvre des décisions qui protègent la santé et l'environnement des Canadiens. L'Agence reconnaît qu'un effort continu, plus délibéré et soutenu vers un engagement proactif, ouvert et transparent envers les Canadiens contribuera à accroître la compréhension et la confiance par rapport au travail effectué par l'ARLA. De ce fait, l'ARLA renforcera la conformité aux exigences de la LPA et l'efficacité générale des efforts qu'elle déploie pour protéger la santé et l'environnement des Canadiens.

Au cours des six dernières années, l'ARLA a pris des mesures en vue de renforcer la protection de la santé humaine et de l'environnement, y compris la faune, ainsi que pour renforcer la confiance du public envers le travail effectué par l'ARLA. En 2022, l'ARLA a lancé la troisième vague d'un programme de recherche concernant l'opinion publique visant à évaluer l'opinion publique actuelle par rapport aux résultats de recherche antérieurs et, lorsque cela est possible et approprié, à soutenir les initiatives principales dans le cadre du programme de transformation de l'ARLA annoncé en 2021.

Objectifs de la recherche

L'objectif principal de cette recherche est de mesurer la sensibilisation et la confiance des Canadiens envers le système de réglementation des pesticides du Canada. Plus précisément, les objectifs de recherche sont les suivants :

Recherche quantitative

- Mesurer le niveau de connaissance et de confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides;
- Évaluer les opinions des Canadiens concernant l'ouverture et la transparence du système de réglementation des pesticides ainsi que la rapidité de la prise de décisions;
- Évaluer les connaissances et les opinions des Canadiens au sujet des pesticides en général;
- Déterminer les habitudes actuelles des Canadiens relativement à la recherche d'information sur les pesticides;
- Mesurer les changements par rapport aux résultats de l'enquête de 2019, si possible.

Recherche qualitative

La recherche qualitative a été conçue pour fournir une compréhension plus approfondie des éléments suivants :

- Le niveau de connaissance et de confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides;
- Les réactions à une infographie sur les limites maximales de résidus (LMR) et aux renseignements concernant l'augmentation des LMR aux fins d'importation de denrées alimentaires;
- Les réactions à la nouvelle page Web du registre public;

- Les perspectives par rapport aux efforts de l'ARLA pour élargir les sources d'aide à la prise de décisions en matière de pesticides.

Présentation de la méthode

La recherche a été menée en deux phases.

Le **volet quantitatif** de la recherche a été réalisé sous forme d'un sondage en ligne de 20 minutes auprès d'un échantillon national de 2 206 Canadiens âgés de 18 ans et plus, y compris un échantillon de 200 personnes qui s'identifient comme étant Autochtones du Canada. Le sondage a été mené à l'aide de ressources basées sur un groupe d'experts du partenaire d'Ipsos, Canadian Viewpoint Inc., pour la collecte de données. Il consistait en une série de questions fermées et ouvertes conçues en collaboration avec Santé Canada. Un test préalable en ligne a été effectué et comprenait dix entrevues réalisées en anglais et dix en français. Le travail de terrain du sondage a eu lieu entre le 17 janvier 2023 et le 2 février 2023. Les données finales du sondage ont été pondérées par région, sexe et âge pour refléter les données du recensement de 2021.

Le **volet qualitatif** de cette recherche a été réalisé en formant six (6) groupes de discussion en ligne composés de membres de la population générale. La conception qualitative était de portée nationale et produite dans les deux langues officielles. Des efforts supplémentaires ont été déployés pour inclure les voix des Autochtones du Canada. Au total, 52 participants ont pris part à la recherche entre le 15 février et le 9 mars 2023. Les principaux résultats de la phase quantitative ont servi de base au guide de discussion qualitative. Il convient de noter que les résultats qualitatifs visent à révéler une gamme diversifiée d'opinions et d'interprétations. Ceux-ci ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble de la population, car il est impossible de le faire d'un point de vue statistique.

Mesures incitatives/honoraires

En ce qui concerne le sondage quantitatif, les répondants ont été incités à y répondre dans le cadre de leur participation au groupe d'experts. Les mesures incitatives étaient directement proportionnelles à la durée du sondage et conformes aux mesures incitatives comparables offertes par d'autres sources de groupes d'experts en ligne.

Pour favoriser une pleine participation, Ipsos a remis 125,00 \$ CA aux personnes qui ont assisté aux groupes de discussion qualitatifs. Les participants qui ont déclaré faire partie des Autochtones du Canada ont reçu un montant incitatif plus élevé de 175,00 \$ CA, car leur incidence au sein de la population est plus faible et, ils sont donc plus difficiles à recruter pour la recherche.

Le rapport

Le présent rapport contient les résultats du sondage quantitatif en ligne et des séances des groupes de discussion qualitatifs.

Les données quantitatives ont fait l'objet d'une pondération par rapport aux données démographiques canadiennes relativement à la région, au sexe et à l'âge. Toutes les enquêtes par sondage et tous les sondages peuvent être assujettis à d'autres sources d'erreur, notamment des erreurs de couverture et de mesure. Comme les chiffres sont arrondis, leur somme ne donne pas toujours 100.

Sommaire des principales conclusions

Sensibilisation et impressions

Les pesticides sont un sujet dont les Canadiens n'entendent pas souvent parler. Seuls 21 % d'entre eux ont déclaré avoir entendu, lu ou vu quelque chose (beaucoup ou un peu) à propos des pesticides au cours des trois mois précédents. Dans la recherche qualitative, il n'y avait que quelques mentions d'une poursuite contre un fabricant de pesticides, bien que celle-ci ait eu lieu à l'extérieur du Canada. Toutefois, de plus en plus, les jeunes Canadiens prêtent attention aux renseignements et à la couverture médiatique concernant les pesticides. Par rapport à 2019, la proportion de Canadiens âgés de 18 à 34 ans qui se souviennent avoir entendu, lu ou vu des renseignements concernant les pesticides a considérablement augmenté, passant de 22 % à 34 %. En outre, par rapport à il y a quatre ans, beaucoup plus de répondants âgés de 18 à 34 ans ont indiqué qu'ils se sentaient bien informés au sujet des pesticides et des produits antiparasitaires (27 % à 41 %).

De nombreux Canadiens continuent d'associer des opinions négatives aux pesticides. En fait, lorsqu'on leur a demandé à quoi ils associaient les pesticides, les Canadiens étaient presque deux fois plus susceptibles de souligner les aspects négatifs des pesticides, par exemple, en les déclarant « mauvais pour les gens » et « mauvais pour l'environnement », plutôt que de mentionner leurs aspects positifs, comme « lutte contre les organismes nuisibles et les mauvaises herbes » et « protègent les cultures ». Les associations spontanées au sein des participants du volet qualitatif avaient également tendance à être négatives. Par rapport à 2019, plus de Canadiens ont associé les pesticides à « nuisibles à l'environnement, aux animaux et aux insectes ».

Perceptions et usage personnel

La compréhension que les pesticides sont « nécessaires et servent à quelque chose » a trouvé un écho chez certains (53 %). Cette position modérée vis-à-vis de l'objectif des pesticides classiques est susceptible d'être motivée par la préférence des répondants envers d'autres options artisanales ou naturelles par rapport à l'utilisation d'un pesticide homologué (68 %) dans le sondage. La même tendance a été observée chez les participants lors des discussions dans les groupes de discussions qualitatives.

Néanmoins, les pesticides continuent d'être principalement perçus sous un jour négatif. Conformément à cette perspective, la recherche a révélé que de nombreux Canadiens croient que les pesticides ne peuvent pas être utilisés en toute sécurité, même lorsque les instructions sont respectées (62 %), et ils ne sont pas vraiment certains de pouvoir personnellement utiliser les pesticides en toute sécurité (51 %). Ces chiffres sont demeurés en grande partie inchangés depuis 2019. La recherche qualitative a révélé qu'une grande partie des préoccupations concernaient, avant tout, les effets inconnus à long terme de l'utilisation des pesticides sur la santé humaine, bien que les participants aient également rapidement souligné les effets négatifs potentiels sur l'environnement. Cela dit, il importe de noter que lors des discussions qualitatives, mises à part les connotations généralement négatives associées aux pesticides, il était évident que plusieurs participants n'avaient pas réfléchi aux pesticides de manière approfondie. En général, les participants avaient tendance à supposer que les produits offerts sur le marché avaient été testés de manière appropriée et que leur utilisation était par conséquent sans danger.

Les préoccupations relatives à la sécurité des pesticides découragent probablement leur utilisation. Même si l'on a constaté une amélioration de l'acceptation de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics, autour des étables et

dans les aliments importés ou exportés, ces pourcentages restent faibles (entre 44 % pour les aliments importés et 49 % pour l'intérieur des étables et aux alentours de celles-ci). Seules quatre personnes sur dix ont convenu que l'utilisation de pesticides dans les écoles et autres bâtiments publics est acceptable (42 %). Lorsque ce sujet a été abordé de manière plus approfondie lors des discussions qualitatives, il n'est pas surprenant de noter que les participants aient exprimé leur inquiétude quant aux effets potentiels sur les enfants et les animaux domestiques, ainsi qu'envers un manque de contrôle perçu de la situation.

Malgré les inquiétudes et les insécurités associées à l'utilisation de pesticides, plus de Canadiens ont déclaré utiliser fréquemment des pesticides qu'il y a quatre ans (29 % par rapport à 26 %). Cela était évident dans le cadre de la recherche qualitative, plusieurs participants ayant déclaré qu'ils avaient recours aux pesticides en cas de besoin. Le cas le plus courant était l'utilisation d'insectifuges et de produits chimiques pour la piscine pendant les mois estivaux. Cela souligne l'importance de continuer à offrir de l'information concernant la promotion de l'utilisation sécuritaire des pesticides.

Les perceptions relatives à l'utilisation sécuritaire de certains types de pesticides (p. ex., les dispositifs de contrôle, comme les lampes anti-insectes et les pièges à souris, les herbicides, les insecticides, les rodenticides, les fongicides et les agents de conservation des matériaux et du bois) se sont améliorées, bien que celles concernant les rodenticides soient toujours moins bonnes que celles envers les autres produits. Plus de répondants croient que les insectifuges personnels peuvent être utilisés en toute sécurité par rapport aux produits répulsifs pour animaux destinés à repousser les animaux sauvages nuisibles. En fait, le pourcentage de répondants qui conviennent que les produits répulsifs pour animaux peuvent être utilisés en toute sécurité a diminué depuis 2016.

Le sondage a révélé que les Canadiens ont de plus en plus tendance à préférer les options naturelles. Beaucoup plus de jeunes Canadiens de 18 à 34 ans (60 % par rapport à 53 % en 2019) ainsi que d'adultes de 35 à 54 ans ont déclaré qu'à leur avis, il existe des options naturelles de remplacement des pesticides qui sont aussi efficaces que les pesticides classiques (59 % par rapport à 52 % en 2019). Cela s'est reflété dans la recherche qualitative. De nombreux participants ont exprimé une préférence pour les options naturelles ou les produits biologiques, lorsqu'il est possible d'en utiliser.

Sources de connaissances et d'information

Les Canadiens deviennent peu à peu mieux renseignés au sujet des pesticides, bien qu'il reste encore du travail à faire. Seulement 20 % des Canadiens ont déclaré se sentir particulièrement bien informés à propos des pesticides en général, tandis que seulement quatre sur dix ont déclaré se sentir suffisamment bien informés au sujet des pesticides et de la lutte antiparasitaire. En fait, ils ont indiqué qu'ils recherchent davantage qu'avant des renseignements concernant les pesticides auprès de diverses sources et ils ont de plus en plus recours à des sources sur Internet (47 %).

Le modèle de recherche sur Internet montre que les Canadiens ne savent peut-être pas très bien où chercher des informations sur les pesticides, car ils ont principalement effectué des recherches sur Google (70 %) à ce sujet. La pénétration croissante de YouTube et des blogues, bien qu'ils ne figurent pas parmi les premiers choix en tant que source d'information sur les pesticides, a presque doublé depuis 2019, ce qui contribue également à la perception selon laquelle les Canadiens explorent diverses sources d'information. Dans la recherche qualitative, les participants ont également souligné l'importance d'inclure des informations pertinentes sur les étiquettes des produits eux-mêmes pour leur permettre de faire des choix éclairés et de prendre les mesures nécessaires pour se protéger.

Les sites Web de Santé Canada et du gouvernement du Canada figurent au second niveau des outils de recherche utilisés pour effectuer des recherches en matière de pesticides. Pourtant, après avoir connu une popularité croissante de 2016 à 2019, l'utilisation de ces sites Web a augmenté en 2023 (30 % et 24 % respectivement). Néanmoins, lorsqu'ils ont été interrogés, les Canadiens se sont montrés disposés à chercher des renseignements sur les sites Web du gouvernement du Canada et de Santé Canada, car bon nombre d'entre eux (64 % et 72 % respectivement) ont déclaré que s'ils en avaient la possibilité, ils consulteraient probablement ces sites Web pour obtenir des renseignements concernant les pesticides.

L'aspect sécuritaire et les effets néfastes potentiels des pesticides étaient les principaux éléments d'information que les Canadiens recherchaient lorsqu'ils effectuaient des recherches sur les pesticides. Les sujets les plus populaires des recherches en ligne sur les pesticides sont la santé, la sécurité alimentaire, l'utilisation sûre des pesticides et les impacts environnementaux. Lors de la recherche qualitative, les participants ont souligné l'importance d'inclure des renseignements pertinents sur les étiquettes des produits pour leur permettre de faire des choix éclairés et de prendre les mesures nécessaires pour se protéger.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer les risques des pesticides, les Canadiens recherchent principalement l'avis des spécialistes de la santé, et, naturellement, celui des agriculteurs, étant donné qu'ils sont les premiers groupes associés à l'utilisation des pesticides, ce qui est susceptible de leur conférer un niveau d'expertise. Les scientifiques de Santé Canada, les médecins et la Société canadienne du cancer sont considérés comme les sources les plus crédibles (par plus des deux tiers des Canadiens), suivis de près par le Collège royal des médecins et chirurgiens, les professeurs d'université et les agriculteurs (par environ six Canadiens sur dix).

Compréhension du système de réglementation

Au cours des quatre dernières années, la réalisation du fait que Santé Canada a un rôle à jouer dans l'évaluation de l'aspect sécuritaire des pesticides a considérablement augmenté. Près de quatre Canadiens sur dix (38 %) ont indiqué savoir que Santé Canada est responsable de l'évaluation de l'aspect sécuritaire des pesticides (hausse de huit points par rapport à 30 % en 2019).

L'amélioration de la sensibilisation au rôle de Santé Canada dans la réglementation des pesticides offre l'occasion de répondre à certaines des préoccupations de la population concernant l'aspect sécuritaire des pesticides, car les problèmes de santé et les dommages causés aux humains sont l'une des principales idées négatives que les Canadiens associent aux pesticides. La recherche qualitative a révélé que Santé Canada est bien placé pour entreprendre cette tâche : de nombreux participants aux groupes de discussion ont indiqué que Santé Canada était l'organisme auquel ils feraient confiance pour réglementer l'utilisation des pesticides étant donné la mission du ministère d'assurer la santé de la population. À cet effet, les participants s'attendaient à ce que Santé Canada consulte des sources diversifiées dans le cadre de son processus décisionnel et inclue l'expertise des organismes de protection de l'environnement et du secteur agricole.

De nombreux Canadiens continuent de croire que les gouvernements provinciaux et municipaux ont une part de responsabilité dans la réglementation des pesticides. Bien que cela soit exact, les provinces et les municipalités ne sont pas responsables de l'évaluation et de la réglementation des pesticides avant qu'ils ne puissent être vendus ou utilisés au Canada. Les provinces et les municipalités peuvent restreindre l'utilisation de certains pesticides homologués sur les propriétés publiques et privées, mais elles ne peuvent prendre aucune mesure qui protège moins la santé et

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

l'environnement que celles déterminées par Santé Canada. Alors que les deux tiers des Canadiens (65 %) ont correctement attribué les responsabilités de réglementer des pesticides au gouvernement fédéral, un pourcentage important les a plutôt attribuées au gouvernement provincial (36 %, hausse de deux points de pourcentage) ou au gouvernement municipal (22 %, hausse de cinq points de pourcentage).

Confiance envers Santé Canada (ARLA) pour réglementer les pesticides

Au cours des quatre dernières années, l'opinion publique selon laquelle Santé Canada réglemente efficacement l'utilisation des pesticides a augmenté, en particulier chez les jeunes Canadiens. La confiance envers Santé Canada pour protéger les aliments et l'eau potable des résidus de pesticides a considérablement augmenté (hausse de sept points de pourcentage par rapport à 2019). Six Canadiens sur dix ont déclaré être convaincus que Santé Canada a mis en place des processus adéquats pour protéger le public, une hausse importante par rapport à 53 %. Davantage de Canadiens qu'auparavant conviennent maintenant que Santé Canada tient compte de la science moderne au moment de prendre ses décisions en matière de pesticides (60 % par rapport à 52 % en 2019).

Fait intéressant, la confiance du public a augmenté malgré le fait que la majorité ignore si l'ARLA mène ses propres recherches pour tester les produits afin de vérifier leur efficacité dans la lutte contre les organismes nuisibles, ou même si les produits sont contaminés. Le plus souvent, le public croit que l'ARLA examine les données relatives aux ingrédients des produits pour s'assurer qu'elles correspondent bien à ce qui est énoncé, que les produits comportent des mises en garde adéquates à propos des risques et que les produits et leur mode de fabrication respectent les normes sanitaires et environnementales. Cela indique qu'il y a encore du travail à faire pour mieux faire connaître au public les types de tâches que l'ARLA entreprend pour réglementer la disponibilité et l'utilisation sécuritaire des pesticides. La recherche qualitative a révélé que l'information concernant le travail de l'ARLA produisait des effets mitigés. D'une part, il était rassurant de connaître l'existence de l'Agence, mais de l'autre, les participants étaient alarmés d'apprendre que le cycle de réévaluation des produits était de quinze ans. L'opinion générale était favorable à un suivi plus régulier.

Les jeunes sont de plus en plus intéressés par les consultations publiques à ce sujet. La conscience du fait que Santé Canada consulte le public à propos des décisions réglementaires concernant les pesticides a presque doublé, passant de 12 % à 22 % au cours des quatre dernières années. La plus forte augmentation provenait des jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans, 34 % d'entre eux ayant déclaré être au courant. Bien qu'il s'agisse d'une importante amélioration, il reste encore beaucoup à faire pour accroître le niveau d'intérêt du public envers le processus de prise de décisions. Ceux qui ont participé ont trouvé le processus facile et clair. On peut donc espérer que l'ARLA sera en mesure d'inciter davantage de Canadiens à participer au processus. Une prochaine étape utile serait de préciser qu'il n'est pas essentiel de comprendre les aspects scientifiques des pesticides pour participer.

Par rapport aux autres participants au sondage, ceux qui déclarent être des Autochtones du Canada ont moins confiance en Santé Canada pour effectuer un bon travail de protection de la santé humaine contre les risques liés aux pesticides (59 % par rapport à 67 %) ainsi que de protection de l'environnement (sol, eau, air, faune et animaux domestiques) (56 % par rapport à 62 %). Les Autochtones du Canada qui ont participé au sondage souhaitent en savoir plus à propos des effets des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement (68 % et 67 % respectivement), tandis que ceux qui ne s'identifient pas comme étant Autochtones du Canada ont tendance à s'intéresser davantage aux effets sur la santé humaine (64 % par rapport à 55 % pour les impacts sur l'environnement).

Programme de transformation

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Dans le cadre du volet qualitatif de cette recherche, les points de vue des participants à propos de divers objectifs et initiatives en matière de transparence associés au programme de transformation ont été examinés.

La recherche a révélé que la convivialité du site Web mis à jour du registre public présente des possibilités d'améliorations. Bien que l'exhaustivité du registre ait été appréciée, les participants ont eu des difficultés associées à la fonctionnalité du site Web et simplifier le langage utilisé dans l'ensemble du site et dans la structure des outils de recherche peuvent être des pistes d'amélioration.

L'utilisation d'une infographie pour présenter des renseignements concernant les limites maximales de résidus (LMR) a été bien accueillie. Toutefois, la recherche a révélé que les participants éprouvent des difficultés à comprendre le graphique à barres utilisé pour expliquer comment les LMR sont déterminées.

De manière générale, les participants ont accueilli favorablement le nouveau Comité consultatif scientifique sur les produits antiparasitaires, dont le rôle est de fournir des avis et des conseils scientifiques indépendants afin d'appuyer la prise de décisions en matière de pesticides. Le Comité a été perçu comme étant la réponse à la demande plus large lancée à Santé Canada de procéder à de vastes consultations et de s'appuyer sur les données scientifiques les plus récentes.

Enfin, les participants ont réagi positivement à l'annonce de l'expansion de l'utilisation des données du monde réel dans le cadre du processus de prise de décisions réglementaires. Il convient de faire preuve de prudence en annonçant cela comme un nouveau processus, étant donné que les participants s'attendaient à ce que cette mesure soit déjà en place.

1. Introduction

1.1 Introduction et contexte

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (l'ARLA ou l'Agence) est la direction générale de Santé Canada responsable de la réglementation des pesticides en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Le mandat principal de l'ARLA est de prévenir les risques inacceptables pour les Canadiens et l'environnement découlant de l'utilisation de ces produits.

L'ARLA travaille avec diligence pour prendre et mettre en œuvre des décisions qui protègent la santé et l'environnement des Canadiens. L'Agence reconnaît qu'un effort continu, plus délibéré et soutenu vers un engagement proactif, ouvert et transparent envers les Canadiens contribuera à accroître la compréhension et la confiance par rapport au travail effectué par l'ARLA. De ce fait, l'ARLA renforcera la conformité aux exigences de la LPA et l'efficacité générale des efforts qu'elle déploie pour protéger la santé et l'environnement des Canadiens.

En 2016, l'ARLA a élaboré une stratégie de communication et de sensibilisation en ciblant les principaux objectifs suivants tirés des points de vue et des opinions des Canadiens : les Canadiens sont plus au courant du système de réglementation des pesticides, les Canadiens et les intervenants sont incités à participer de manière plus efficace, et les Canadiens prennent des décisions plus éclairées en matière d'utilisation de pesticides. Des activités dans plusieurs domaines étaient décrites dans la stratégie et elles visaient à améliorer les communications de l'ARLA avec le public.

En 2016, Ipsos a mené un sondage d'opinion publique – quantitatif et qualitatif – auprès d'un échantillon du grand public canadien au nom de l'ARLA dans le but d'établir une base de connaissances et d'opinions des Canadiens à propos du système de réglementation des pesticides au Canada et d'évaluer les principaux messages et techniques dans le cadre de la stratégie quinquennale de communication et de sensibilisation de l'ARLA. L'objectif de cette recherche était de soutenir l'élaboration d'approches en matière de communication et de participation fondées sur des données probantes et étayées par des données significatives, afin que les ressources soient dirigées vers des activités qui offrent une valeur réelle aux Canadiens. En 2019, Ipsos a mené un deuxième sondage d'opinion publique visant à mesurer les changements survenus depuis 2016.

Certains des principaux changements de l'ARLA mis en œuvre en vue d'atteindre les objectifs déterminés par la stratégie depuis 2016 comprennent : l'amélioration de la clarté des communications (comme le contenu sur le Web et les étiquettes de produits), la publication de sommaires et de renseignements spécialisés visant à aider les consommateurs à comprendre les décisions d'homologation importantes envisagées, y compris les décisions concernant les produits antiparasitaires qui touchent un grand nombre de consommateurs, la publication et la mise à jour de supports d'information destinés aux consommateurs en général (comme des vidéos explicatives, des renseignements sur le Web à propos de certains pesticides comme le glyphosate, des infographies sur la protection des pollinisateurs et des conseils à propos des équipements de protection individuelle [EPI] pour ceux qui travaillent avec des pesticides). La stratégie de communication et de sensibilisation s'est également concentrée sur le développement des compétences de porte-parole parmi les scientifiques de l'ARLA afin qu'ils puissent plus facilement communiquer l'aspect scientifique aux médias, et comprenait la publication de directives pour les travailleurs agricoles concernant les protocoles de sécurité et les pratiques liées à l'utilisation des pesticides.

Pour suivre le rythme de l'évolution de la science, de la complexité croissante des évaluations et de la réévaluation des pesticides plus anciens, l'Agence a entrepris un examen majeur de ses processus opérationnels afin de gérer le volume de travail concerné. En 2018, l'ARLA a lancé un projet de deux ans visant à explorer les options de création d'un modèle de prestation de programme plus durable et d'amélioration de la protection de la santé et de l'environnement. Sur la base d'une analyse approfondie et de renseignements issus de consultations internes, externes et internationales, une démarche intégrée couvrant tous les domaines d'activité a été conçue. Au cours de l'année 2020, une équipe de renouvellement des programmes a collaboré avec des intervenants représentant 141 associations et organisations dans le cadre de 24 séances tenues partout au Canada et virtuellement.

Les commentaires des consultations menées sur le renouvellement du programme de 2018 à 2020 recueillis auprès des intervenants, résumés dans le Rapport de 2020 sur ce que nous avons entendu, ainsi que les nombreuses contributions et avis du personnel, ont contribué à façonner le programme de transformation, qui a été établi à l'automne 2021.

En 2019, le ministre de la Santé a été mandaté pour travailler avec le soutien du ministre de l'Environnement et du Changement climatique et du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, pour veiller à ce que l'ARLA prenne en temps opportun des décisions fondées sur la science afin d'appuyer l'utilisation sécuritaire et durable des produits antiparasitaires au Canada.

En 2021, le [gouvernement du Canada a investi 42 millions de dollars sur trois ans dans l'ARLA de Santé Canada](#) pour renforcer sa surveillance et sa protection en matière de santé et de sécurité humaines et environnementales, notamment en améliorant la disponibilité de données indépendantes pour étayer davantage les décisions relatives à l'examen des pesticides, ainsi que la transparence du processus décisionnel. Cela comprenait la réalisation d'un examen des dispositions particulières de la LPA.

Les objectifs stratégiques du [programme de transformation](#) comprennent les suivants :

- Renforcer la protection de la santé humaine et de l'environnement, y compris la faune;
- Accroître l'utilisation de données du monde réel à propos de la surveillance de l'eau et de l'utilisation de pesticides, ainsi que d'avis scientifiques indépendants, pour mieux éclairer les décisions de l'ARLA en matière de pesticides;
- Un examen ciblé de la LPA pour s'assurer qu'elle appuie la transparence et l'utilisation d'avis et de commentaires scientifiques indépendants dans le processus décisionnel en matière de pesticides; et
- Permettre une participation plus significative du public au processus d'examen réglementaire, ce qui implique d'améliorer la transparence à l'aide des mesures suivantes :
 - Fournir des renseignements rédigés dans un langage clair, concis et simple, pour permettre aux Canadiens et aux intervenants de participer de façon éclairée au processus;
 - Améliorer l'accès du public aux données concernant les pesticides et aux renseignements qui sont à la base des décisions de l'ARLA; et
 - Améliorer l'expérience des utilisateurs du Web pour faciliter la recherche de documents liés à la réglementation des pesticides, y compris les documents en matière de consultations et de décisions.

Cette troisième série de recherches sur l'opinion publique a été menée de 2022 à 2023 pour évaluer l'opinion publique actuelle par rapport aux résultats des recherches précédentes et, lorsque cela était possible et approprié, pour soutenir les principales initiatives dans le cadre de l'initiative de transformation de l'ARLA annoncée en 2021. En fin de compte, les résultats de la recherche seront utilisés pour aider à améliorer la nature des communications et des interactions avec

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

les Canadiens au sujet des pesticides afin qu'ils puissent prendre des décisions plus éclairées à propos de leur utilisation, ce qui préviendra les incidents causés par une mauvaise utilisation et contribuera à protéger leur santé et leur environnement.

1.2 Objectifs de la recherche

La recherche quantitative a été conçue pour atteindre les objectifs suivants :

- Mesurer le niveau de connaissance et de confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides;
- Évaluer les opinions des Canadiens concernant l'ouverture et la transparence du système de réglementation des pesticides ainsi que la rapidité de la prise de décisions;
- Évaluer les connaissances et les opinions des Canadiens au sujet des pesticides en général;
- Déterminer les habitudes actuelles des Canadiens relativement à la recherche d'information sur les pesticides;
- Mesurer les changements par rapport aux résultats de l'enquête de 2019, si possible.

La recherche qualitative a été conçue pour fournir une compréhension plus approfondie des éléments suivants :

- Le niveau de connaissance et de confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides;
- Les réactions à une infographie à propos des limites maximales de résidus (LMR) et des renseignements concernant l'augmentation des LMR aux fins d'importation de denrées alimentaires;
- Les réactions à la nouvelle page Web du registre public; et
- Les perspectives par rapport aux efforts de l'ARLA pour élargir les sources d'aide à la prise de décisions en matière de pesticides.

1.3 Méthode quantitative

Le volet quantitatif de la recherche a été réalisé sous forme d'un sondage en ligne de 20 minutes auprès d'un échantillon national de 2206 Canadiens âgés de 18 ans et plus, y compris un échantillon de 200 personnes qui s'identifient comme étant Autochtones. Le sondage a été mené à l'aide de ressources basées sur un groupe d'experts du partenaire d'Ipsos, Canadian Viewpoint Inc., pour la collecte de données. Il consistait en une série de questions fermées et ouvertes conçues en collaboration avec Santé Canada. Un test préliminaire en ligne a permis d'obtenir les réponses de dix participants en anglais et de dix participants en français. Le travail de terrain du sondage a eu lieu entre le 17 janvier 2023 et le 2 février 2023. Les données finales du sondage ont été pondérées par région, sexe et âge pour refléter les données du recensement de 2021.

1.4 Méthode qualitative

Le volet qualitatif de cette recherche a été réalisé en formant six (6) groupes de discussion en ligne composés de membres de la population générale. La conception qualitative était de portée nationale et produite dans les deux langues officielles. Des efforts supplémentaires ont été déployés pour inclure les voix des Autochtones du Canada. Au total, 52 participants ont pris part à la recherche entre le 15 février et le 9 mars 2023. Les principaux résultats de la phase quantitative ont servi de base au guide de discussion qualitative. Il convient de noter que les résultats qualitatifs visent à révéler une gamme d'opinions et d'interprétations. Ceux-ci ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble de la population, car il est impossible de le faire d'un point de vue statistique.

2. Sensibilisation et impressions concernant les pesticides

2.1 Vue d'ensemble

Les pesticides sont un sujet dont les Canadiens n'entendent pas souvent parler. Seuls 21 % d'entre eux ont déclaré avoir entendu, lu ou vu quelque chose (beaucoup ou un peu) à propos des pesticides au cours des trois mois précédents. Lors de la recherche qualitative, un procès contre un fabricant de pesticides a été mentionné en quelques rares occasions. Toutefois, de plus en plus, les jeunes Canadiens prêtent attention aux renseignements et à la couverture médiatique concernant les pesticides. Par rapport à 2019, la proportion de Canadiens âgés de 18 à 34 ans qui se souviennent avoir entendu, lu ou vu des renseignements ou des communications concernant les pesticides a considérablement augmenté, passant de 22 % à 34 %. En outre, par rapport à il y a quatre ans, beaucoup plus de répondants âgés de 18 à 34 ans ont indiqué qu'ils se sentaient mieux informés au sujet des pesticides et des produits antiparasitaires (27 % à 41 %).

De nombreux Canadiens continuent d'associer des opinions négatives aux pesticides. En fait, les Canadiens étaient presque deux fois plus susceptibles de souligner les aspects négatifs des pesticides, par exemple, en les déclarant « mauvais pour les gens » et « mauvais pour l'environnement », plutôt que de mentionner leurs aspects positifs, comme « lutte contre les organismes nuisibles et les mauvaises herbes » et « protège les cultures ». Les associations spontanées au sein des participants du volet qualitatif avaient également tendance à être négatives. Par rapport à 2019, plus de Canadiens ont associé les pesticides à « nuisibles à l'environnement, aux animaux et aux insectes ».

2.2 Réflexions spontanées en matière de pesticides

Lorsqu'on a demandé aux participants d'indiquer ce qui leur venait à l'esprit en pensant aux pesticides, les mentions comportant des associations négatives étaient plus nombreuses que les positives, à près de deux contre une (56 % et 27 % respectivement). Les associations négatives les plus courantes étaient que les pesticides sont « mauvais pour les gens » (17 %), « nocifs pour l'environnement » (13 %) et « nocifs pour les animaux, les insectes et les organismes vivants » (6 %). Toutes ces mentions ont augmenté depuis 2019, ce qui suggère que le public est devenu plus préoccupé par les pesticides qu'il y a quatre ans. Les préoccupations associées aux pesticides étant « mauvais pour l'environnement » ont considérablement augmenté au sein du groupe d'âge moyen (les Canadiens âgés de 35 à 54 ans, avec 8 % en 2019 et 13 % en 2023).

Alors que les Canadiens avaient moins d'associations positives à faire concernant les pesticides, une augmentation des mentions liées à leur objectif, leur valeur ou leurs avantages pour les Canadiens et la société dans son ensemble a été observée. Les associations positives les plus courantes étaient que les pesticides peuvent contrôler efficacement les organismes nuisibles et les mauvaises herbes. Fait intéressant, au cours des quatre dernières années (entre 2019 et 2023), plus de jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans mentionnent des associations positives concernant les pesticides (augmentation de 19 % à 37 %), principalement liées aux avantages qu'ils offrent.

Tableau 1 – Réflexions spontanées en matière de pesticides et d'utilisation de pesticides

Associations	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Associations négatives – Net	49 %	53 %	56 %	+3
Mauvais pour les gens/malsains/problèmes de santé	12 %	15 %	17 %	+2
Mauvais/nocifs/dangereux pour l'environnement	9 %	9 %	13 %	+4
Nocifs/dangereux	7 %	9 %	9 %	0
Toxiques	9 %	9 %	8 %	-1
Mauvais pour les animaux/insectes/organismes vivants	4 %	4 %	6 %	+2
Cancer	3 %	6 %	4 %	-2
Pollution/contamination (eau, air, sol, écosystèmes)	4 %	3 %	3 %	0
Mauvais/pas bons/ne les aime pas (sans précision)	4 %	3 %	3 %	0
Endommagent les aliments/pesticides dans les aliments/cultures	2 %	4 %	2 %	-2
Tuent/extinction des abeilles	3 %	3 %	2 %	-1
Préoccupations en matière de sécurité/non sécuritaires	1 %	1 %	2 %	+1
Ne les utilise pas/les évite	1 %	1 %	2 %	+1
Surutilisés/mal utilisés	2 %	3 %	1 %	-2
Non nécessaires	0 %	0 %	1 %	+1
Non naturels/préfère les pesticides naturels/biologiques	-	1 %	0 %	-1
Autres réponses négatives	5 %	2 %	1 %	-1
Associations positives – Net	21 %	19 %	27 %	+8
Lutte contre les organismes nuisibles/mauvaises herbes	14 %	11 %	16 %	+5
Nécessaires/doivent être utilisés	4 %	3 %	5 %	+2
Protection des cultures/plantes/produits agricoles	4 %	5 %	4 %	-1
Utiles	1 %	1 %	2 %	+1
Bons/pas mauvais/les aime	1 %	1 %	1 %	0
Réduction des maladies/élimination des bactéries	1 %	0 %	0 %	0
Autres réponses positives	2 %	1 %	1 %	0
Aucune de ces réponses	5 %	5 %	4 %	-1
Autre	4 %	1 %	1 %	0
Je ne sais pas	5 %	3 %	2 %	-1

Référence du sondage : Q1. Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous pensez aux pesticides et à leur utilisation?

Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

Les participants de la recherche qualitative ont également été interrogés au sujet de leurs principales associations avec les pesticides. Conformément aux conclusions du sondage rapportées ci-dessus et aux recherches antérieures sur le sujet, une tendance à des connotations négatives a été observée. Des mots comme « poison », « toxique », « produits chimiques » et « effets secondaires » étaient courants et ils démontraient un sentiment d'inquiétude inhérent associé aux pesticides. Certains participants mettaient davantage l'accent sur la fonctionnalité ou les types de pesticides dans leurs réponses, en se concentrant sur des mots comme « tueur d'insectes », « agriculture », « élevage », « DDT » et « néonicotinoïde ». Ces associations avaient également un ton plus neutre. Les associations positives étaient rares dans les groupes de discussion.

2.3 Ce que les participants avaient vu, lu ou entendu au sujet des pesticides au cours des trois mois précédents

La proportion de répondants qui se souvenaient avoir vu, lu ou entendu « beaucoup/quelque chose » à propos des pesticides au cours des trois derniers mois était faible, mais elle a augmenté depuis 2019 (de 18 % à 21 %). Cette augmentation au fil des ans s'observe particulièrement chez les hommes (25 % par rapport à 19 % en 2019), chez les répondants âgés de 18 à 34 ans (de 22 % à 34 %) et chez ceux qui vivent en Ontario (de 17 % à 22 %).

Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de dire avoir vu, lu ou entendu parler de pesticides au cours des trois derniers mois (25 % par rapport à 17 % des femmes), tandis que les répondants plus jeunes étaient plus susceptibles de le faire que les répondants plus âgés (34 % pour les 18 à 34 ans, par rapport à 18 % pour les 35 à 54 ans et 13 % pour les 55 ans et plus).

Tableau 2 – Ce que les participants avaient vu, lu ou entendu au sujet des pesticides au cours des trois mois précédents

Quantité de renseignements vus, lus ou entendus au cours des trois mois précédents	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Beaucoup	4 %	4 %	4 %	0
Un peu	14 %	13 %	17 %	+4
Très peu	34 %	31 %	32 %	+1
Aucun renseignement	44 %	49 %	46 %	-3
Je ne sais pas	4 %	3 %	1 %	-2
Sommaire				
Groupe de deux supérieur (Beaucoup/Un peu)	17 %	18 %	21 %	+3
Groupe de deux inférieur (Très peu/Aucun renseignement)	79 %	80 %	78 %	-2

Référence du sondage : Q5. Au cours des trois derniers mois, combien de renseignements avez-vous vus, lus ou entendus en matière de pesticides? Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

Lors des discussions qualitatives des groupes de discussion, le recours collectif contre une entreprise de pesticides et la combustion de déchets toxiques à la suite d'un récent déraillement de train aux États-Unis (bien que cela ne concernait pas les pesticides) ont été mentionnés à quelques rares occasions. La plupart des participants ne se souvenaient pas avoir vu, lu ou entendu parler de pesticides au cours des derniers mois. Les participants aux groupes de discussion du Québec ont démontré une conscience accrue d'avoir vu des renseignements au sujet de pesticides, mais ils n'ont pas été en mesure de se souvenir de détails précis concernant les articles dans les médias. Cela est conforme aux recherches qualitatives antérieures menées sur le même sujet, lors desquelles les participants du Québec avaient tendance à sembler plus conscients des articles des médias au sujet des risques liés à l'utilisation des pesticides que les participants du reste du pays.

« En fait, j'avais vu un documentaire récemment, mais ce n'était pas au Canada, c'est dans un autre pays, mais qui faisait état, justement, des pesticides, puis des impacts que ça avait pour l'environnement dans... un pays d'Asie? Je ne sais plus lequel, mais c'est un documentaire que j'ai regardé récemment. » – Participant au groupe de discussion du Québec

3. Perceptions à l'égard des pesticides et utilisation personnelle

3.1 Vue d'ensemble

La compréhension que les pesticides sont « nécessaires et servent à quelque chose » a trouvé un écho chez certains (53 %). Cette position modérée vis-à-vis de l'objectif des pesticides classiques est susceptible d'être motivée par la préférence des répondants envers d'autres options artisanales ou naturelles par rapport à l'utilisation d'un pesticide homologué (68 %) dans le sondage et dans les groupes de discussion. Néanmoins, les pesticides continuent d'être principalement perçus sous un jour négatif. Conformément à cette perspective, les perceptions que les pesticides ne peuvent pas être utilisés de façon sécuritaire même lorsque les instructions sont respectées persistent (62 %, soit deux points de pourcentage de plus depuis 2019) et à l'instar des recherches précédentes, les répondants n'étaient pas absolument convaincus de pouvoir personnellement utiliser des pesticides de façon sécuritaire (50 % par rapport à 49 % en 2019). La recherche qualitative a révélé qu'une grande partie des préoccupations concernaient avant tout les effets inconnus à long terme de l'utilisation des pesticides sur la santé humaine, bien que les participants aient également rapidement souligné les effets négatifs potentiels sur l'environnement.

Il importe de noter que lors des discussions qualitatives, mises à part les connotations généralement négatives associées aux pesticides, il était évident que plusieurs participants n'avaient pas réfléchi aux pesticides de manière approfondie. En général, les participants avaient tendance à supposer que les produits offerts sur le marché avaient été testés de manière appropriée et que leur utilisation était par conséquent sans danger.

Les préoccupations relatives à la sécurité des pesticides découragent probablement leur utilisation. Même si l'on constate une amélioration de l'acceptation de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics, autour des étables et dans les aliments importés ou exportés, ces pourcentages restaient faibles (entre 44 % pour les aliments importés et 49 % pour l'intérieur des étables et aux alentours de celles-ci). Seules quatre personnes sur dix conviennent que l'utilisation de pesticides dans les écoles et autres bâtiments publics est acceptable (42 %). Lorsque ce sujet a été abordé en détail lors des discussions qualitatives, il n'est pas surprenant de noter que les participants aient exprimé leur inquiétude quant aux effets potentiels sur les enfants et les animaux domestiques, ainsi qu'envers un manque de contrôle perçu de la situation.

Malgré les inquiétudes et les insécurités associées à l'utilisation de pesticides, plus de répondants ont déclaré utiliser fréquemment des pesticides qu'il y a quatre ans (30 % par rapport à 26 %). Cela était évident dans le cadre de la recherche qualitative, plusieurs participants ayant déclaré qu'ils avaient recours aux pesticides en cas de besoin. Le cas le plus courant était l'utilisation d'insectifuges pendant les mois estivaux. Ces résultats soulignent l'importance d'augmenter le nombre de communications à propos de la disponibilité des renseignements pour le public que l'on peut trouver sur le site Web de Santé Canada.

Les perceptions relatives à l'utilisation sécuritaire de certains types de pesticides (p. ex., les dispositifs de contrôle, comme les lampes anti-insectes et les pièges à souris, ainsi que les herbicides, les insecticides, les rodenticides, les fongicides et les agents de conservation des matériaux et du bois) se sont améliorées, bien que celles concernant les rodenticides soient toujours moins bonnes que celles envers les autres produits. Plus de répondants considèrent que les insectifuges personnels peuvent être utilisés en toute sécurité par rapport aux produits répulsifs pour animaux destinés

à repousser les animaux sauvages nuisibles. En fait, le pourcentage de répondants qui conviennent que les produits répulsifs pour animaux peuvent être utilisés en toute sécurité a diminué depuis 2016.

3.2 Sécurité de l'utilisation des pesticides et utilisation personnelle sûre des pesticides

Les préoccupations selon lesquelles les pesticides ne sont pas sûrs, même lorsqu'ils sont utilisés conformément aux instructions, étaient relativement élevées (62 % par rapport à 60 % en 2019). De plus, les répondants n'étaient pas vraiment certains de pouvoir utiliser personnellement les pesticides en toute sécurité, si nécessaire (50 % par rapport à 49 %).

Tableau 3 – Proportion de Canadiens qui sont d'accord avec les énoncés suivants

Énoncés	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Je crains que les pesticides et les produits antiparasitaires, même lorsqu'ils sont utilisés conformément aux instructions, ne soient pas sûrs	57 %	60 %	62 %	+2
Je peux utiliser des pesticides en toute sécurité si nécessaire	52 %	49 %	50 %	+1

Référence du sondage : Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 correspond à « pas du tout » et 7 à « tout à fait », dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants? Échelle : groupe de trois sur une échelle de sept points comprenant « je ne sais pas », où 7 signifie « tout à fait d'accord » et 1 signifie « pas d'accord du tout ». Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

Les préoccupations concernant l'utilisation sécuritaire des pesticides n'ont pas changé et les tendances en matière de réactions des sous-groupes à ces énoncés sont demeurées conformes aux tendances observées dans le passé. Les femmes, en particulier les femmes âgées, et celles qui habitent au Québec, sont plus méfiantes à l'égard de l'utilisation de pesticides et moins susceptibles de pouvoir les utiliser en toute sécurité par rapport à leurs homologues.

De même, la recherche qualitative a révélé une hésitation sous-jacente à l'égard de l'utilisation personnelle de pesticides, de nombreux participants déclarant qu'ils essaient d'éviter leur utilisation lorsqu'ils le peuvent. Cette approche est conforme aux messages de l'ARLA concernant [l'utilisation sécuritaire des pesticides](#), qui comprend l'identification correcte de l'organisme nuisible et l'examen d'autres méthodes de lutte non chimiques avant de déterminer si des pesticides sont nécessaires. L'hésitation était motivée par des inquiétudes quant aux effets des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement. Le principal problème de santé concernait les problèmes respiratoires et les effets à long terme de l'inhalation d'air pollué par l'utilisation de pesticides, ainsi que les préoccupations liées au potentiel des pesticides à contribuer au cancer. Il existait une perception que les pesticides présentaient un risque plus élevé pour les personnes ayant des problèmes de santé préexistants. L'expérience personnelle des problèmes de santé liés aux pesticides ou la connaissance de personnes qui avaient eu des problèmes de santé liés aux pesticides avaient tendance à exacerber les inquiétudes en matière de sécurité des pesticides. Néanmoins, en général, les répondants qui ont signalé ces expériences représentaient une minorité au sein des participants, la plupart n'étant pas personnellement touchés par les effets secondaires liés aux pesticides.

« La première chose qui vient toujours à l'esprit est le cancer, les problèmes respiratoires, ce genre de choses ou les problèmes médicaux qui auraient des répercussions sur la qualité de vie plus tard. Ce sont des choses dont je prends de plus en plus conscience à mesure que je vieillis. » – Participant au groupe de discussion de l'Ontario

« Oui, j'ai lu que c'était une substance qui pouvait s'accumuler dans l'organisme et, à long terme, causer des dommages. Je ne sais pas si c'est cancérigène ou mauvais pour la santé. Étant donné qu'on le met sur la peau, il est en contact très étroit, donc je ne veux pas mettre quelque chose de nocif qui pourrait causer le cancer sur ma peau. » – Participant au groupe de discussion des Prairies et de l'Alberta

En ce qui concerne les préoccupations environnementales, les participants ont rapidement soulevé des questions concernant le potentiel de ruissellement de pesticides dans les plans d'eau et le sol, ce qui pourrait à son tour avoir des répercussions sur la santé des écosystèmes aquatiques, des plantes et des animaux locaux, ainsi que sur la santé humaine.

« J'habite au bord d'un lac, donc je suis tout à fait d'accord que... le ruissellement dans l'eau est très nocif pour l'écosystème des lacs. » – Participant aux groupes de discussion des Prairies et de l'Alberta

Pourtant, lorsqu'un besoin pressant s'est fait sentir, plusieurs participants ont admis avoir recours aux pesticides. Les cas d'utilisation les plus courants étaient les insectifuges et la lutte antiparasitaire dans leurs maisons (p. ex., les punaises de lit et les souris). Les avantages de l'élimination des organismes nuisibles l'emportaient sur les préoccupations relatives à la sécurité que les participants auraient pu avoir. En effet, il n'était pas toujours évident de savoir dans quelle mesure ces participants analysaient les préoccupations par rapport aux avantages. Au lieu de cela, une stratégie visant à réduire les dommages potentiels a été utilisée. Elle comprenait l'utilisation de plus petites quantités ou le choix d'acheter des produits contenant des concentrations plus faibles de certains produits chimiques (p. ex., DEET). Les habitudes en matière de prise en compte des renseignements sur les étiquettes variaient particulièrement. Certains se sont simplement fiés à leur « bon sens » ou à leurs comportements passés, tandis que quelques-uns ont tenu compte des renseignements sur les étiquettes concernant l'utilisation appropriée. De façon plus générale, une perception selon laquelle l'utilisation personnelle sécuritaire des pesticides dépendait en grande partie d'une utilisation appropriée et de l'exercice du bon sens était observée. Cette perception était basée sur le principe que l'utilisation excessive de quoi que ce soit causera nécessairement des problèmes à l'utilisateur.

« J'utilise bien un insectifuge, mais c'est principalement seulement en été. Et je ne l'utilise même pas tous les jours, seulement si je fais du camping ou quelque chose du genre. Et bien sûr, je lis l'étiquette, je respecte exactement ce qu'elle dit, et je n'en mets pas trop. Mais oui, je dirais que c'est à peu près le seul pesticide que j'utilise personnellement. » – Participant au groupe de discussion de la Colombie-Britannique et des Territoires

« J'habite à Ottawa, et à cause de la nature ou je ne sais quoi, les tiques sont assez répandues. On en arrive au point où les tiques se trouvent non seulement dans les forêts, mais aussi dans l'herbe. Alors, j'ai acheté un manteau pour mon chien. C'est très important, il contient des produits chimiques pour aider à repousser tous les types de tiques. » – Participant autochtone au groupe de discussion

« Et il y a un certain point où, vous savez, tout doit être utilisé avec prudence. J'utilise toujours du [nom de marque du pesticide], j'utilise toujours un insectifuge. Vous savez, j'ai le choix entre mourir d'un millier de piqûres de moustiques ou de me mettre un peu de DEET... J'ai la certitude que si vous habitez dans un environnement où

c'est constant, où ils vous assaillent et sont dans vos cheveux et partout ailleurs, à un certain point, oui, il y en a un peu trop. Mais quand ces produits sont mis en marché, ils sont destinés à des personnes raisonnables. Toute personne déraisonnable en abusera. » – Participant au groupe de discussion de la Colombie-Britannique et des Territoires

Comme nous l'avons mentionné précédemment, seuls quelques-uns des participants ont déclaré avoir personnellement subi des effets indésirables causés par les pesticides. Dans un cas, un participant a déclaré avoir déménagé en raison de l'odeur résiduelle laissée après le passage d'une entreprise de lutte antiparasitaire qui s'occupait des punaises de lit. D'autres cas étaient associés au fait d'habiter une communauté où les forêts ont été pulvérisées (plus de détails fournis dans la section 3.5) et un dernier cas était lié aux effets néfastes de la consommation d'aliments non biologiques (plus de détails fournis dans la section 3.5). Dans aucun de ces cas, les participants n'avaient signalé les effets sur la santé qu'ils avaient subis, car ils ne savaient pas que c'était une option.

3.3 Sécurité des pesticides utilisés dans l'agriculture canadienne

Les Canadiens ne font pas trop confiance à la sécurité des pesticides utilisés dans l'agriculture canadienne. Quarante-cinq pour cent des personnes interrogées ont indiqué que les pesticides actuellement utilisés dans l'agriculture au Canada sont sans danger lorsqu'ils sont utilisés conformément aux instructions, par rapport à 42 % en 2019. Les impressions en matière de sécurité se sont améliorées chez les personnes âgées de 18 à 34 ans depuis 2019 (de 43 % à 51 %). Toutefois, les impressions étaient les plus faibles au Québec par rapport aux autres provinces.

Tableau 4 – Proportion de Canadiens qui sont d'accord avec les énoncés suivants

Énoncé	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Je crois que les pesticides actuellement utilisés en agriculture au Canada sont sans danger lorsqu'ils sont utilisés conformément aux instructions	45 %	42 %	45 %	+3

Référence du sondage : Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 correspond à « pas du tout » et 7 à « tout à fait », dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants? Échelle : groupe de trois sur une échelle de sept points comprenant « je ne sais pas », où 7 signifie « tout à fait d'accord » et 1 signifie « pas d'accord du tout ». Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

Les participants à la recherche qualitative avaient tendance à avoir des sentiments mitigés à propos de l'utilisation des pesticides pour l'agriculture au Canada. D'une part, la plupart des participants ont reconnu la valeur de l'utilisation des pesticides en agriculture, en particulier en ce qui concerne la production réussie de cultures et la gestion des organismes nuisibles qui peuvent les endommager ou les infecter. Dans un même temps, les participants ont exprimé des inquiétudes concernant les effets sur la qualité de l'air et de l'eau, qui, selon eux, pourraient entraîner des effets négatifs à long terme sur la santé humaine et l'environnement en général.

L'utilisation intensive de pesticides dans l'agriculture et la perception que les agriculteurs utilisent des pesticides plus puissants que ce qui peut être accessible pour le grand public étaient les principales sources de préoccupation. Les inquiétudes étaient exacerbées pour ceux qui habitaient au sein de communautés agricoles ou à proximité de celles-ci. Ces participants se sont interrogés à propos des effets des pesticides sur leur propre santé à long terme. Un participant, qui était agriculteur, a poursuivi en décrivant l'importance de maintenir un équilibre ou de faire des compromis en

matière d'utilisation de pesticides en agriculture, en utilisant des pesticides lorsque cela est nécessaire, mais pas d'une manière excessive qui pourrait nuire à la santé de l'environnement ou de la communauté.

« L'une des discussions que ma femme et moi avons eues concernait l'idée de déménager à l'Île-du-Prince-Édouard, parce que nous aimons l'île, nous aimons les gens. Mais en raison de toute l'exploitation agricole qui se déroule dans une aussi petite zone, nous nous inquiétons en fait du ruissellement réel des pesticides que nous aurions. Je ne sais pas s'il y a eu des études effectuées sur les enfants qui grandissent dans ces régions, où les producteurs de pommes de terre utilisent ce qu'ils utilisent dans leurs champs. Quel effet cela a-t-il sur la respiration ou la croissance des enfants plus tard? C'est l'une des raisons pour lesquelles nous en avons parlé et nous nous sommes dit que, comme il y a beaucoup d'agriculture là-bas, ce n'est peut-être pas une bonne idée. Ils produisent des légumes superbes pourtant, vraiment. Nous parlions des avantages des pesticides. Les avantages directs pour les agriculteurs et les produits qu'ils produisent sont un avantage direct des pesticides. Ils peuvent réduire au minimum les dommages causés par les insectes ou tout type de maladie en utilisant des pesticides. C'est un point positif pour les agriculteurs. Les effets à long terme sont toujours le facteur intéressant qui entre en jeu en matière d'utilisation des pesticides. Quels sont ces effets à long terme? C'est ce qui me préoccupe au sujet des pesticides. » – Participant au groupe de discussion du Canada atlantique

« Sur une base par habitant, la Saskatchewan a probablement les niveaux les plus élevés de SP [sclérose en plaques] au pays. Lorsqu'on demande aux experts quelle en est la cause, en disant, est-ce des produits chimiques, est-ce environnemental, est-ce ceci ou cela? Ils répondent « oui » à toutes les questions. C'est un peu préoccupant. J'ai deux jeunes filles, elles semblent être en bonne santé et assez heureuses, et très énergiques actuellement. Je ne sais pas si cela peut changer à l'avenir. Je ne sais pas si ma santé changera à l'avenir après avoir travaillé dans l'agriculture quand j'étais plus jeune. Non pas que nous étions agriculteurs, mais j'ai aidé des amis qui avaient des fermes et travaillaient dans des fermes. On porte des gants en caoutchouc, on s'assure de porter un respirateur et on doit veiller à ne pas toucher à certaines choses. Sur le moment, on ne pense pas qu'il y a un énorme danger parce qu'on prend des précautions. Mais quel est l'effet à long terme de tout cela? Je l'ignore. » – Participant autochtone au groupe de discussion

« Mon autre préoccupation par rapport à l'agriculture est que les pesticides s'infiltreront dans les eaux, ce qui peut avoir des répercussions sur les rivières et la croissance des populations d'algues, ou des effets secondaires sur la nature environnante. On peut régulièrement voir que les poissons meurent parce que certaines algues poussent, ou que certaines eaux contiennent un niveau élevé de pesticides, ou en général de produits chimiques, agrochimiques. Alors, c'est une chose qui me préoccupe, surtout dans le domaine agricole, parce que c'est un domaine où les eaux descendent directement dans le sol et les rivières. » – Participant au groupe de discussion des Prairies et de l'Alberta

Malgré les préoccupations soulevées, les participants avaient toujours tendance à préférer les aliments produits au Canada par rapport aux produits importés, faisant allusion aux préoccupations concernant les concentrations de pesticides utilisées dans d'autres pays (bien que cela ne soit pas nécessairement une priorité pour la plupart des participants). Les participants manifestaient un sentiment sous-jacent de confiance envers la réglementation canadienne des pesticides et présumaient que les régimes réglementaires d'autres pays pourraient ne pas être aussi stricts. Ces points de vue, cependant, ne se reflétaient pas dans les comportements concrets. Le coût perçu plus élevé des aliments

produits localement et la possibilité d’avoir accès à des produits qui ne peuvent pas être cultivés au Canada (que ce soit pas du tout ou pas toute l’année) ont amené plusieurs participants à admettre qu’ils achetaient des aliments importés.

« Quand j’achète des légumes à l’épicerie, j’essaie d’acheter auprès de distributeurs locaux. Mais en hiver, les distributeurs locaux n’ont tout simplement pas le produit. Il faut qu’il soit produit ailleurs et qu’il soit transporté. Les bananes proviennent du Costa Rica. On ne cultive pas de bananes au Canada. Y a-t-il des pesticides dans les bananes? Probablement. » – Participant au groupe de discussion du Canada atlantique

3.4 Les pesticides sont nécessaires et utiles

On a observé une compréhension croissante du caractère nécessaire et utile des pesticides, étant donné que plus de la moitié des répondants étaient d’accord avec ce sentiment (en hausse de quatre points de pourcentage par rapport à 2019). Depuis 2019, cette compréhension a augmenté chez les hommes (60 % par rapport à 55 % en 2019), les personnes âgées de 18 à 34 ans (58 % par rapport à 50 % en 2019) et celles qui vivent en Colombie-Britannique (59 % par rapport à 46 % en 2019). Les perceptions quant à l’utilité des pesticides étaient plus fortes chez les hommes, en particulier les jeunes hommes, et les répondants à l’extérieur du Québec et de la région de l’Atlantique.

Tableau 5 – Proportion de Canadiens qui sont d’accord avec les énoncés suivants

Énoncé	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Les pesticides sont nécessaires et utiles	51 %	49 %	53 %	+4

Référence du sondage : Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 correspond à « pas du tout » et 7 à « tout à fait », dans quelle mesure êtes-vous d’accord avec chacun des énoncés suivants? Échelle : groupe de trois sur une échelle de sept points comprenant « je ne sais pas », où 7 signifie « tout à fait d’accord » et 1 signifie « pas d’accord du tout ». Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

3.5 Produits de rechange naturels aux pesticides classiques ou homologués

La préférence pour les solutions antiparasitaires artisanales, naturelles ou biologiques par rapport aux pesticides homologués était forte, la grande majorité des répondants (68 %) ayant mentionné qu’ils préféreraient de tels produits.

Plus de la moitié des répondants (59 %) conviennent que les options naturelles sont aussi efficaces que les pesticides classiques. Depuis 2019, les impressions concernant l’efficacité des pesticides naturels ont augmenté de cinq points de pourcentage. Les jeunes Canadiens ont tendance à avoir recours à des options naturelles. Un nombre nettement plus élevé de Canadiens âgés de 18 à 34 ans et de 35 à 54 ans ont déclaré qu’à leur avis, il existe des substituts naturels aux pesticides qui sont aussi efficaces que les pesticides classiques (60 % par rapport à 53 % en 2019 et 59 % par rapport à 52 % en 2019, respectivement).

Tableau 6 – Proportion de Canadiens qui sont d’accord avec les énoncés suivants

Énoncés	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Je préférerais utiliser une option de lutte antiparasitaire artisanale/naturelle/biologique plutôt qu’un pesticide homologué	65 %	67 %	68 %	+1

Énoncés	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Il existe des substituts naturels aux pesticides aussi efficaces que les pesticides classiques	58 %	54 %	59 %	+5

Référence du sondage : Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 correspond à « pas du tout » et 7 à « tout à fait », dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants? Échelle : groupe de trois sur une échelle de sept points comprenant « je ne sais pas », où 7 signifie « tout à fait d'accord » et 1 signifie « pas d'accord du tout ». Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

L'opinion qu'il existe des options naturelles aussi efficaces que les pesticides classiques a augmenté chez les hommes et les femmes (56 % par rapport à 50 % en 2019 pour les hommes et 62 % par rapport à 58 % en 2019 pour les femmes), de même que chez les Canadiens de moins de 55 ans (60 % par rapport à 53 % en 2019 chez les 18 à 34 ans et 59 % par rapport à 52 % en 2019 chez les 35 à 54 ans). Alors que la préférence pour les pesticides naturels et les perceptions de l'efficacité des pesticides naturels étaient constantes dans tous les groupes d'âge, ces perceptions sont influencées selon le sexe, car les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être d'accord avec les deux énoncés. La préférence envers les pesticides naturels variait également d'une région à l'autre. Elle était plus forte au Québec et dans la région de l'Atlantique par rapport aux autres provinces, et plus faible en Saskatchewan et au Manitoba.

Les résultats qualitatifs ont confirmé cette préférence envers les substituts naturels ou biologiques aux pesticides, comme l'a révélé le sondage. Certains participants ont exprimé une tendance à utiliser des remèdes artisanaux, principalement avec du vinaigre, pour contrôler les insectes dans leur jardin. D'autres participants ont exprimé une préférence envers les insectifuges naturels plutôt que ceux contenant des pesticides. Quelques participants autochtones ont particulièrement insisté sur ce point, mais pas exclusivement.

« J'achète un produit, ça s'appelle [nom de marque], c'est entièrement naturel. Ça protège contre les tiques. Je ne me souviens pas des ingrédients exacts, mais c'est quelque chose que vous pouvez trouver chez vous, en général, et ça marche. C'est le seul produit que j'utilise. » – Participant autochtone au groupe de discussion

« Je n'utilise aucun type de pesticides. J'utilise simplement du vinaigre et de l'eau, et cela a tendance à tuer la plupart des petits insectes. J'ai l'impression que si je pulvérise des pesticides sur mes légumes, je dois vraiment bien les laver. Alors, j'aurais peur de les manger. J'ai essayé de faire pousser des tomates l'année dernière, et il y avait plein de petits insectes dedans. J'allais acheter quelque chose, mais ensuite j'ai pensé, est-ce que je vais manger la tomate si je pulvérise tout avec ce pesticide? J'étais un peu inquiet, alors j'ai évité d'aller au magasin et j'ai essayé la méthode naturelle, juste pour ne pas prendre de risques. » – Participant au groupe de discussion de la Colombie-Britannique et des Territoires

En ce qui concerne les aliments et les fruits et légumes frais, la plupart des participants ont noté leur préférence envers les fruits et légumes biologiques, car ils les percevaient comme étant plus naturels et meilleurs pour la santé humaine et la biodiversité en raison de l'absence de pesticides. Dans un cas, un participant a estimé que l'utilisation de pesticides sur les fruits et légumes qu'il achetait avait une incidence sur les allergies de son enfant. Il a donc opté pour l'achat de produits locaux et a immédiatement remarqué une différence. En ce qui concerne les aliments importés, les attitudes n'étaient pas reflétées dans les comportements. Les aliments biologiques se trouvaient en dehors de la gamme de prix de la plupart des participants et n'étaient donc pas achetés régulièrement, surtout compte tenu du contexte inflationniste actuel. Laver soigneusement les légumes était une stratégie courante pour atténuer les inquiétudes liées à la consommation de pesticides.

« C'est juste que la nourriture est si chère en ce moment; acheter des produits biologiques n'est parfois pas faisable. » – Participant au groupe de discussion du Canada atlantique

« C'est intéressant, ce serait bien si j'avais le niveau de revenu qui me permettrait de prendre la décision d'acheter quelque chose qui a été cultivé localement et biologiquement par un agriculteur près de chez moi. » – Participant autochtone au groupe de discussion

« C'est que mon fils de 14 ans a des problèmes d'allergies. Je sais que si je fais mes courses dans un certain magasin ou quelque chose du genre, il ferait une poussée d'allergie. Les premières fois que c'est arrivé, je n'ai pas pu établir de lien quant à la raison pour laquelle ça s'est déclenché. Mais ensuite, quand nous avons changé, que nous avons commencé à acheter des produits locaux, il n'a plus eu ce problème, ni aucun autre. Mais quand nous avons de nouveau acheté au magasin, et que j'ai lavé les aliments deux ou trois fois, il n'a pas eu de problème grave là non plus. Donc, peu importe ce qu'ils mettent dessus, en cas de problème, assurez-vous simplement que c'est bien lavé à fond. Mais on se pose quand même des questions, du genre : est-ce vraiment sans danger ce que nous mangeons, et tout ça? » – Participant au groupe de discussion du Canada atlantique

De manière plus générale, les participants étaient d'avis que des recherches supplémentaires devraient être menées afin de trouver des options de rechange efficaces pour réduire notre dépendance en tant que société vis-à-vis les pesticides. Certains participants ont réitéré leurs préoccupations concernant les effets à long terme inconnus des pesticides sur la santé humaine et l'environnement, qui pourraient entraîner des coûts plus élevés pour la société à long terme.

« Je pense que plus de recherches à propos des options de rechange que nous pouvons utiliser devraient être effectuées au lieu d'utiliser la méthode chimique. Parce que vous savez, en fin de compte, c'est l'environnement, ça nous retombera dessus d'une manière ou d'une autre. Vos fruits n'auront peut-être pas l'air si beaux; ça ne me dérange pas. Le moins cher et le plus rapide, ce n'est peut-être pas nécessairement le meilleur pour l'organisme. C'est ce qu'on consomme, ce avec quoi on nourrit notre famille, et en particulier les jeunes enfants. » – Participant au groupe de discussion de la Colombie-Britannique et des Territoires

3.6 Usage acceptable des pesticides

En général, l'utilisation de pesticides s'est avérée plus acceptable dans les propriétés privées résidentielles et sur les matériaux de construction que dans les lieux publics, sur les aliments ou dans le secteur forestier commercial. Cependant, le taux d'acceptation est en hausse pour l'utilisation de pesticides dans les espaces verts publics, dans les aliments (importés et exportés), autour des étables et dans les applications de foresterie commerciale. L'utilisation de pesticides dans les écoles et autres bâtiments publics s'est avérée la moins acceptable.

Tableau 7 – Acceptabilité de l'usage des pesticides et des produits antiparasitaires

Application de pesticides	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Sur les matériaux de construction, comme le contreplaqué et les planchers de bois franc	60 %	60 %	61 %	+1
Sur les propriétés privées résidentielles, par les propriétaires	64 %	59 %	61 %	+2
Dans le secteur forestier commercial	53 %	51 %	56 %	+5
À l'intérieur des granges où sont hébergés des animaux agricoles, comme les poulaillers et les étables, et aux alentours	48 %	45 %	49 %	+4
Fruits et légumes et leurs produits destinés à être vendus au Canada ou exportés	39 %	39 %	47 %	+8
Espaces verts publics	41 %	39 %	45 %	+6
Aliments destinés à être importés au Canada	38 %	38 %	44 %	+6
Dans les écoles et autres bâtiments publics	-	-	42 %	s. o.

Référence du sondage : Q4. Dans quelle mesure pensez-vous qu'il est acceptable d'utiliser des pesticides ou produits

antiparasitaires dans chacun des domaines suivants? Échelle : groupes de deux sur une échelle de quatre points comprenant « je ne sais pas », où les deux réponses supérieures sont « très acceptable/plutôt acceptable » et les deux réponses inférieures sont « pas très acceptable/pas du tout acceptable ». Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

L'élargissement de l'acceptation des pesticides a été stimulé en particulier par les femmes et les personnes de moins de 55 ans. L'acceptation de la plupart de ces utilisations a augmenté au Québec, bien que le Québec et la région de l'Atlantique aient obtenu les niveaux d'acceptation des pesticides les plus bas par rapport aux autres provinces. Les répondants qui s'identifient comme étant Autochtones du Canada étaient moins susceptibles d'accepter l'utilisation de pesticides dans le secteur forestier commercial (49 % par rapport à 56 % de non-Autochtones).

Lors de la recherche qualitative, il était évident que la plupart des participants n'avaient pas beaucoup réfléchi à l'utilisation de pesticides dans les résidences privées et ne s'opposaient pas à leur utilisation. Une exception à cette règle provenait d'un participant qui s'est dit préoccupé par le risque potentiel que son animal de compagnie marche sur des pelouses qui ont été pulvérisées de pesticides.

L'utilisation de pesticides dans les espaces verts publics, en particulier les parcs, suscite plus d'inquiétudes. Cela était lié à une préoccupation envers la santé et le bien-être des enfants et des animaux domestiques qui pourraient fréquenter ces espaces. Même si cela mettait certains participants mal à l'aise, ils estimaient que c'était un problème sur lequel ils avaient peu de contrôle.

« Je ne me sens pas à l'aise avec les pesticides, même si on est inévitablement en contact avec eux, car les parcs les utilisent, ils sont partout. » – Participant au groupe de discussion de l'Ontario

Les niveaux de confort vis-à-vis des entreprises de lutte antiparasitaire reflètent les conclusions ci-dessus. Il était évident que la plupart des participants n'avaient pas réfléchi à ce sujet de manière approfondie et que même s'ils étaient inquiets, ils ne pouvaient pas faire grand-chose à ce sujet. Enfin, l'une des manières perçues les plus tangibles dont la santé personnelle avait été touchée concernait l'utilisation de pesticides en foresterie. Un participant du Canada atlantique a directement associé les problèmes respiratoires rencontrés à la pulvérisation des forêts pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

« Quand j'étais enfant, j'habitais dans une autre région de Terre-Neuve et je suis né avec des problèmes respiratoires. Je me souviens qu'à l'époque, il y avait, je pense, la tordeuse des bourgeons de l'épinette, et il y a eu des pulvérisations directement autour de la communauté où j'habitais pour lutter contre l'insecte. Cela a eu des répercussions sur ma mère et moi. Nous avons tous les deux eu des problèmes respiratoires. À l'époque, j'ai fini par être hospitalisé pendant environ une semaine. Je n'avais probablement que 10 ans à ce moment-là. Depuis lors, je suis quelque peu préoccupé par tout ce qui concerne la pulvérisation et ce genre de choses. J'ai toujours peur d'être à proximité de cela. Je ne veux même pas utiliser un insectifuge dans la maison, car cela semble avoir des effets négatifs sur moi. Pour les personnes sans problèmes respiratoires, il n'y a probablement pas lieu de s'inquiéter, mais pour moi et d'autres personnes ayant des problèmes respiratoires, ce n'est probablement pas le cas. C'est mon point de vue là-dessus. » – Participant au groupe de discussion du Canada atlantique

3.7 Fréquence de l'usage personnel des pesticides au cours des 12 derniers mois

Trois répondants sur dix (30 %) ont déclaré avoir utilisé un pesticide ou un produit antiparasitaire fréquemment (souvent/parfois) au cours des 12 derniers mois. Cela représente une augmentation importante de la fréquence d'utilisation par rapport à 2019 (26 %) et 2016 (27 %).

Tableau 8 – Proportion de Canadiens qui utilisent fréquemment ou rarement des pesticides

Fréquence d'utilisation des pesticides	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Utilisation fréquente (souvent/parfois)	27 %	26 %	30 %	+4
Utilisation peu fréquente (rarement/jamais)	72 %	72 %	69 %	-3

Référence du sondage : Q3. Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous utilisé un pesticide ou un produit antiparasitaire (comme des herbicides, des insecticides, des fongicides, des insectifuges et des pièges à rongeurs)?

Échelle : groupes de deux sur une échelle de quatre points comprenant « je ne sais pas », où les deux réponses supérieures correspondent à « souvent/parfois » et les deux réponses inférieures à « rarement/jamais ». Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

L'utilisation fréquente de pesticides a augmenté chez les hommes (36 % par rapport à 31 % en 2019) et chez les 18 à 34 ans (37 % par rapport à 29 % en 2019), de même que chez les 35 à 54 ans (33 % par rapport à 27 % en 2019). La Colombie-Britannique est la province où le taux de déclarations d'utilisation fréquente de pesticides a le plus augmenté (28 % par rapport à 18 % en 2019).

En 2023, la proportion de ceux qui ont déclaré utiliser un pesticide ou un antiparasitaire « souvent/parfois » était similaire dans toutes les provinces, sauf au Québec (21 % au Québec, par rapport à une gamme de 28 % à 36 % dans les autres provinces). Plus des trois quarts de l'échantillon québécois (78 %) ont déclaré avoir utilisé des pesticides « rarement » ou « jamais » au cours des 12 derniers mois. Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes (36 % par rapport à 24 % de femmes) de déclarer avoir fréquemment utilisé des pesticides, tandis que les personnes âgées de 55 ans ou plus étaient les moins susceptibles de déclarer une utilisation fréquente (22 %) par rapport aux personnes âgées de 18 à 34 ans et de 35 à 54 ans (37 % et 33 % respectivement).

L'utilisation fréquente de pesticides est plus élevée chez ceux qui sont convaincus que l'ARLA protège la santé et l'environnement (36 % qui utilisent souvent ou parfois des pesticides, par rapport à 21 % chez ceux qui ne sont pas confiants). La confiance est également plus élevée chez ceux qui savent que Santé Canada évalue la sécurité des pesticides (38 % qui utilisent souvent ou parfois des pesticides). Ceux qui estiment connaître très bien ou assez bien les pesticides sont également plus susceptibles d'utiliser ces produits souvent ou parfois (56 %).

3.8 Aspect sécuritaire de certains produits

En ce qui concerne les facteurs contribuant aux perceptions liées à la sécurité des produits, la recherche qualitative a révélé que les participants entretenaient une hypothèse sous-jacente selon laquelle les pesticides offerts au public avaient été soumis à des tests suffisants et étaient jugés sécuritaires. Les participants au volet qualitatif ont exprimé un niveau de confiance général envers la réglementation existante sur les pesticides, même s'ils en savaient très peu à son sujet. L'accès restreint à des pesticides plus puissants, abordé à la fois en ce qui a trait aux magasins gardant sous clef les pesticides de qualité supérieure ou à l'indisponibilité des pesticides vendus aux États-Unis au Canada, était un autre facteur contribuant à la sécurité perçue des produits sur le marché.

« Je crois que je me fie tout simplement à tout ce que [nom du détaillant] vend. Je me sens à l'aise avec ce qui est sur les étagères. Je suppose simplement que ça a été testé et que c'est sécuritaire pour tout le monde. » – Participant au groupe de discussion de l'Ontario

La compréhension que des types particuliers de pesticides, comme les herbicides, les insecticides, les fongicides, les agents de conservation pour les matériaux et le bois, les algicides et les rodenticides, peuvent être utilisés en toute sécurité a augmenté par rapport à il y a quatre ans. Néanmoins, les Canadiens n'étaient pas vraiment certains de l'aspect sécuritaire de ces produits puisque l'accord selon lequel ces produits peuvent être utilisés en toute sécurité variant entre 59 % et 66 %. Une exception à cette tendance était l'utilisation de dispositifs de lutte contre les insectes et les rongeurs non chimiques, les trois quarts des répondants (76 %) convenant qu'ils peuvent être utilisés en toute sécurité. En outre, un plus grand nombre de répondants ont indiqué que les insectifuges personnels pour humains pouvaient être utilisés en toute sécurité (65 %), par rapport aux répulsifs pour animaux visant à repousser les animaux sauvages nuisibles (57 %).

Tableau 9 – Proportion de Canadiens qui conviennent que ces pesticides peuvent être utilisés en toute sécurité

Types de pesticides	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Les herbicides, qui sont utilisés contre les mauvaises herbes	53 %	48 %	61 %	+13
Les insecticides, qui sont utilisés contre les insectes	57 %	55 %	66 %	+11
Les fongicides et les agents antimicrobiens, qui sont utilisés contre les champignons et autres micro-organismes	58 %	54 %	62 %	+8
Les agents de conservation des matériaux et du bois, pour protéger contre les champignons, les insectes et les térébrants marins	60 %	56 %	66 %	+10
Les rodenticides, qui sont utilisés contre les souris et les rats	56 %	53 %	59 %	+6
Les répulsifs pour animaux, pour repousser les animaux sauvages nuisibles	64 %	60 %	57 %	-3
Les dispositifs contre les insectes et les rongeurs, comme les lampes anti-insectes et les pièges à souris	78 %	75 %	76 %	+1
Les algicides, qui peuvent être utilisés contre les algues dans les piscines et les spas	63 %	59 %	65 %	+6
Les insectifuges personnels pour humains	-	-	65 %	s. o.

Référence du sondage : Q2. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord que les pesticides et produits antiparasitaires suivants peuvent être utilisés en toute sécurité? Échelle : groupes de deux sur une échelle à quatre points comprenant « je ne sais pas », les deux réponses supérieures correspondant à « fortement/plutôt d'accord » et les deux réponses inférieures à « plutôt/fortement en désaccord ». Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

Le scepticisme quant à l'utilisation sécuritaire de ces produits était plus susceptible d'être observé au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, où les niveaux d'accord étaient les plus bas. Alors que les niveaux d'accord étaient constants dans le reste des provinces pour presque tous les produits, l'Alberta avait le plus haut niveau d'accord pour l'énoncé déclarant que les herbicides et les algicides en particulier peuvent être utilisés en toute sécurité (72 % et 71 % respectivement). En général, les hommes étaient plus convaincus que les femmes que ces produits peuvent être utilisés en toute sécurité, et de manière générale, cette conviction s'estompe avec l'âge, car les personnes de 55 ans et plus

sont moins susceptibles de convenir que ces produits peuvent être utilisés en toute sécurité que celles âgées de 18 à 34 ans.

4. Sources de connaissances et d'information

4.1 Vue d'ensemble

Il reste encore beaucoup à faire pour accroître la confiance des Canadiens envers leurs connaissances en matière de pesticides. Seulement quatre Canadiens sur dix ont déclaré avoir le sentiment d'être suffisamment informés à propos des pesticides et de la lutte antiparasitaire. En fait, ils ont indiqué qu'ils recherchent davantage qu'avant des renseignements concernant les pesticides auprès de diverses sources et ils ont de plus en plus recours à des sources sur Internet (47 %).

Les tendances en matière de recherches sur Internet indiquent que les Canadiens ne savent peut-être pas exactement où chercher des renseignements à propos des pesticides, car ils ont principalement effectué des recherches sur Google (70 %). Les autres sites Web consultés comprennent ceux des produits pesticides (37 %), le site Web de Santé Canada (30 %), YouTube (25 %), le site Web du gouvernement du Canada (24 %), les sites Web des groupes environnementaux (19 %), les sites Web provinciaux (18 %), les sites Web agricoles (16 %), les sites Web des gouvernements municipaux (13 %), les blogues (13 %) et Facebook (9 %). Bien que l'utilisation de YouTube et des blogues ait presque doublé depuis 2019 pour ce qui est de la recherche de renseignements concernant les pesticides, ces sources n'ont pas encore atteint une place de premier plan parmi les principales sources considérées.

Les sites Web de Santé Canada et du gouvernement du Canada sont classés au deuxième niveau des outils de recherche utilisés pour effectuer des recherches sur les pesticides, et en 2023, l'utilisation de ces sites Web a augmenté (30 % par rapport à 27 % en 2020 et 24 % en 2016). Néanmoins, les Canadiens se sont montrés disposés à chercher des renseignements sur les sites Web du gouvernement du Canada et de Santé Canada, car bon nombre d'entre eux ont déclaré que s'ils en avaient la possibilité, ils consulteraient probablement ces sites Web pour obtenir des renseignements concernant les pesticides (64 % et 72 % respectivement).

L'aspect sécuritaire et les effets néfastes potentiels des pesticides étaient les principaux éléments d'information que les Canadiens recherchaient lorsqu'ils effectuaient des recherches sur les pesticides. Les sujets les plus populaires des recherches en ligne sur les pesticides sont la santé, la sécurité alimentaire, l'utilisation sûre des pesticides et l'impact environnemental.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer les risques des pesticides, les Canadiens recherchent principalement l'avis des spécialistes de la santé, et, naturellement, celui des agriculteurs, étant donné qu'ils sont les premiers groupes associés aux pesticides, ce qui est susceptible de leur conférer un niveau d'expertise. Les scientifiques de Santé Canada, les médecins et la Société canadienne du cancer sont considérés comme les sources les plus crédibles (par plus des deux tiers des Canadiens), suivis de près par le Collège royal des médecins et chirurgiens, les professeurs d'université et les agriculteurs (par environ six Canadiens sur dix).

4.2 Connaissance perçue et accès à l'information

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

La connaissance des pesticides continue d'être faible dans cet échantillon de Canadiens. Seuls quatre Canadiens sur dix se sentent suffisamment informés à propos des pesticides (38 %). Il s'agit d'une perception constante dans de nombreux sous-groupes, bien que les hommes continuent d'être plus susceptibles que les femmes de penser qu'ils disposent de renseignements adéquats concernant les pesticides (43 % par rapport à 32 % respectivement). Le manque de confiance persistant des Canadiens à disposer de connaissances suffisantes au sujet des pesticides indique qu'il y a encore du travail à faire en ce qui a trait à cette perception.

En revanche, les Canadiens déclarent lire les étiquettes des pesticides. Sept Canadiens sur dix ont déclaré qu'ils lisent toujours les étiquettes lorsqu'ils utilisent un produit pesticide (72 %). Cette habitude demeure inchangée par rapport à 2019 et continue d'être particulièrement plus répandue chez les hommes âgés (81 % chez les hommes de 55 ans et plus).

Tableau 10 – Proportion de Canadiens qui sont d'accord avec les énoncés suivants

Énoncés	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
J'estime être bien informé(e) au sujet des pesticides et des produits antiparasitaires	37 %	32 %	38 %	+6
Quand j'utilise un produit pesticide, je lis toujours l'étiquette	74 %	74 %	72 %	-2
Quand j'ai besoin de renseignements concernant les pesticides, je peux les obtenir	64 %	59 %	61 %	+2

Référence du sondage : Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 correspond à « pas du tout » et 7 à « tout à fait », dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants? Échelle : groupe de trois sur une échelle de sept points comprenant « je ne sais pas », où 7 signifie « tout à fait d'accord » et 1 signifie « pas d'accord du tout ». Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

4.3 Sources d'information consultées

Lorsqu'on leur a donné une liste de sources de recherche possibles à propos des pesticides, près de la moitié des répondants (47 %) ont mentionné avoir déjà utilisé Internet en tant que source. Depuis 2016, l'utilisation d'Internet et des entreprises de lutte antiparasitaire comme sources d'information sur les pesticides a graduellement augmenté. Parallèlement, la proportion de Canadiens qui ne mentionne aucune des sources qu'ils ont utilisées a diminué depuis 2016.

Tableau 11 – Sources déjà consultées pour obtenir des renseignements sur les pesticides parmi les suivantes

Liste des sources utilisées	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Je n'ai consulté aucune de ces sources	46 %	42 %	32 %	-10
Internet	36 %	41 %	47 %	+6
Quincaillerie	19 %	24 %	23 %	-1
Jardinerie	29 %	31 %	30 %	-1
Entreprise de lutte antiparasitaire/spécialiste en gestion antiparasitaire	10 %	12 %	17 %	+5
Un(e) ami(e)	8 %	10 %	13 %	+3
Un médecin	4 %	4 %	8 %	+4

Liste des sources utilisées	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Autre	1 %	2 %	0 %	-2

Référence du sondage : Q20A. Avez-vous déjà consulté les sources suivantes pour obtenir des renseignements sur les pesticides? Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

L'utilisation de l'une de ces sources d'information était la plus élevée parmi les répondants âgés de 18 à 34 ans et diminuait parmi les groupes plus âgés. De plus, les participants habitant au Manitoba et au Québec étaient les moins susceptibles d'avoir cherché des renseignements au sujet des pesticides auprès de l'une de ces sources, par rapport aux résidents d'autres régions du Canada.

Depuis 2016, la proportion de Canadiens qui disent n'avoir consulté aucune de ces sources est en baisse. Cela indique qu'une proportion croissante de Canadiens choisissent d'effectuer une recherche de renseignements concernant les pesticides.

4.4 Sources d'information consultées sur Internet

Le travail de Santé Canada en matière de promotion de l'information au sujet des pesticides en ligne a donné des résultats positifs. Depuis 2016, la proportion de Canadiens qui ont mentionné le site Web de Santé Canada comme source de recherche a augmenté progressivement. Actuellement, trois Canadiens sur dix ont déclaré avoir visité le site Web de Santé Canada dans le cadre d'une recherche de tels renseignements (30 %). Cette hausse a été observée au sein de tous les groupes démographiques.

Google occupe toujours la première place en tant que source en ligne la plus visitée pour effectuer des recherches à propos des pesticides. Sept Canadiens sur dix ont déclaré l'utiliser à cette fin. Bien que l'utilisation d'autres sites, comme YouTube et les blogues, en tant que source d'information sur les pesticides ait augmenté, notamment auprès des répondants âgés de 18 à 34 ans, ceux-ci figuraient toujours parmi les sources les moins consultées.

Fait intéressant, les sites Web sur les pesticides étaient populaires pour rechercher des renseignements et ils étaient utilisés par plus du tiers des Canadiens, ce qui est constant depuis le sondage de 2016.

Tableau 12 – Endroits où ont été effectuées les recherches de renseignements concernant les pesticides sur Internet (parmi les répondants qui ont cherché sur Internet)

Sites Web visités	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Google	64 %	71 %	70 %	-1
Site Web de produit antiparasitaire	38 %	38 %	37%	-1
Site Web de Santé Canada	24 %	27 %	30 %	+3
YouTube	7 %	14 %	25 %	+11
Site Web du gouvernement du Canada	19 %	25 %	24 %	-1
Sites Web de groupes environnementaux	24 %	22 %	19 %	-3
Site Web de gouvernement provincial	-	-	18 %	s. o.
Site Web sur l'agriculture	-	-	16 %	s. o.
Blogues	6 %	8 %	13 %	+5

Sites Web visités	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Site Web de gouvernement municipal	11 %	12 %	13 %	+1
Facebook	5 %	7 %	9 %	+2
Autre	1 %	4 %	0 %	-4

Référence du sondage : Q20B. Vous avez indiqué que vous avez recherché des renseignements concernant les pesticides sur Internet. Parmi la liste suivante, veuillez indiquer quels sites Web vous avez visités. Base : tous les répondants qui ont cherché des renseignements concernant les pesticides sur Internet (à Q20a) en 2016 (n = 716), en 2019 (n = 826) et en 2023 (n = 1041).

L'utilisation prédominante de Google, ainsi que l'augmentation de l'utilisation d'autres sites de recherche, comme YouTube et les blogues, indique que les Canadiens ne savent peut-être pas que Santé Canada fournit des renseignements au grand public sur son site Web, ou ignorent comment y avoir accès sur le site Web Canada.ca.

4.5 Sources d'information probables sur les pesticides

Une autre indication que les efforts de Santé Canada portent leurs fruits au sein de la population est révélée par le fait que les évaluations de la probabilité d'utiliser le site Web de Santé Canada pour rechercher des renseignements concernant les pesticides ont augmenté depuis 2016. Actuellement, près des trois quarts (72 %) des Canadiens ont déclaré avoir consulté le site Web de Santé Canada. Fait intéressant, la considération du site Web de Santé Canada pour ce type de recherche chute chez les répondants âgés de 35 à 54 ans (66 %) et est plus prédominante chez les groupes d'âge les plus jeunes et les plus âgés (73 % chez les 18 à 34 ans et 76 % parmi les 55 ans et plus).

Tableau 13 – Sources susceptibles d'être consultées pour obtenir des renseignements au sujet des pesticides

Sources susceptibles d'être utilisées	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Recherche sur Google	100 %	56 %	89 %	+33
Site Web de Santé Canada	64 %	66 %	72 %	+6
Sites Web de produits antiparasitaires	58 %	63 %	67 %	+4
Centre de rénovation ou de jardinage	63 %	64 %	65 %	+1
Sites Web du gouvernement du Canada	58 %	60 %	64 %	+4
Groupes environnementalistes	43 %	44 %	59 %	+15
Site Web de gouvernement provincial	-	-	58 %	s. o.
Un fournisseur de services antiparasitaires	45 %	50 %	55 %	+5
Site Web sur l'agriculture	-	-	53 %	s. o.
Famille et amis	100 %	36 %	52 %	+16
Autres mentions d'Internet ou sites Web	97 %	47 %	50 %	+3
Site Web de gouvernement municipal	-	-	49 %	s. o.
Ami(e)	-	-	43 %	s. o.
Médecin	-	-	43 %	s. o.
Médias sociaux	-	-	28 %	s. o.
Blogues	22 %	23 %	27 %	+4
Autre (veuillez préciser)	11 %	11 %	6 %	-5

Référence du sondage : Q22. Si vous recherchez des renseignements concernant les pesticides, seriez-vous susceptible de consulter les sources suivantes? Échelle : groupes de deux sur une échelle de quatre points comprenant « je ne sais pas », où les deux réponses supérieures sont « très susceptible/plutôt susceptible » et les deux réponses inférieures sont « pas très susceptible/pas du tout susceptible ». Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

Peu de participants aux groupes de discussion ont déclaré rechercher de manière proactive des renseignements concernant l'utilisation et la réglementation des pesticides. Par conséquent, les discussions ont porté sur les préférences des participants vis-à-vis de l'information à propos des pesticides dans un monde idéal.

Quant à savoir qui devrait avoir la responsabilité de fournir l'information, on a préféré que Santé Canada et les fabricants de pesticides fournissent des renseignements complets et exacts facilement accessibles. Les mentions de Santé Canada visaient en partie à contrer une certaine méfiance envers les fabricants de pesticides. De l'avis général, il était dans l'intérêt de Santé Canada comme des fabricants de fournir des renseignements exacts.

En ce qui concerne la hiérarchisation des renseignements fournis et diffusés, les participants ont déterminé trois domaines d'importance : l'utilisation appropriée, les risques et les effets secondaires. Les participants étaient manifestement d'avis que ces types de renseignements les aideraient à faire des choix éclairés, ainsi qu'à atténuer tout risque potentiel associé à l'utilisation.

« Un renseignement qui doit être mentionné. Quels sont les effets secondaires, s'il y en a, et quel est le niveau de consommation? Encore une fois, on parle des résidus. C'est le maximum. Ça devrait être mentionné s'il s'agit d'un pulvérisateur. Quelle quantité ne pas dépasser. Appliquez simplement une couche et ça devrait suffire. » – Participant au groupe de discussion de l'Ontario

En ce qui concerne la manière dont les renseignements devraient être fournis, le consensus était que les détails devraient être inclus et clairement indiqués sur tous les emballages et étiquettes des produits. Il a toutefois été noté que ces renseignements devraient être présentés de manière conviviale et les participants ont mis en garde contre les étiquettes comportant beaucoup de texte. Un petit nombre d'entre eux ont mentionné qu'ils pourraient utiliser Google pour rechercher plus de renseignements.

« Je crois seulement que si quelque chose qui me préoccupe, un produit chimique de jardin ou quelque chose du genre, il devrait être indiqué sur l'emballage. De cette façon, j'y ai accès si je veux le lire. Et bien sûr, si je veux en savoir plus à ce sujet, je peux faire une recherche sur Google. » – Participant au groupe de discussion des Prairies et de l'Alberta

4.6 Sujet lié aux pesticides pour la recherche en ligne

Les préoccupations concernant l'utilisation sécuritaire des pesticides et leurs effets sur la santé humaine et l'environnement influencent les associations négatives liées aux pesticides. Il n'est donc pas surprenant que des thèmes similaires soient utilisés comme principaux mots clés par ceux qui effectuent des recherches sur les pesticides. Les Autochtones du Canada souhaitent en savoir plus à propos des effets des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement (68 % et 67 % respectivement), tandis que les autres Canadiens ont tendance à s'intéresser davantage aux effets sur la santé humaine (64 % par rapport à 55 % pour les impacts sur l'environnement).

Tableau 14 – Sujets concernant les pesticides les plus susceptibles d’avoir fait l’objet d’une recherche sur Internet

Types de sujets pour la recherche en ligne	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Renseignements concernant la santé	59 %	60 %	72 %	+12
Sécurité alimentaire	-	-	71 %	s. o.
Renseignements concernant une utilisation en toute sécurité	65 %	64 %	69 %	+5
Renseignements concernant l’impact environnemental	47 %	49 %	65 %	+16
Qualité de l’eau	-	-	60 %	s. o.
Comment repousser les organismes nuisibles ou s’en débarrasser	55 %	57 %	58 %	+1
Contenu chimique	37%	43 %	55 %	+12
Renseignements concernant la sélection de produits	37%	37%	41 %	+4
Comment identifier les organismes nuisibles	28 %	33 %	41 %	+8
Autre	3 %	1 %	-	s. o.
Aucune de ces réponses	1 %	1 %	1 %	0
Je ne sais pas	1 %	0 %	-	s. o.

Référence du sondage : Q21. À propos de quel type de renseignements concernant les pesticides seriez-vous le plus susceptible d’effectuer une recherche? Base : tous les répondants qui ont cherché des renseignements concernant les pesticides sur Internet (à Q20a) en 2016 (n = 716), en 2019 (n = 826) et en 2023 (n = 1041).

4.7 Crédibilité des sources d’information

Santé Canada est bien placé pour diffuser des messages crédibles aux Canadiens à propos des risques liés pesticides. Les scientifiques de Santé Canada jouissent d’un niveau élevé de crédibilité au sein de la population, sept Canadiens sur dix (69 %) ayant déclaré se fier à ce qu’ils disent. Les médecins et la Société canadienne du cancer bénéficient du même niveau de crédibilité (68 % et 67 % respectivement), suivis de près par le Collège royal des médecins et chirurgiens, les agriculteurs et les professeurs d’université (entre 60 % et 64 %). Un porte-parole de Santé Canada et le ministre de la Santé accusent un retard par rapport à ces autres groupes dans le domaine des sources crédibles d’information à propos des risques liés aux pesticides (59 % et 54 % respectivement).

Tableau 15 – Crédibilité des sources

Fournisseurs de renseignements concernant les risques liés aux pesticides	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Un scientifique de Santé Canada	63 %	69 %	69 %	0
Un médecin	57 %	65 %	68 %	+3
Société canadienne du cancer	65 %	64 %	67 %	+3
Collège royal des médecins et chirurgiens	65 %	62 %	64 %	+2
Un agriculteur	-	-	61 %	s. o.
Un professeur d’université	40 %	55 %	60 %	+5
Un porte-parole de Santé Canada	54 %	56 %	59 %	+3
Association canadienne du droit de l’environnement	46 %	52 %	58 %	+6
Le ministre de la Santé	42 %	48 %	54 %	+6

Fournisseurs de renseignements concernant les risques liés aux pesticides	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Fondation David Suzuki	49 %	47 %	51 %	+4
Gouvernement provincial	-	-	46 %	s. o.
Gouvernement municipal	-	-	43 %	s. o.
Un porte-parole d'un fabricant de pesticides	13 %	17 %	26 %	+9
Autre, veuillez préciser	-	-	26 %	s. o.

Référence du sondage : Q11. En songeant aux différentes personnes ou organisations susceptibles de fournir des renseignements à propos des risques liés aux pesticides, dans quelle mesure pensez-vous pouvoir vous fier à ce qu'elles déclarent? Échelle : trois principaux groupes sur une échelle de sept points comprenant « je ne sais pas », où 7 signifie « je me fie en majeure partie à ce qu'elles déclarent » et 1 signifie « je ne me fie à rien de ce qu'elles déclarent ». Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

5. Connaissance du système de réglementation des pesticides

5.1 Vue d'ensemble

Au cours des quatre dernières années, la réalisation du fait que Santé Canada a un rôle à jouer dans l'évaluation de l'aspect sécuritaire des pesticides a considérablement augmenté. Près de quatre Canadiens sur dix (38 %) ont indiqué savoir que Santé Canada est responsable de l'évaluation de l'aspect sécuritaire des pesticides (hausse de huit points par rapport à 30 % en 2019). Bien qu'il s'agisse d'une amélioration, une certaine confusion persiste quant à savoir qui fait quoi en matière de réglementation. Lors du sondage, les deux tiers des répondants (65 %) ont correctement attribué les responsabilités de réglementation des pesticides au gouvernement fédéral, tandis qu'une proportion considérable d'entre eux (36 %) a indiqué que la responsabilité incombe au niveau provincial. De plus, la majorité (75 %) de ceux qui attribuent la responsabilité au domaine fédéral continue de croire qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada est le ministère fédéral qui réglemente les pesticides. Comparativement, une faible majorité (57 %) attribue ce rôle à Santé Canada.

L'amélioration de la sensibilisation au rôle de Santé Canada dans la réglementation des pesticides offre l'occasion de répondre à certaines des préoccupations de la population concernant l'aspect sécuritaire des pesticides, étant donné que les problèmes de santé et les dommages causés aux humains sont les principales idées négatives que les Canadiens associent aux pesticides. La recherche qualitative révèle que Santé Canada est bien placé pour entreprendre cette tâche : de nombreux participants aux groupes de discussion ont indiqué que Santé Canada était l'organisme auquel ils feraient confiance pour réglementer l'utilisation des pesticides étant donné la mission du ministère d'assurer la santé de la population. À cet effet, les participants s'attendaient à ce que Santé Canada consulte des sources diversifiées dans le cadre de son processus décisionnel et inclue l'expertise des organismes de protection de l'environnement et du secteur agricole.

5.2 Niveau de connaissance au sujet du processus de réglementation des pesticides au Canada

Les Canadiens deviennent progressivement mieux renseignés au sujet du processus de réglementation des pesticides au Canada, même si seulement quelques-uns (20 %) se considèrent comme étant informés (connaissance très bonne/plutôt

bonne) sur le sujet. Les jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans mènent cette progression; le tiers d'entre eux (33 %) a déclaré avoir une connaissance très bonne ou plutôt bonne à propos de ce processus, par rapport à 20 % en 2019. Une amélioration du score de connaissance a également été observée en Ontario (25 % par rapport à 18 % en 2019) et dans les provinces de l'Atlantique (19 % par rapport à 9 % en 2019).

Tableau 16 – Niveau de connaissance au sujet du processus de réglementation des pesticides au Canada

Niveau de connaissance	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Très bonne connaissance	1 %	2 %	3 %	+1
Connaissance plutôt bonne	13 %	13 %	17 %	+4
Connaissance assez limitée	45 %	44 %	46 %	+2
Aucune connaissance	41 %	41 %	34 %	-7
Sommaire				
Groupe de deux supérieur : (Connaissance très bonne/Connaissance plutôt bonne)	14 %	15 %	20 %	+5
Groupe de deux inférieur : (Connaissance assez limitée/Aucune connaissance)	86 %	85 %	80 %	-5

Référence du sondage : Q8. Dans l'ensemble, dans quelle mesure connaissez-vous le processus de réglementation des pesticides au Canada? Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

Les Québécois se sont avérés les moins bien informés par rapport aux résidents des autres provinces. Neuf personnes résidant au Québec sur dix (90 %) déclarent qu'elles ne connaissent pas très bien ou pas du tout le processus de réglementation des pesticides au Canada.

5.3 Compréhension du processus de prise de décisions réglementaires

À mesure que le niveau de connaissance à propos du système de réglementation des pesticides s'améliore, un plus grand nombre de Canadiens ont le sentiment de bien comprendre le processus décisionnel en matière de réglementation des pesticides. Près de deux Canadiens sur dix (18 %) ont déclaré avoir un niveau de compréhension élevé (niveau de compréhension passable à élevé) de la manière dont les décisions réglementaires sont prises, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à la proportion de 2019 (12 %). L'amélioration de ce score a été stimulée par les résidents de l'Ontario (21 % par rapport à 11 % en 2019) et ceux de la région de l'Atlantique (15 % par rapport à 5 % en 2019). Fait intéressant, le niveau de compréhension diminuait à mesure que l'âge augmentait. Les répondants âgés de 18 à 34 ans sont presque deux fois plus susceptibles que ceux de 35 à 54 ans et presque trois fois plus que ceux de 55 ans et plus d'évaluer leur niveau de compréhension comme étant élevé (28 %, 18 % et 11 % par tranche d'âge respectivement).

Malgré la proportion élevée de répondants (62 %) qui ont qualifié leur compréhension du processus décisionnel de faible (« je ne le comprends pas du tout » à « faible niveau de compréhension »), ces changements indiquent que Santé Canada est dans la bonne voie en augmentant l'ouverture et la transparence du système canadien de réglementation des pesticides.

Tableau 17 – Niveau de compréhension de la manière dont les décisions concernant la réglementation des pesticides sont prises

Niveau de compréhension	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
7 – Niveau de compréhension élevé	1 %	1 %	2 %	1
6	2 %	3 %	3 %	0
5	8 %	8 %	12 %	4
4	15 %	16 %	20 %	4
3	20 %	17 %	19 %	2
2	20 %	21 %	17 %	-4
1 – Je ne le comprends pas du tout	33 %	33 %	25 %	-8
Sommaire				
Groupe de trois supérieur (7 Niveau de compréhension élevé, 6, 5)	11 %	12 %	18 %	+6
Groupe de trois inférieur (1 Je ne comprends pas du tout, 2, 3)	74 %	72 %	62 %	-10

Référence du sondage : Q10. Dans quelle mesure comprenez-vous la manière dont les décisions concernant la réglementation des pesticides sont prises? Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

5.4 Sensibilisation à l'évaluation des risques de Santé Canada

Au cours des quatre dernières années, la réalisation du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides a considérablement augmenté. Près de quatre Canadiens sur dix (38 %) ont indiqué savoir que Santé Canada est responsable de l'évaluation de l'aspect sécuritaire des pesticides (hausse de huit points par rapport à 30 % en 2019). Cette prise de conscience a connu la plus forte augmentation en Ontario (39 % par rapport à 29 % en 2019) et en Colombie-Britannique (38 % par rapport à 25 % en 2019).

Les jeunes Canadiens de 18 à 34 ans étaient les plus susceptibles (45 %) d'être au courant que Santé Canada évalue la sécurité des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente ou l'utilisation, comparativement à un peu plus des deux tiers (36 %) des personnes âgées 35 à 54 ans et à celles âgées de 55 ans et plus.

Tableau 18 – Accord ou désaccord : Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente et l'utilisation au Canada

Niveau de sensibilisation	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
7 – Tout à fait au courant	5 %	6 %	9 %	+3
6	8 %	7 %	10 %	+3
5	18 %	16 %	20 %	+4
4	18 %	20 %	18 %	-2
3	12 %	12 %	11 %	-1
2	8 %	10 %	7 %	-3
1 – Pas du tout au courant	24 %	22 %	20 %	-2
Je ne sais pas	7 %	6 %	5 %	-1
Sommaire				
Groupe de trois supérieur (7. Tout à fait au courant, 6, 5)	31 %	30 %	38 %	+8

Niveau de sensibilisation	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Groupe de trois inférieur (1. Pas du tout au courant, 2, 3)	44 %	44 %	38 %	-6

Référence du sondage : Q12. Avant aujourd’hui, dans quelle mesure étiez-vous au courant que Santé Canada évalue la sécurité des pesticides avant de décider s’ils peuvent être homologués pour la vente et l’utilisation au Canada? Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

Les résultats qualitatifs ont brossé un tableau partiellement encourageant. Malgré les préoccupations sous-jacentes concernant les implications ou les effets secondaires de l’utilisation des pesticides signalés, parmi tous les groupes, on observait un sentiment général de confiance envers les mécanismes en place pour régler adéquatement l’utilisation des pesticides et protéger la sécurité de la population canadienne ainsi que de l’environnement. En fait, une opinion faisait état du fait que sans cela, il faudrait nécessairement vivre dans la méfiance et la paranoïa. Santé Canada a été mentionné spontanément dans presque toutes les discussions en tant qu’organisme auquel les participants auraient confiance pour régler les pesticides utilisés au Canada. La présupposition sous-jacente était que Santé Canada a à cœur l’intérêt de la santé de la population lors de l’évaluation de la sécurité des pesticides.

Lorsqu’on leur a demandé d’évaluer le succès de Santé Canada en matière de réglementation des pesticides, la majorité des participants ont indiqué que Santé Canada faisait un « bon travail » ou un « travail moyen ». Pour la plupart des participants, le sentiment de confiance envers Santé Canada était lié à l’absence de mauvaises nouvelles ou à l’absence d’expériences personnelles négatives concernant la réglementation ou l’utilisation des pesticides. Quelques participants ont été plus précis en déterminant des facteurs qui ont renforcé leur sentiment de confiance, l’un faisant référence à ses règlements détaillés et un autre au rappel de produits pouvant être dangereux pour les consommateurs. Ceux qui ont des perceptions moins positives du travail de Santé Canada en matière de réglementation des pesticides attribuaient ces perceptions au manque perçu d’information publique à ce sujet. Le fait que les participants se sentaient mal informés était perçu comme la preuve d’un mauvais travail de la part de Santé Canada pour ce qui est de tenir le public informé. Tout au long des discussions, il était évident que la plupart des participants n’avaient pas examiné de manière très approfondie la réglementation en matière de pesticides.

« J’ai voté pour un bon travail. Je ne me souviens d’aucun cas où quelqu’un est tombé malade à cause de quelque chose que Santé Canada a approuvé. Et je ne parle pas de croustilles ou de quoi que ce soit du genre. Par exemple, je ne me souviens d’aucun cas d’empoisonnement dû à une négligence. Alors, j’ai mis un bon travail. »
– Participant au groupe de discussion de la Colombie-Britannique et des Territoires

« Le fait que nous ne sachions pas, le fait que nous ayons besoin de davantage d’information indique qu’il fait un mauvais travail, à mon avis. Je ne connais pas grand-chose à la sécurité liée aux pesticides, à part les toxines qu’ils contiennent. » – Participant à un groupe de discussion en Ontario

5.5 Connaissance des produits qui sont réglementés

La conscience du fait que certains types de pesticides (comme les insectifuges) sont réglementés au Canada a augmenté. Alors que cette conscience était assez constante au sein de presque tous les groupes démographiques, les jeunes Canadiens étaient plus conscients du fait que les pièges à fourmis sont réglementés que leurs homologues plus âgés. Près de la moitié (46 %) des répondants âgés de 18 à 34 ans savaient que les pièges à fourmis sont réglementés, par rapport à 36 % de ceux âgés de 35 à 54 ans et 39 % de ceux âgés de 55 ans et plus.

Dans l'ensemble, il est possible d'améliorer la sensibilisation à la réglementation pour la plupart de ces produits.

Tableau 19 – Produits réglementés en tant que pesticides au Canada

Produits réglementés	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Désherbant (herbicides)	51 %	51 %	54 %	+3
Insectifuges/chasse-moustique	41 %	43 %	50 %	+7
Pièges à fourmis (insecticides)	33 %	37 %	40 %	+3
Produits chimiques pour piscine	31 %	33 %	36 %	+3
Bois traité	30 %	31 %	30 %	-1
Colliers antipuces pour animaux de compagnie	25 %	27 %	29%	+2
Lampe anti-insectes	16 %	19 %	23 %	+4
Certains appareils générant des ultraviolets (UV) et de l'ozone	-	-	17 %	s. o.
Aucune de ces réponses	4 %	2 %	3 %	+1
Je ne sais pas	36 %	36 %	26 %	-10

Référence du sondage : Q7. À votre connaissance, lesquels des produits suivants, le cas échéant, sont réglementés en tant que pesticides au Canada? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent selon vous. Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

5.6 Connaissance des autorités compétentes responsables de la réglementation des pesticides

Les différents rôles et responsabilités en matière de pesticides et la façon dont ils sont répartis entre les autorités fédérales, provinciales et municipales sont une source de confusion pour les Canadiens. Bien que les rôles soient décrits sur le site Web de Santé Canada, cela indique la nécessité d'améliorer les explications des distinctions ou de les rendre plus accessibles.

De nombreux Canadiens continuent de croire que les gouvernements provinciaux et les administrations municipales ont une part de responsabilité dans la réglementation des pesticides. Bien que cela soit exact, les provinces et les municipalités ne sont pas responsables de l'évaluation et de la réglementation des pesticides avant qu'ils puissent être vendus ou utilisés au Canada. Les provinces et les municipalités peuvent restreindre l'utilisation de certains pesticides homologués sur les propriétés publiques et privées, mais elles ne peuvent prendre aucune mesure qui protège moins la santé et l'environnement que celles déterminées par Santé Canada. Alors que les deux tiers des Canadiens (65 %) ont correctement attribué les responsabilités de réglementer des pesticides au gouvernement fédéral, un pourcentage important les a plutôt attribuées au gouvernement provincial (36 %, hausse de deux points de pourcentage) ou au gouvernement municipal (22 %, hausse de cinq points de pourcentage). La moitié des Canadiens de 18 à 34 ans (49 %) attribuent la responsabilité de la réglementation au gouvernement fédéral, beaucoup moins que ceux âgés de 55 ans et plus (74 %) et ceux de 35 à 54 ans (66 %).

Tableau 20 – Ordre de gouvernement responsable de la réglementation des pesticides au Canada

Ordres de gouvernement	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Gouvernement fédéral	62 %	65 %	65 %	0

Ordres de gouvernement	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Gouvernement provincial	34 %	34 %	36 %	+2
Gouvernement municipal	20 %	17 %	22 %	+5
Je ne sais pas	18 %	18 %	17 %	-1

Référence du sondage : Q9A. Selon vous, quel(s) ordre(s) de gouvernement est/sont responsable(s) de la réglementation des pesticides au Canada? Gouvernement fédéral, gouvernement provincial, gouvernement municipal. Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

En outre, la proportion des répondants qui attribuent la responsabilité du gouvernement fédéral à Agriculture et Agroalimentaire Canada demeure élevée (75 %). Comparativement, une faible majorité (57 %) attribue ce rôle à Santé Canada. Fait intéressant, la compréhension du fait que Santé Canada réglemente les pesticides était plus répandue en Ontario (64 %) que dans les autres provinces. Les résidents de la Colombie-Britannique étaient beaucoup plus susceptibles de répondre Agriculture et Agroalimentaire Canada (81 %).

Tableau 21 – Ministère du gouvernement fédéral responsable de la réglementation des pesticides au Canada

Ministère fédéral	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Agriculture et Agroalimentaire Canada	73 %	75 %	75 %	0
Santé Canada	55 %	60 %	57 %	-3
Environnement et Changement climatique Canada	34 %	41 %	41 %	0
Je ne sais pas	9 %	7 %	6 %	-1

Référence du sondage : Q9BA. Selon vous, quel(s) ministère(s) du gouvernement fédéral est/sont responsable(s) de la réglementation des pesticides au Canada? Base : tous les répondants qui ont sélectionné le gouvernement fédéral (à Q9a) en 2016 (n = 1257), en 2019 (n = 1321) et en 2023 (n = 1423).

La compréhension des entités responsables de la réglementation des pesticides au Canada varie entre les personnes qui s'identifient comme étant Autochtones du Canada et les autres. Les deux tiers des Canadiens (y compris les deux tiers des Autochtones du Canada) ont correctement indiqué que le gouvernement fédéral est l'ordre de gouvernement responsable de la réglementation des pesticides au Canada. Cependant, un plus grand nombre de Canadiens ont indiqué qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada est responsable de la réglementation des pesticides (74 % des Canadiens non autochtones et 77 % des Autochtones du Canada) que Santé Canada (56 % des Canadiens non autochtones). Les Autochtones du Canada étaient plus susceptibles de savoir que Santé Canada est l'organisme responsable de la réglementation des pesticides que les autres Canadiens (69 % par rapport à 56 % respectivement).

Comme nous l'avons déjà mentionné, lors des discussions qualitatives, on supposait généralement que Santé Canada réglementait les pesticides et, plus important encore, on faisait confiance au ministère pour le faire efficacement. Il y a eu un débat à propos des avantages et des inconvénients d'une responsabilité relevant du gouvernement fédéral par rapport au gouvernement provincial. D'une part, les participants étaient d'avis que la réglementation devrait être uniforme dans tout le pays, surtout si l'on considère que les effets environnementaux des pesticides peuvent se faire sentir d'une province à l'autre. Ainsi, selon certains participants, la réglementation des pesticides par le gouvernement fédéral assurerait l'uniformité dans l'ensemble du pays, contrairement à l'application de normes différentes dans chaque province. Ceux qui préconisaient la participation du gouvernement provincial au processus de

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

réglementation ont également justifié leur point de vue en se basant sur les divers intérêts provinciaux. Ces participants estimaient qu'étant donné que chaque province peut avoir des intérêts et des besoins différents, et compte tenu de l'impact environnemental des pesticides, elles devraient avoir la possibilité d'utiliser leur propre jugement et leur discrétion en matière de réglementation des pesticides. D'autres encore prônaient la collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux, estimant qu'il devrait y avoir des normes fédérales de base que toutes les provinces seraient tenues de respecter et qu'en plus, elles devraient avoir le pouvoir discrétionnaire de déterminer leurs règlements en matière de pesticides.

« Je pense qu'il devrait y avoir comme un travail au niveau fédéral pour voir quels types de produits chimiques est-ce qu'on accepte, c'est quoi les effets connus actuels, à long terme, puis que la recherche soit continuellement mise à jour. D'une autre part, je trouve que c'est important que ce soit régulé aussi au niveau provincial. Comme [participant du groupe de discussion] a mentionné qu'elle, elle fait confiance à quelqu'un d'expérience, mais je trouve que tout le monde, toutes les personnes qui travaillent avec ces produits nocifs-là, au quotidien, dans nos villes, dans nos villages, etc., ils devraient encadrer, puis il devrait y avoir une inspection assez régulière de leurs pratiques. Fait que moi, c'est la façon que je verrais ça. » – Participant au groupe de discussion du Québec

« C'est que l'Alberta va avoir une vision différente de ce qui est sécuritaire que, oh je ne sais pas, le sud de l'Ontario ou un endroit semblable. Je pense que c'est probablement à eux de décider ce qu'ils veulent dans leurs eaux et leurs rivières. Et ce serait quelque chose comme une sécurité publique d'ordre provincial qui devrait faire cela, pas d'ordre fédéral. » – Participant au groupe de discussion de la Colombie-Britannique et des Territoires

Plus généralement, lorsqu'on a demandé aux participants aux groupes de discussion qui d'autre devrait participer aux processus de réglementation des pesticides, il y avait consensus sur le fait que plus il y avait de participants, mieux c'était. Les répondants sont favorables à la participation des organismes de protection de l'environnement, car ceux-ci étaient considérés comme une voix faisant autorité au sujet des effets des pesticides sur la faune et l'écosystème en général. Le fait que les pesticides étaient largement utilisés dans l'agriculture a généré une ouverture à ce que Santé Canada consulte les agriculteurs et collabore avec le ministère fédéral qui supervise l'agriculture. En ce qui concerne la participation du public au processus de réglementation, les opinions étaient quelque peu mitigées. Certains participants étaient fortement convaincus de l'importance de la participation du public dans le processus de réglementation, tandis que d'autres ont admis qu'ils n'avaient pas l'expertise nécessaire pour offrir des opinions éclairées. Ces derniers étaient plus susceptibles d'insister sur l'importance de la participation de scientifiques au processus. Enfin, presque tous les participants étaient contre la participation des fabricants de pesticides dans le processus de réglementation des pesticides, compte tenu de leur « intérêt direct ». Les participants ont estimé qu'ils se concentreraient sur le profit et sur la poursuite de leurs propres objectifs, plutôt que sur les intérêts des consommateurs et de l'environnement. De même, certains ont exprimé des sentiments similaires au sujet de la participation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, affirmant qu'il pourrait avoir un intérêt direct envers la productivité des agriculteurs aux dépens de la sécurité publique. Finalement, les participants étaient généralement d'avis que Santé Canada devrait consulter un large éventail d'intervenants, mais avoir le dernier mot sur la décision. Ce dernier aspect était lié à leur niveau de confiance sous-jacent envers l'organisation.

« Je ne sais pas si quelqu'un d'autre qui décide en notre nom en tant qu'organisme gouvernemental a vraiment tous nos intérêts à cœur. Il peut y avoir d'autres facteurs que nous ignorons, mais je pense que les gens devraient

avoir le droit d'avoir leur mot à dire dans une société démocratique. » – Participant au groupe de discussion de l'Ontario

« Ce qui m'inquiète, c'est de savoir sur quoi cette information serait basée. Dans le monde actuel, on peut trouver des biais de confirmation, quel que soit le sujet sur lequel on fait une recherche. Par conséquent, je préférerais avoir un organisme de réglementation qui utilise la science et la recherche pour parvenir à une conclusion et pour établir des paramètres, plutôt que de tenter de concilier tous les points de vue. Cela vient de moi en tant que citoyen pragmatique, pas en tant qu'agriculteur. J'ai vu beaucoup trop de cas où quelqu'un décide soudainement quelque chose sans autre raison plus solide que le fait qu'il l'a entendu quelque part en ligne et qu'il s'y fie. » – Participant au groupe de discussion des Prairies et de l'Alberta

6. Confiance envers Santé Canada (ARLA) pour réglementer les pesticides

6.1 Vue d'ensemble

L'opinion publique selon laquelle Santé Canada réglemente efficacement l'utilisation des pesticides a augmenté, en particulier chez les jeunes Canadiens. La confiance envers Santé Canada pour protéger les aliments et l'eau potable des résidus de pesticides a considérablement augmenté (hausse de sept points de pourcentage par rapport à 2019). Six Canadiens sur dix ont déclaré être convaincus que Santé Canada a mis en place des processus adéquats pour protéger le public, une hausse par rapport à 53 %. Plus de Canadiens conviennent également que Santé Canada tient compte de la science moderne au moment de prendre ses décisions en matière de pesticides (60 % par rapport à 52 % en 2019).

Fait intéressant, la confiance du public a augmenté malgré le fait que la majorité ignore si l'ARLA mène ses propres recherches pour tester les produits afin de vérifier leur efficacité dans la lutte contre les organismes nuisibles, ou même si les produits sont contaminés. Le plus souvent, le public croit que l'ARLA examine les données relatives aux ingrédients des produits pour s'assurer qu'elles correspondent bien à ce qui est énoncé, que les produits comportent des mises en garde adéquates à propos des risques et que les produits et leur mode de fabrication respectent les normes sanitaires et environnementales. La recherche qualitative a révélé que l'information concernant le travail de l'ARLA produisait des effets mitigés. D'une part, il était rassurant de connaître l'existence de l'Agence, mais de l'autre, les participants étaient alarmés d'apprendre que le cycle de réévaluation des produits était de quinze ans. L'opinion générale était favorable à un suivi plus régulier.

Les jeunes sont de plus en plus intéressés par les consultations publiques à ce sujet. La conscience du fait que Santé Canada consulte le public à propos des décisions a doublé, passant de 12 % à 22 % au cours des quatre dernières années. La plus forte augmentation est venue des jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans, dont 34 % ont déclaré être au courant des consultations publiques au sujet des décisions relatives aux pesticides.

6.2 Connaissance de ce que fait l'ARLA

La plupart des Canadiens avaient une certaine idée du mandat de l'ARLA ou du moins pouvaient envisager ses responsabilités principales. Environ six Canadiens sur dix ont indiqué que l'ARLA s'assure probablement que les pesticides vendus et utilisés au Canada respectent les normes sanitaires et exige d'inclure des avertissements sur les

étiquettes des produits pour s’assurer que les consommateurs sont informés des risques liés à l’utilisation des produits et de la façon de les utiliser en toute sécurité. Un peu plus de la moitié des répondants ont indiqué que l’ARLA exige probablement que les entreprises qui vendent des produits antiparasitaires les retirent du marché s’ils sont jugés dangereux. Une proportion similaire a indiqué que l’ARLA s’assure probablement que les produits antiparasitaires vendus et utilisés au Canada respectent les normes et définit des normes de sécurité pour les entreprises fabriquant et manipulant des produits. Moins de Canadiens, seulement la moitié d’entre eux, ont indiqué qu’ils croyaient que l’ARLA vérifie que les ingrédients des produits sont tels qu’ils sont indiqués sur le produit et le fait régulièrement pendant que les produits sont sur le marché.

Moins de la moitié des Canadiens ont déclaré croire que l’ARLA mène ses propres recherches pour tester les produits, examine les publicités pour s’assurer qu’elles ne suggèrent pas de renseignements trompeurs à propos des produits ou évalue les produits pour vérifier leur efficacité en matière de lutte contre les organismes nuisibles.

Tableau 22 – Responsabilité de l’ARLA de Santé Canada en ce qui concerne les pesticides

Énoncés	2023
S’assurer qu’un produit respecte les normes sanitaires	61 %
Exiger des avertissements précis sur les étiquettes des produits afin que les consommateurs soient conscients des risques précis liés à l’utilisation du produit et de la manière de les prévenir en se conformant aux instructions sur l’étiquette	58 %
Exiger que les entreprises qui vendent des produits antiparasitaires les retirent du marché si Santé Canada détermine que leur utilisation est dangereuse	56 %
S’assurer qu’un produit respecte les normes environnementales	55 %
Établir des normes de sécurité à suivre pour les entreprises qui fabriquent, possèdent, manipulent, stockent, transportent, importent, distribuent, vendent ou utilisent ces produits	54 %
S’assurer que les produits contiennent bien les ingrédients indiqués	52 %
Examiner les produits sur le marché de façon continue pour s’assurer qu’ils répondent toujours aux normes de sécurité	50 %
Tester les produits pour s’assurer qu’ils ne sont pas contaminés	47 %
Examiner les publicités des produits pour s’assurer qu’elles ne sont pas trompeuses	40 %
S’assurer qu’un produit est efficace pour lutter contre les organismes nuisibles	38 %
Je ne sais pas	16 %
Aucune de ces réponses	1 %

Référence du sondage : Q16. Quelles tâches, le cas échéant, relèvent de la responsabilité de l’ARLA de Santé Canada en ce qui a trait aux pesticides? Base : tous les répondants en 2023 (n = 2206). Remarque : En 2023, la question a été changée de place pour être présentée plus tôt, avant la description de ce que fait l’ARLA de Santé Canada. Par conséquent, le suivi n’est pas recommandé.

Dans le volet qualitatif de cette recherche, les participants ont reçu une brève description des responsabilités de l’ARLA. Certains participants ont estimé qu’il est « rassurant » de savoir qu’un système et une Agence sont en place, garantissant que les pesticides offerts sur le marché sont sûrs et respectent une certaine norme.

À la suite de la reconnaissance de la valeur d’une telle Agence, l’attention des participants a rapidement abordé le cycle de réévaluation des pesticides actuellement sur le marché. Plus précisément, le fait que les pesticides sur le marché sont

réévalués tous les 15 ans pour s'assurer que les produits répondent aux normes scientifiques actuelles. Presque tous les participants ont estimé que ce cycle était trop long pour être vraiment efficace, ce qui concorde avec les recherches qualitatives précédentes effectuées à ce sujet. Ces sentiments étaient fondés sur l'idée que beaucoup de choses peuvent changer en 15 ans et que cette période pourrait permettre à des effets secondaires nocifs de l'utilisation des pesticides de se manifester. Un cycle d'évaluation plus court, de « un ou deux ans », a été suggéré, ainsi que la fourniture de détails décrivant le processus d'examen, notamment tout mécanisme qui pourrait être en place pour répondre aux préoccupations soulevées. À la suite des deux premiers groupes de discussion, en conséquence des questions et des préoccupations qui ont émergé, les participants ont reçu des renseignements supplémentaires concernant le cycle de réévaluation, en particulier le fait que les produits sont évalués plus fréquemment qu'aux 15 ans, au besoin. Cependant, les participants ont encore soulevé des questions similaires, y compris celles relatives aux circonstances qui justifieraient une réévaluation plus rapide.

« Dans 15 ans, nos enfants pourraient développer des problèmes de santé dont nous ne sommes même pas conscients, car nous utilisons le produit depuis tout ce temps. Ça doit être beaucoup plus tôt que 15 ans, c'est sûr. » – Participant au groupe de discussion de l'Ontario

« Moi, je suis concernée par le "ou moins, au besoin. "; « C'est réévalué tous les 15 ans ou moins, au besoin. » C'est quoi au besoin? C'est quand un paquet de gens meurent parce qu'il y a un produit toxique dans l'eau? Je ne sais pas, moi. Ça me fait peur, ça. » – Participante au groupe de discussion du Québec

6.3 Perceptions de l'efficacité de Santé Canada

Les deux tiers des Canadiens (66 %) ont déclaré être convaincus (très ou assez) que Santé Canada effectue un bon travail de protection de la santé humaine contre les risques liés aux pesticides. Presque autant de répondants (62 %) ont indiqué la même chose à propos de la protection de l'environnement contre les risques liés aux pesticides. Les Canadiens d'âge moyen de 35 à 54 ans ont indiqué être moins confiants (60 %) que ceux qui sont plus jeunes (moins de 35 ans, 70 %) ou plus âgés (55 ans et plus, 68 %). Les répondants du Québec (60 %) et du Canada atlantique (60 %) étaient moins confiants que ceux de l'Ouest canadien (71 % en Colombie-Britannique et en Alberta, et 70 % en Saskatchewan et au Manitoba) que Santé Canada effectue un bon travail pour protéger les humains contre les pesticides. Fait intéressant, les résidents du Québec, qui sont moins confiants, étaient plus susceptibles d'avoir indiqué croire que Santé Canada s'appuie sur des études universitaires ou évaluées par des pairs (55 % par rapport à 46 % à l'échelle nationale), tandis que les résidents de la Colombie-Britannique, qui sont plus confiants, étaient plus susceptibles d'indiquer que Santé Canada s'appuie sur les examens d'autres autorités réglementaires reconnues à l'échelle internationale (57 % par rapport à 48 % chez les résidents du Québec), les données de surveillance (68 % par rapport à 56 %) et les rapports d'incidents (56 % par rapport à 44 %).

Par rapport aux autres, les Autochtones du Canada se fient moins à Santé Canada pour effectuer un bon travail de protection de la santé humaine contre les risques liés aux pesticides (59 % par rapport à 67 %) ainsi que de protection de l'environnement (sol, eau, air, faune et animaux domestiques) (56 % par rapport à 62 %).

Tableau 23 – Confiance envers Santé Canada pour protéger les humains contre les pesticides de manière adéquate

Énoncés	2023
J'ai tout à fait confiance	14 %
J'ai plutôt confiance	52 %
Je n'ai pas beaucoup confiance	21 %
Je n'ai pas du tout confiance	7 %
Je ne sais pas	6 %
Sommaire	
Groupe de deux supérieur : (J'ai tout à fait confiance/J'ai plutôt confiance)	66 %
Groupe de deux inférieur : (Je n'ai pas beaucoup confiance/Je n'ai pas du tout confiance)	28 %

Référence du sondage : Q14 (nouveau en 2023). Dans quelle mesure êtes-vous convaincu(e) que Santé Canada effectue un bon travail pour protéger la santé humaine contre les risques liés aux pesticides? Base : tous les répondants en 2023 (n = 2206). Remarque : Précédemment, cette question regroupait la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux pesticides. En 2023, ces aspects ont été divisés en deux questions : Q14 (santé humaine) et Q14a (environnement). Par conséquent, le suivi n'est pas comparable.

Tableau 24 – Confiance envers Santé Canada pour protéger l'environnement contre les pesticides de manière adéquate

Énoncés	2023
J'ai tout à fait confiance	12 %
J'ai plutôt confiance	50 %
Je n'ai pas beaucoup confiance	23 %
Je n'ai pas du tout confiance	8 %
Je ne sais pas	7 %
Sommaire	
Groupe de deux supérieur : (J'ai tout à fait confiance/J'ai plutôt confiance)	62 %
Groupe de deux inférieur : (Je n'ai pas beaucoup confiance/Je n'ai pas du tout confiance)	31 %

Référence du sondage : Q14A (nouveau en 2023). Dans quelle mesure avez-vous confiance que Santé Canada effectue un bon travail pour protéger l'environnement (sol, eau, air, faune, animaux domestiques) contre les risques liés aux pesticides? Base : tous les répondants en 2023 (n = 2206).

La confiance du public envers Santé Canada pour protéger les aliments et l'eau potable des résidus de pesticides a considérablement augmenté (en hausse de sept points de pourcentage par rapport à 2019). Six Canadiens sur dix ont indiqué qu'ils étaient convaincus que Santé Canada avait mis en place des processus adéquats pour protéger le public, par rapport à 53 % auparavant. Les Canadiens de tous âges ont démontré un niveau de confiance accru, plus prononcé chez les répondants de 18 à 34 ans (en hausse de 11 points de pourcentage par rapport à cinq et six points chez les 35 à 54 ans et les 55 ans et plus, respectivement). Notamment, depuis 2019, la confiance a augmenté davantage chez les hommes (en hausse de dix points de pourcentage) que chez les femmes (en hausse de quatre points de pourcentage).

L'opinion publique selon laquelle Santé Canada tient compte de la science moderne au moment de prendre ses décisions en matière de pesticides a également augmenté, avec une hausse de huit points de pourcentage. Maintenant, six Canadiens sur dix sont d'accord avec ce sentiment. Cette hausse est principalement observée chez les hommes plutôt que chez les femmes (dix points de pourcentage et cinq points de pourcentage respectivement), ainsi que chez les jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans (hausse de 13 points de pourcentage).

Près des deux tiers des Canadiens conviennent que lorsque les pesticides présentent des risques inacceptables, ils sont retirés du marché canadien (en hausse de trois points par rapport à 2019 et de dix points par rapport à 2016). Moins de Canadiens ont convenu que le gouvernement du Canada agit assez rapidement pour retirer les pesticides dangereux du marché, bien que cela soit en partie attribué à une proportion plus élevée de Canadiens indiquant qu'ils ignorent à quelle fréquence le gouvernement prend des mesures dans ces circonstances par rapport à la confiance du public pour ce qui est d'assurer la protection des aliments et de l'eau.

Tableau 25 – D'accord/Pas d'accord : Confiance envers Santé Canada (% de notation 5 à 7)

Énoncés	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Je crois que Santé Canada a mis en place des processus adéquats pour protéger mes aliments et mon eau potable contre les résidus de pesticides	54 %	53 %	60 %	+7
Santé Canada tient compte de la science moderne au moment de prendre des décisions en matière de pesticides	48 %	52 %	60 %	+8
Le gouvernement du Canada prend des mesures assez rapidement pour retirer les pesticides dangereux du marché	40 %	44 %	49 %	+5
Lorsque les pesticides présentent des risques inacceptables, ils sont retirés du marché canadien	53 %	60 %	63 %	+3

Référence du sondage : Q17. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 correspond à « pas du tout » et 7 à « tout à fait », dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants? Échelle : groupe de trois sur une échelle de sept points comprenant « je ne sais pas », où 7 signifie « tout à fait d'accord » et 1 signifie « pas d'accord du tout ». Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

Dans le volet qualitatif de cette recherche, les participants ignoraient principalement l'existence de l'ARLA et avaient plutôt tendance à parler de Santé Canada de façon plus générale. Comme nous l'avons déjà mentionné à la section 5.4, la confiance envers le système de réglementation existant était inspirée par l'absence de rappel d'effets indésirables concernant les pesticides et non par la connaissance des mesures prises par l'ARLA.

6.4 Connaissance des renseignements utilisés dans la prise de décisions réglementaires

La plupart des Canadiens avaient une idée des renseignements que l'ARLA utilise pour prendre des décisions réglementaires, ou du moins, ils pouvaient supposer de quels renseignements il s'agissait. Six Canadiens sur dix (62 %) ont indiqué que l'ARLA utilise probablement des données de surveillance de la santé humaine et de l'environnement. Environ la moitié d'entre eux ont indiqué que l'ARLA examine probablement les autorités de réglementation reconnues à l'échelle internationale et les rapports d'incidence.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les résidents du Québec étaient plus susceptibles d'indiquer croire que Santé Canada s'appuie sur des études universitaires ou évaluées par des pairs (55 % par rapport à 46 % à l'échelle nationale), tandis que les résidents de la Colombie-Britannique, qui sont plus confiants, étaient plus susceptibles d'indiquer que Santé Canada s'appuie sur les examens d'autres autorités réglementaires reconnues à l'échelle internationale (57 % par rapport à 48 % chez les résidents du Québec), les données de surveillance (68 % par rapport à 56 %) et les rapports d'incidents (56 % par rapport à 44 %).

Tableau 26 – Renseignements pris en compte dans la prise de décisions réglementaires

Énoncés	2023
Données de surveillance de la santé humaine et de l’environnement	62 %
Examens d’autres autorités réglementaires reconnues à l’échelle internationale	50 %
Rapports d’incidents	48 %
Études universitaires ou évaluées par des pairs	46 %
Études commanditées par le secteur	35 %
Priorités du secteur industriel	25 %
Opinion publique	21 %
Je ne sais pas	17 %
Aucune de ces réponses	3 %

Référence du sondage : Q13 (nouveau en 2023) Selon vous, quels renseignements Santé Canada prend-il en compte au moment de prendre une décision réglementaire concernant les pesticides? Base : tous les répondants en 2023 (n = 2206).

6.5 Connaissance du processus de consultation du public de l’ARLA

Les efforts de l’ARLA pour promouvoir une participation plus importante du public au processus d’examen réglementaire portent leurs fruits. Au cours des quatre dernières années, le nombre de Canadiens qui ont déclaré savoir que Santé Canada consulte le public à propos des décisions a doublé, passant de 12 % à 22 %. La plus forte augmentation est provenue des jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans, 34 % d’entre eux ayant déclaré être au courant. C’est aussi le groupe qui participe le plus aux consultations avec l’ARLA. Dans le sondage, 25 % des personnes âgées de 18 à 34 ans qui sont au courant de l’existence de ces consultations ont indiqué avoir participé à une consultation publique de Santé Canada relative à la prise de décisions concernant les pesticides. Par contre, les proportions sont de seulement 18 % chez les personnes âgées de 35 à 54 ans et de 7 % chez les personnes âgées de 55 ans et plus.

Tableau 27 – Conscience que l’ARLA de Santé Canada consulte le public

Énoncés	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Oui	13 %	12 %	22 %	+10
Non	87 %	88 %	62 %	-26
Je ne sais pas	-	-	16 %	-

Référence du sondage : Q18. Saviez-vous que l’ARLA de Santé Canada consulte le public au sujet des décisions concernant les pesticides? Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

Parmi ceux qui ont participé, la plupart ont trouvé l’expérience positive. Huit répondants sur dix ont indiqué que les renseignements reçus étaient faciles d’accès et faciles à comprendre, et que le processus de soumission des commentaires était clair. Presque autant de répondants ont indiqué que ce que Santé Canada faisait de leurs commentaires était clair. Cela reflète positivement l’objectif de l’ARLA de rendre le processus plus convivial pour le public.

Tableau 28 – Satisfaction à l’égard du processus de consultation

Énoncés	2023
Les renseignements étaient faciles d'accès	84 %
Les renseignements étaient faciles à comprendre	80 %
Le processus de soumission de commentaires était clair	85 %
Ce que Santé Canada fait de mes commentaires était clair	79 %

Référence du sondage : Q18b (nouveau en 2023). Vous avez indiqué avoir participé à des consultations publiques de l'ARLA de Santé Canada à propos de la prise de décisions relatives aux pesticides. Selon votre expérience, sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie « pas du tout d'accord » et 7 « tout à fait d'accord ». Échelle : groupe de trois sur une échelle de sept points comprenant « je ne sais pas », où 7 signifie « tout à fait d'accord » et 1 « pas du tout d'accord ». Base : tous les répondants qui ont participé à une consultation publique de l'ARLA de Santé Canada au sujet des pesticides (n = 88).

En ce qui concerne l'avenir, la moitié de tous les Canadiens (50 %) ont indiqué qu'ils envisageraient de participer à l'avenir à des consultations publiques concernant la prise de décisions relatives aux pesticides menées par Santé Canada. En fait, seulement 27 % d'entre eux ont indiqué qu'ils n'envisageraient probablement pas de participer au processus; un quart déclarant qu'ils ne savaient pas s'ils le feraient. Compte tenu des expériences positives de ceux qui ont participé précédemment, les données suggèrent que le processus est efficace. Par conséquent, l'ARLA devrait se concentrer sur la sensibilisation à propos du fait que le grand public peut participer, expliquant pourquoi le public devrait contribuer à de telles décisions dans le règlement de ces produits en précisant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de connaissances scientifiques pour participer.

Tableau 29 – Raisons de ne pas vouloir participer à une consultation publique de Santé Canada au sujet des pesticides

Énoncés	2023
Parce que je ne comprends pas la science et que je ne saurais pas comment évaluer les renseignements	38 %
Parce que ça ne m'intéresse pas	30 %
Parce que je n'ai pas le temps	23 %
Ce n'est pas nécessaire, car je me fie à Santé Canada pour prendre la bonne décision	19 %
Parce que je suppose que le processus est trop compliqué	18 %
Parce que je ne sais pas quand ni comment participer	17 %
Autre	6 %
Aucune de ces réponses/Je ne sais pas	6 %

Référence du sondage : Q19b (nouveau en 2023). Parmi les raisons suivantes, laquelle décrit le mieux pourquoi vous n'avez pas participé? Base : les répondants qui ont déclaré qu'ils ne participeraient pas à une consultation publique de Santé Canada au sujet des pesticides (n = 598).

6.6 Comparaison avec l'Union européenne

L'opinion publique quant à la façon dont le système canadien de réglementation des pesticides se compare à celui d'autres régions n'a pas beaucoup changé au cours des quatre dernières années. Cependant, on a observé de petites augmentations progressives de la confiance que notre système est probablement au moins équivalent aux autres, voire meilleur. Lorsqu'on leur a demandé d'estimer comment ils évaluaient le système canadien de réglementation des pesticides par rapport au système européen, une majorité de Canadiens ont répondu qu'il était à peu près équivalent ou

meilleur (76 %). Cependant, un quart d'entre eux (24 %) s'attendent à ce que le système européen soit meilleur et que le système canadien soit pire.

Heureusement, les Canadiens qui ont indiqué avoir une meilleure connaissance du processus de réglementation des pesticides au Canada étaient plus susceptibles d'être d'avis que le système canadien est meilleur que celui de l'Europe (27 % par rapport à 17 %).

Tableau 30 – Comparaison entre le système de réglementation des pesticides du Canada et celui de l'Union européenne

Énoncés	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Meilleur	17 %	17 %	19 %	+2
À peu près équivalent	57 %	55 %	58 %	+3
Pire	26 %	28 %	24 %	-4

Référence du sondage : Q15a_b. [l'Union européenne] D'après votre niveau actuel de connaissance, comment évaluez-vous le système de réglementation des pesticides du Canada par rapport à chacun de ceux qui suivent? Le système canadien est-il meilleur, équivalent ou pire? Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

Selon leurs réponses, il est probable que la plupart des répondants ont « estimé en devinant » quel système est le meilleur, sans véritable preuve pour étayer leur réponse. Lorsqu'on demande aux répondants d'expliquer pourquoi ils pensent que le système canadien est pire, près de quatre répondants sur dix (39 %) ont indiqué que « l'Europe a un meilleur système de réglementation/d'application des règlements ». D'autres mentions comprennent notamment « l'Europe est plus respectueuse de l'environnement » (9 %) et « l'Europe est plus axée sur les personnes/la santé/les normes de sécurité » (9 %). Ceux qui ont indiqué que le système canadien est meilleur ont mentionné que « le Canada a un meilleur système de réglementation/d'application des règlements » (17 %).

6.7 Comparaison avec les États-Unis (É.-U.)

Bien qu'au cours des dernières années, il y a eu un certain changement dans l'opinion du public quant à l'évaluation de la réglementation canadienne des pesticides par rapport au système américain, cette année, la plus grande partie des répondants ont indiqué qu'ils croyaient que le système canadien était à peu près équivalent à celui des États-Unis. Seulement un répondant sur dix estime que le système américain est meilleur que le système canadien.

De même que pour les commentaires concernant l'Europe, il est probable que la plupart des répondants n'ont pas de véritables preuves pour étayer leur opinion quant à savoir si le Canada possède un système de réglementation des pesticides meilleur ou pire que celui des États-Unis. Les répondants qui déclarent que le système canadien est meilleur ont mentionné que « les États-Unis sont moins réglementés/ont un mauvais système de réglementation/d'application des règlements » (17 %), et le Canada a un « meilleur système de réglementation/d'application des règlements » (15 %). Lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils déclaraient que le système canadien était pire, 15 % des répondants ont indiqué que « les États-Unis ont un meilleur système de réglementation/d'application des règlements ».

Tableau 31 – Comparaison entre le système de réglementation des pesticides du Canada et celui des États-Unis

Énoncés	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Meilleur	39 %	45 %	38 %	-7
À peu près équivalent	50 %	49 %	54 %	+5
Pire	11 %	6 %	8 %	+2

Référence du sondage : Q15a_a. [les États-Unis] D'après votre niveau actuel de connaissance, comment évaluez-vous le système de réglementation des pesticides du Canada par rapport à chacun de ceux qui suivent? Le système canadien est-il meilleur, équivalent ou pire? Base : tous les répondants en 2016 (n = 2015), en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

6.8 Comparaison avec la Chine

Les Canadiens sont beaucoup plus confiants que le système canadien de réglementation des pesticides est meilleur que le système chinois (63 % ont indiqué que le système canadien est meilleur) qu'ils ne le sont lorsqu'il s'agit de comparer notre système à celui de l'Europe (19 %) ou des États-Unis (38 %). Toutefois, au cours des quatre dernières années, la confiance que le Canada a un meilleur système s'est affaiblie. Étant donné que les opinions quant au classement du Canada par rapport à l'Europe et aux États-Unis n'ont pas beaucoup changé, il est plus probable que les Canadiens pensent que le système chinois s'est amélioré, plutôt que le système canadien s'est détérioré. Fait intéressant, les Canadiens qui ont déclaré connaître moins bien le système de réglementation du Canada étaient plus susceptibles de croire que le système canadien est meilleur que celui de la Chine que ceux qui ont indiqué connaître le système canadien (66 % par rapport à 50 %). Cela pourrait suggérer qu'il existe un biais envers toute hypothèse selon laquelle le système chinois est pire sans aucune preuve ou renseignement à l'appui. La réponse la plus courante étayant l'opinion selon laquelle le système canadien est meilleur que celui de la Chine est qu'il « a des systèmes de réglementation médiocres/pires/non existants » (22 %). D'autres mentions comprennent les suivantes : « la Chine est moins préoccupée par les personnes/la santé/les normes de sécurité » (8 %), « la Chine est moins préoccupée par l'environnement/n'est pas respectueuse de l'environnement » (7 %).

Sur le plan démographique, les Canadiens âgés de 55 ans et plus sont plus susceptibles de supposer que le système canadien est meilleur que le système chinois (72 %) que ceux qui ont entre 35 et 54 ans (59 %) et entre 18 et 34 ans (55 %).

Tableau 32 – Comparaison entre le système de réglementation des pesticides du Canada et celui de la Chine

Énoncés	2016	2019	2023	Δ (2023-2019)
Meilleur	-	74 %	63 %	-9
À peu près équivalent	-	15 %	21 %	+6
Pire	-	11 %	16 %	+5

Référence du sondage : Q15a_c. [Chine] D'après votre niveau actuel de connaissance, comment évaluez-vous le système de réglementation des pesticides du Canada par rapport à chacun de ceux qui suivent? Le système canadien est-il meilleur, équivalent ou pire? Base : tous les répondants en 2019 (n = 2029) et en 2023 (n = 2206).

7. Objectifs du programme de transformation

7.1 Vue d'ensemble

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Dans le volet qualitatif de cette recherche, les points de vue des participants ont été examinés par rapport à une gamme diversifiée d'initiatives et d'objectifs associés au programme de transformation, notamment la mise à jour du site Web du registre public, une infographie décrivant les limites maximales de résidus (LMR), l'expansion de l'utilisation de données concrètes et le nouveau Comité consultatif scientifique sur les produits antiparasitaires.

La recherche a révélé que la convivialité du site Web du registre public présente des possibilités d'amélioration. Bien que l'exhaustivité du registre ait été appréciée, les participants ont eu des difficultés associées à la fonctionnalité du site Web, et simplifier le langage utilisé dans l'ensemble du site et dans la structure des outils de recherche peuvent être des pistes d'amélioration.

Les résultats qualitatifs ont également déterminé la portée des améliorations relatives aux renseignements produits dans le but d'accroître les connaissances du public concernant le processus réglementaire. L'utilisation d'une infographie pour présenter des renseignements concernant les LMR a été bien accueillie. Toutefois, les participants éprouvent des difficultés à comprendre le graphique à barres illustrant comment les LMR sont déterminées.

Les participants des groupes de discussion ont réagi positivement à l'annonce de l'expansion des données du monde réel dans le cadre du processus de prise de décisions réglementaires. Il convient de faire preuve de prudence en annonçant cela comme un nouveau processus, étant donné que les participants s'attendaient à ce que cette mesure soit déjà en place.

Enfin, en plus d'une plus importante consultation publique menée concernant le processus de réglementation, les réactions au nouveau Comité consultatif scientifique sur les produits antiparasitaires ont été explorées dans le cadre de la recherche qualitative. Dans l'ensemble, les participants ont bien accueilli la création du comité, car celui-ci répond à une demande plus générale adressée à Santé Canada à l'effet qu'il procède à de vastes consultations et qu'il s'appuie sur les données scientifiques les plus récentes.

7.2 Réactions qualitatives au site Web du registre public

Dans le cadre d'effort et d'engagement continus visant à encourager la transparence et la participation du public aux processus décisionnels en matière de réglementation des pesticides associés au programme de transformation, Santé Canada a récemment apporté des modifications au site Web du registre public. Ces mises à jour ont été faites dans le but de faciliter l'accès aux documents au sujet des pesticides, aux détails portant sur des pesticides précis et aux renseignements concernant les modifications apportées au processus de réglementation des pesticides.

Ce site Web a été communiqué aux participants des groupes de discussion qualitatifs pour évaluer leurs principales réactions et déterminer les points faibles. Les participants ont exprimé des réactions mitigées par rapport au site Web mis à jour du registre public. Ils reconnaissaient l'importance de disposer de renseignements accessibles et exhaustifs en matière de pesticides et ils l'appréciaient, mais ils avaient de la difficulté à naviguer sur le site Web lui-même.

Les premières réactions ont eu tendance à être positives, notamment en termes d'exhaustivité du contenu offert. Les participants ont estimé que tous les renseignements nécessaires étaient fournis et ils ont souligné l'importance de regrouper les renseignements sur les pesticides en un seul endroit, permettant ainsi aux utilisateurs de faire des choix éclairés. Certains participants ont indiqué qu'ils utiliseraient ou exploreraient davantage le site Web à l'avenir.

« Je pense qu'il contient tous les renseignements qu'on pourrait vraiment vouloir. Comme les consultations, les limites maximales de résidus, l'utilisation appropriée des produits. Tout ce qu'on peut vouloir, en fonction de leur opinion, bien sûr, ou de leurs études, est là. Donc, je pense que c'est une très bonne idée. » – Participant au groupe de discussion de la Colombie-Britannique et des Territoires

« Je vais l'utiliser, car je peux rechercher davantage et me protéger, ainsi que ma famille, par rapport à ce que nous ingérons, pulvérisons, utilisons ou quoi que ce soit. » – Participant autochtone au groupe de discussion

« Je pense que c'est super. Il contient tellement de renseignements. Si on veut rechercher encore plus de détails, alors il y a cette option pour pouvoir le faire aussi. J'aime que ça aborde différentes choses comme différents pays, et ce genre de choses. Dans l'ensemble, je pense que c'est génial. Je le relirais absolument, c'est certain. » – Participant au groupe de discussion des Prairies et de l'Alberta

Lorsque la discussion a abordé la fonctionnalité ou la convivialité du site Web, les réactions ont eu tendance à être plus négatives. Plusieurs participants se sont sentis dépassés par la manière dont les renseignements étaient présentés. De même, certains ont estimé que l'accent mis sur les renseignements techniques rendait le site Web relativement inaccessible aux « profanes » et il s'adressait plutôt à ceux qui avaient une formation scientifique et qui étaient peut-être plus au courant des types de renseignements fournis. Spontanément, certains participants ont essayé d'utiliser les fonctionnalités de recherche proposées sur le site et ont eu du mal à comprendre les options de filtrage proposées. La clause de non-responsabilité fournie au début des fonctionnalités de recherche réduisait d'autant plus l'intérêt.

« C'est un peu difficile de l'utiliser. Je veux dire, tout ce que je voulais faire, c'était rechercher les LMR pour un certain type d'aliment, le lait d'amande. Et alors, on me dirige vers cette recherche complexe, règle numéro un, règle numéro deux. Il faut que je connaisse le type de produit chimique et il y en a un tas, une liste interminable de produits chimiques. Je pense qu'ils devraient simplement donner quelques renseignements communs, les aliments courants et quelles sont les LMR. J'ignore quel produit chimique ils utilisent sur les amandes. Je ne peux pas choisir parmi la liste de 200 produits, espérer que j'ai trouvé le bon et que j'aurai enfin ma réponse. » – Participant au groupe de discussion de la Colombie-Britannique et des Territoires

« Une fois que je vois 20 liens, il me perd. Il me perd. Genre, aujourd'hui, on est tellement dans le quick information, genre les Reels et puis tout ça. La lecture, je trouve que s'il y en a trop, le monde perd l'intérêt. » – Participant au groupe de discussion du Québec

« Je crois que certaines personnes l'ont mentionné plus tôt, c'est assez irréaliste qu'un consommateur ordinaire puisse effectuer une recherche et obtenir des résultats. Certaines personnes disent, hé, c'est génial. Je leur réponds oui, ces renseignements sont excellents et très approfondis, mais moi, je veux simplement savoir si je peux manger cette fraise sans risque. Ça ne m'intéresse pas d'avoir tous ces autres renseignements vraiment très denses. » – Participant au groupe de discussion des Prairies et de l'Alberta

Les réactions négatives à la fonctionnalité de la page Web ont donné lieu à un certain nombre de suggestions pour l'améliorer. Notamment, utiliser une terminologie moins technique, fournir des renseignements en petits segments et employer de courtes vidéos pour présenter les renseignements complexes. La recherche qualitative a également révélé que la page Web [Pesticides au Canada](#) destinée à fournir aux membres du public des renseignements généraux au sujet des pesticides peut être un bon modèle à suivre pour le registre public. La page Web de renseignements généraux a été

présentée brièvement lors de l'une des discussions de groupe et les réactions ont été comparativement plus positives que celles concernant le registre public. Le premier était considéré comme étant moins congestionné, utilisait un langage plus simple et il abordait les sujets d'une manière qui semblait pertinente pour les membres du public.

« Je trouve que ces renseignements sont un peu plus pertinents par rapport à ce qui me préoccuperait. Les pesticides dans mon jardin, si j'avais une piscine ou quoi que ce soit, le chlore qu'ils utilisent, j'aurais l'assurance que ce serait sans danger. Je trouve que le graphique ou l'image sur le côté droit m'indique qu'il s'agit d'une page pertinente pour moi. » – Participant autochtone au groupe de discussion

7.3 Conclusions qualitatives sur les limites maximales de résidus

Une analyse plus approfondie des limites maximales de résidus (LMR) a été menée dans le cadre de la recherche qualitative. On a d'abord demandé aux participants des groupes de discussion s'ils avaient entendu parler des LMR, puis on leur a présenté une infographie conçue pour accroître les connaissances à propos de la manière dont les LMR sont déterminées. Les participants ont également été invités à donner leur avis à propos des renseignements qui entraînent une hausse des LMR dans le contexte de l'importation d'aliments.

Lorsqu'ils ont été interrogés à propos des LMR, certains participants ont pu deviner avec précision de quoi il s'agissait, mais seuls deux participants en avaient une connaissance préalable en raison de leur expérience passée dans le cadre de leur travail dans les domaines de l'agriculture et des soins de la peau.

Les participants étaient généralement réceptifs à la tentative de fournir des renseignements concernant les LMR au moyen d'une infographie. Beaucoup de participants ont déclaré s'être sentis rassurés après avoir examiné l'infographie en raison des références aux tests effectués et des résultats des tests, ainsi que de l'exemple donné pour faciliter une compréhension relative du volume de résidus de pesticides qui doivent être consommés pour être dangereux (chariots de pommes au cours d'une vie). Les participants se sont sentis rassurés qu'il y ait un système en place garantissant que les concentrations de résidus de pesticides se situent à un niveau sûr pour la consommation humaine, certains exprimant une confiance accrue envers la réglementation existante en matière de pesticides.

« J'ai aimé ça. Je suis en fait un grand amateur d'infographies. Je comprends que la consommation de pesticides et des trucs comme ça, même pour moi, ça peut être un sujet très profond. Mais avoir un graphique avec une partie du texte, c'était plutôt bien. En fait, j'ai enregistré l'image et je me dis, d'accord, c'est bon à savoir. Je vais la relire aussi. » – Participant au groupe de discussion des Prairies et de l'Alberta

« Le fait est que ce ne sont pas seulement des (sic!) événements aléatoires qui permettent à ces produits d'entrer et de sortir de notre pays, mais encore une fois, il y a un organisme de réglementation composé des personnes très instruites qui déclarent qu'elles assurent la sécurité de notre approvisionnement alimentaire. C'était ma conclusion, je me sentais plus confiant par rapport à la question des LMR, après avoir lu et regardé cette infographie. » – Participant autochtone au groupe de discussion

Cela dit, les participants ont eu du mal à interpréter le diagramme à barres fourni pour les aider à comprendre comment les LMR sont déterminées. Ils ont eu du mal à décrire dans leurs propres mots ce que le tableau tentait d'illustrer. Il n'y a eu qu'un seul cas où un participant s'est explicitement référé au graphique à barres, lors de la discussion au sujet des

réactions à une hausse potentielle des LMR. Ce participant a eu une réaction plus positive à une augmentation potentielle parce qu'il a rappelé que des LMR basses étaient déterminées pour ce qui est impropre à la consommation.

Quelques participants ont exprimé le souhait d'obtenir plus de renseignements, en particulier sur la base scientifique et les tests des LMR, ainsi que sur la manière dont la consommation à long terme de résidus de pesticides est prise en compte et la fourniture d'un plus grand nombre d'exemples d'aliments faisant partie d'un régime alimentaire typique.

« Je veux voir exactement quelle quantité on en ingère. L'autre chose que j'aimerais voir là-dedans à titre d'information, c'est à quelle vitesse cela est évacué de notre système, à quelle vitesse ces pesticides et autres choses sont évacués notre organisme. Est-ce que ça s'accumule chaque fois que nous mangeons un autre fruit? Est-ce qu'il en reste toujours en nous? Prenons l'arsenic, par exemple. On peut en prendre une fois et ça ne fera rien, une petite dose une fois. Mais après plusieurs fois, ça devient un poison. C'est ce que j'aimerais voir, plus de renseignements à propos de ça. Comment est-ce évacué de l'organisme? Comment ça s'élimine? Quelle quantité est vraiment régulée? C'est quoi le pourcentage? Je suis une fille qui se base sur les chiffres. Je veux voir le pourcentage. » – Participante au groupe de discussion du Canada atlantique

« Cet exemple de pomme qu'ils m'ont donné était vraiment bon, mais je me demande si, par exemple, le brocoli contient plus de pesticides et si j'aurais dû manger moins de brocoli? Manifestement, les pommes sont sécuritaires, mais je ne savais pas pour les autres, quelle est la variation des niveaux de résidus minimaux dans les choses? J'ai commencé à vouloir plus de renseignements après y avoir réfléchi une seconde. » – Participant au groupe de discussion de la Colombie-Britannique et des Territoires

Lorsqu'on leur a présenté des renseignements concernant les hausses des LMR dans le contexte des aliments importés, les participants ont eu des réactions principalement négatives. Ils avaient tendance à adopter une perspective nationaliste, soutenant que les autres pays devraient se conformer aux normes canadiennes, plutôt que le Canada assouplisse les siennes. Compte tenu de leurs préoccupations existantes concernant les risques potentiels et les effets secondaires associés aux pesticides, les répondants étaient d'avis que le potentiel de niveaux plus élevés de pesticides était inquiétant et qu'il apportait « plus de danger ». De plus, en particulier chez les participants du Québec, le scepticisme était lié à un sentiment de méfiance à l'égard de la réalisation d'essais et d'analyses suffisants avant de hausser les LMR, une minorité de participants allant jusqu'à associer cela à une simple formalité d'entérinement où l'action par défaut était d'augmenter les LMR.

« Donc, ce document dit que si on importe des aliments d'autres pays qui ont des LMR plus élevées, bien, on va élever nos normes pour que ça devienne acceptable de les importer. Donc, il y a tu quelque chose de fixe là-dedans ou c'est juste, les LMR, c'est qu'on invente? » – Participant au groupe de discussion du Québec

« Ça me préoccupe tout à fait, car encore une fois, les normes similaires, les normes de sécurité de fabrication, c'est fondamentalement la même chose, [elles] sont différentes selon les pays. Plus rigoureuses chez certains, très laxiste chez d'autres. On peut en dire autant pour les LMR. Ça m'inquiéterait davantage si les LMR étaient augmentées. » – Participant au groupe de discussion du Canada atlantique

Une minorité de participants avaient une opinion légèrement plus flexible, basée sur le désir d'obtenir leurs produits préférés toute l'année, plutôt que de respecter les restrictions saisonnières des produits cultivés au Canada. Cela était également lié à un sentiment de confiance envers Santé Canada, en ce sens que toute hausse serait effectuée de

manière discrétionnaire et elle serait considérée comme ayant un « risque acceptable ». Comme nous l'avons déjà mentionné, un participant a spécialement fait référence à l'infographie sur les LMR, soulignant que le graphique à barres illustre qu'il était possible d'augmenter légèrement les pesticides utilisés, tout en garantissant la sécurité des consommateurs.

« Et après avoir lu ça, j'ai en quelque sorte revu mon opinion quant à savoir si ça devrait être augmenté ou non. Mais en fin de compte, si ça fait la différence entre obtenir la nourriture ou ne pas l'obtenir, je pense que dans certaines circonstances, si Santé Canada l'évalue et dit qu'il s'agit encore d'un risque acceptable, alors je conviens qu'il est acceptable de l'augmenter dans certains cas. Encore une fois, pour mettre les choses en perspective, quand on parle de tout un panier de courses, ce n'est pas comme si on allait manger cette quantité de toute façon. » – Participant au groupe de discussion de la Colombie-Britannique et des Territoires

7.4 Conclusions qualitatives sur les données du monde réel

Enfin, dans le volet qualitatif de la recherche, les participants ont reçu des renseignements concernant l'augmentation de l'utilisation par Santé Canada de « données du monde réel ». Il s'agit en particulier des données relatives à la quantité, la fréquence, l'emplacement et la méthode afin d'éclairer la réglementation des pesticides. Cet effort fait partie du programme de transformation de l'ARLA visant à concevoir des méthodes plus systématiques pour recueillir des renseignements concernant l'utilisation des pesticides et surveiller les niveaux de pesticides.

L'utilisation de données du monde réel était sentée à un niveau intuitif pour les participants. Les renseignements issus d'autres sources que strictement scientifiques étaient rassurants et censés encourager un niveau de confiance plus élevé envers les règlements existants. Les participants ont été quelque peu surpris que l'utilisation des données soit actuellement limitée aux renseignements provenant des rapports d'incidents, des rapports de ventes et de certaines données limitées de surveillance de l'eau. En discutant de leurs réactions, il était clair que pour certains participants, l'utilisation de plus de « données du monde réel » était une attente et quelques-uns supposaient que cela se faisait déjà. L'une des discussions a mis l'accent sur le fait de veiller à ce que les nouvelles données recueillies informent la réglementation de manière tangible.

« Ça m'a un peu surpris qu'ils n'aient pas une excellente source de données du monde réel. Il semble que ce soit quelque chose qu'ils ont mis en œuvre dernièrement ou quelque chose de nouveau. C'est surprenant, je supposais qu'ils disposaient déjà de données du monde réel. Mais c'est une bonne amélioration. J'espère qu'ils auront des données du monde réel avec lesquelles travailler. Parce que s'ils travaillent avec des données du monde réel, je me ferais encore davantage à leurs règlements. » – Participant au groupe de discussion du Canada atlantique

7.5 Réactions qualitatives au Comité consultatif scientifique

En plus de solliciter une plus grande participation du public, l'ARLA a mis sur pied un Comité consultatif scientifique sur les produits antiparasitaires dont le rôle est de fournir des conseils et des recommandations scientifiques externes et indépendants pour appuyer la prise de décisions concernant les pesticides. Les réactions au comité nouvellement créé ont été explorées lors des discussions qualitatives au sein des groupes de discussion.

Les participants ont exprimé des réactions majoritairement positives par rapport au comité consultatif scientifique, notamment en ce qui concerne la crédibilité accrue qui accompagnerait l'intégration des opinions d'experts dans la prise de décisions en matière de pesticides. L'intégration d'avis scientifiques fournis par des experts permettrait une

réglementation plus éclairée et fondée sur des données. De plus, la capacité d'un comité consultatif scientifique indépendant à fournir les « freins et contrepoids » nécessaires était rassurante pour certains participants, car cela permettrait une surveillance plus efficace de la prise de décisions en matière de pesticides.

« Avec toute autre chose, il doit y avoir des freins et contrepoids en place. Je ne m'attends pas à ce que ce comité prenne des décisions finales. Ce qu'il ferait, c'est fournir des commentaires aux personnes qui prennent des décisions, afin d'obtenir plus de points de vue et, espérons-le, de prendre une décision à la fois pratique et sûre. »
– Participant au groupe de discussion des Prairies et de l'Alberta

« Pour être honnête avec vous, cela semble être une très bonne idée, car ils consultent d'autres scientifiques partout dans le monde, afin d'obtenir de plus en plus de renseignements. Plus ils ont de données, plus il serait facile de travailler sur un certain produit. Ils ne font que recueillir des données, d'après ce que je peux comprendre, et ils essaient de recueillir toutes les données. Et en fin de compte, la décision doit être prise par Santé Canada. Donc, c'est un peu comme s'ils allaient chercher toutes les données et les fournissaient à Santé Canada avant qu'il prenne ses décisions. Ces gens ont de très bonnes connaissances, et il ne s'agit pas seulement de les avoir, mais aussi de les communiquer. Ils tiennent également des consultations auprès d'autres entreprises partout dans le monde. Je crois que c'est préférable, parce que plus nous aurons de données, plus ce sera facile pour la prise de décisions. » – Participant au groupe de discussion du Canada atlantique

Les participants ont eu de la difficulté à se prononcer sur ce qu'il convenait de faire si le comité devait proposer une recommandation controversée ou si sa recommandation contredisait celle de l'ARLA. Parfois, cela était dû au manque de détails concernant la composition du comité et du manque de renseignements concernant la procédure, en particulier en ce qui concerne le conflit d'intérêts potentiel. Certains participants croyaient fermement que Santé Canada devrait avoir le dernier mot, étant donné qu'il est perçu comme étant un organisme de réglementation digne de confiance et responsable. Cela dit, dans un souci de transparence, les participants s'attendent à ce que Santé Canada rende publics les rapports du comité et fournisse une justification claire en cas de divergence d'opinions.

« C'est ça, parce que ça dit bien que le comité fournit des recommandations et des avis, Santé Canada conserve l'autorité exclusive de la prise de décision finale en matière de réglementation sur les pesticides. Donc, est-ce qu'on voit ici : "Hé, l'm the boss." ou "Ah, mais parce qu'on a eu un comité avec des scientifiques, on était plus comme soft." Tu comprends? » – Participant au groupe de discussion du Québec

« Je crois que s'ils sont indépendants et qu'ils ne font pas partie de Santé Canada, ils pourraient être plus objectifs. Mais je me préoccuperais de savoir si leurs conclusions seraient rendues publiques, si nous serions au courant de celles-ci, ou si ce serait simplement un processus interne où ils communiqueraient entre eux et Santé Canada serait soit d'accord ou pas d'accord. Aurons-nous connaissance des résultats? » – Participant au groupe de discussion de l'Ontario

Annexe

Rapport méthodologique sur le sondage quantitatif

Entre le 17 janvier et le 2 février 2023, Ipsos a mené un sondage en ligne de 20 minutes auprès d'un échantillon national d'adultes canadiens. Au total, le nombre de répondants au sondage était de 2206, y compris un échantillon de

200 personnes qui s'identifient comme étant Autochtones du Canada. Il s'agissait d'une série de questions fermées et ouvertes conçues en collaboration avec le chargé de projet de Santé Canada. L'échantillon est un échantillon de comité en ligne non probabiliste. La ressource basée sur le groupe d'experts du partenaire Ipsos Canadian Viewpoint Inc. (qui est un groupe d'experts diversifié et activement maintenu d'environ 300 000 membres adultes canadiens actifs) a été utilisée pour la collecte de données. Il s'agissait d'une série de questions fermées et ouvertes conçues en collaboration avec le chargé de projet de Santé Canada. Un test préliminaire en ligne a permis d'obtenir les réponses de dix participants en anglais et de dix participants en français.

Le tableau ci-dessous indique la répartition géographique non pondérée de l'échantillon, en chiffres et en proportions. Une pondération a été appliquée à l'échantillon afin que les données finales reflètent la population adulte du Canada par région, âge et genre selon les données du recensement de 2021.

Tableau A33 – Pondération de l'échantillon

Répartition de l'échantillon	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré	Proportions de l'échantillon non pondéré	Proportions de l'échantillon pondéré
Canada	2206	2206	100 %	100 %
Région				
Colombie-Britannique et Territoires	299	309	14 %	14 %
Alberta	256	243	12 %	11 %
Saskatchewan/Manitoba	163	154	7 %	7 %
Ontario	831	838	38 %	38 %
Québec	499	507	23 %	23 %
Canada atlantique	158	154	7 %	7 %
Sexe et âge				
Homme de 18 à 24 ans	106	132	5 %	6 %
Homme de 25 à 34 ans	168	177	8 %	8 %
Homme de 35 à 44 ans	183	176	8 %	8 %
Homme de 45 à 54 ans	186	199	8 %	9 %
Homme de 55 à 64 ans	186	199	8 %	9 %
Homme de 65 à 100 ans	210	221	10 %	10 %
Femme de 18 à 24 ans	126	110	6 %	5 %
Femme de 25 à 34 ans	192	177	9 %	8 %
Femme de 35 à 44 ans	195	176	9 %	8 %
Femme de 45 à 54 ans	207	199	9 %	9 %
Femme de 55 à 64 ans	202	199	9 %	9 %
Femme de 65 à 100 ans	245	243	11 %	11 %
Identité autochtone				
Autochtone	207	110	12 %	5 %
Non autochtone	1936	2096	88 %	95 %

Pour cette

enquête, un échantillon non probabiliste a été utilisé. Par conséquent, il est impossible de calculer le taux de réponse.

Le tableau suivant présente la répartition de cas et les taux de participation au sondage en ligne. Le taux de participation à cette enquête était de 79,5 %. Il est calculé comme suit :

Taux de participation = $R/(R+DC+N)$.

Tableau A34 – Calcul du taux de participation

Disposition	Sondage initial
Cas non valides	0
Non résolu (N)	0
Dans le champ d’application – pas de réponse (DC)	913
Unités répondantes (R)	3548
Taux de participation	79,5 %

Les cas d’une enquête en ligne peuvent être divisés en quatre grandes catégories :

Cas non valides

Il s’agit uniquement des cas clairement non valides (p. ex., des invitations envoyées par erreur à des personnes qui ne se sont pas qualifiées pour l’étude, des adresses de courriel incomplètes ou manquantes dans une liste fournie par le client).

Non résolu (N)

Il s’agit de tous les cas où il est impossible d’établir si l’invitation a été envoyée à un répondant ou à une unité admissible ou non (par exemple, lorsque les invitations par courriel reviennent ou restent sans réponse avant que le candidat puisse être qualifié).

Dans le champ d’application – pas de réponse (DC)

Il s’agit de tous les refus, qu’ils soient implicites ou explicites; toutes les absences de contact et les ruptures précoces des cas admissibles connus; et autres non-répondants admissibles (pour cause de maladie, congé autorisé, vacances ou autre).

Unités répondantes (R)

Il s’agit notamment des cas qui ont participé, mais qui ont été disqualifiés par la suite (par exemple, lorsque les quotas admissibles ont été atteints). Il s’agit également de tous les sondages remplis ou partiellement remplis qui répondent aux critères établis par le chercheur pour être inclus dans l’analyse des données.

Les unités non résolues (N), dans le champ d’application (DC) et répondantes (R) sont toutes incluses dans la grande catégorie des cas « potentiellement admissibles ». Cependant, les cas non valides ne sont pas inclus dans le calcul des taux de résultats.

Pour cette enquête, un routeur a été utilisé pour filtrer les répondants potentiels et les assigner à l’une des nombreuses enquêtes. De ce fait, il n’est pas possible d’estimer le nombre de cas « invités » à participer et s’ils étaient admissibles ou

non. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer les cas « non résolus ». Pour ce sondage, les unités répondantes sont réparties comme suit.

Tableau A35 – Sondages remplis

Disposition	Sondage initial
Dépassement de quota	1292
Remplis – Qualifiés	2206
Unités répondantes (R)	3548

La technologie d'acheminement des échantillons utilise la randomisation pondérée pour attribuer les sondages aux participants. Lors de leur entrée dans le système, les panélistes sont contrôlés pour s'assurer qu'ils n'ont pas dépassé le nombre limite de participations à l'enquête. Une liste de correspondances potentielles est établie pour chaque panéliste en fonction des informations que nous connaissons à leur sujet. Les panélistes peuvent se voir poser des questions de sélection supplémentaires dans le système pour s'assurer qu'ils répondent aux critères du projet. La priorité peut être donnée aux enquêtes qui sont en retard; cependant, cela est réduit au minimum, car la randomisation de l'enquête doit rester en place en tant qu'élément clé pour éviter le biais. Dans ce cas, une priorisation limitée a été appliquée pendant la fenêtre de sondage, il y a donc un faible risque de biais de l'échantillon.

Méthode qualitative

Le volet qualitatif de cette recherche a été réalisé en formant six (6) groupes de discussion composés de membres de la population générale. Comme illustré dans le tableau ci-dessous, la conception qualitative était de portée nationale et produite dans les deux langues officielles. Des efforts supplémentaires ont été déployés pour inclure les voix des Autochtones du Canada. Au total, 52 participants ont participé à la recherche entre le 15 février et le 9 mars 2023.

Tableau A36 – Répartition des groupes de discussion

Numéro du groupe	Public cible	Langue	Nombre de participants
1	Résidents du Canada atlantique	Anglais	8
2	Résidents du Québec	Français	7
3	Résidents de l'Ontario	Anglais	10
4	Résidents de l'Alberta et des Prairies	Anglais	9
5	Résidents de la Colombie-Britannique et des Territoires	Anglais	9
6	Autochtones du Canada résidant dans l'ensemble du pays	Anglais	9

Les participants aux groupes de discussion ont été recrutés conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative. Tous les groupes de discussion ont été menés en ligne au moyen de la plateforme de recherche qualitative Recollective. Les séances ont été animées par des chercheurs qualitatifs à l'aide d'un guide de discussion élaboré en collaboration avec Santé Canada. Les principales conclusions de l'enquête quantitative ont étayé une partie du contenu du guide de discussion. Une copie du guide de discussion a été jointe. Les séances ont duré deux (2) heures au total et les participants se sont vu offrir une mesure incitative afin de les remercier pour leur temps.

Il est important de noter que les résultats qualitatifs visent à révéler une gamme diversifiée d'opinions et d'interprétations, en se basant sur les données et les résultats quantitatifs. Les conclusions qualitatives ne peuvent pas être projetées d'un point de vue statistique et par conséquent ne doivent pas être extrapolées à l'ensemble de la population pour la représenter.

2023 Instrument du sondage quantitatif

[FRANÇAIS]

[INTRODUCTION]

Ce sondage est mené par Ipsos pour le compte du gouvernement du Canada. Il aidera à mesurer la connaissance et la confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides.

Ce sondage prendra 20 minutes de votre temps. Votre participation est entièrement volontaire. Toutes vos réponses seront tenues strictement confidentielles et demeureront anonymes et les informations que vous fournissiez seront gérées selon les exigences de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), de la [Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques](#) et de la [Loi sur l'accès à l'information](#). Les réponses sont consignées sous forme statistique seulement. Ce sondage est enregistré auprès du Service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC).

Cliquez ici si vous souhaitez vérifier l'authenticité de ce sondage (20230106-IP457).

Cliquez ici s'il vous faut un **moyen alternatif d'accès au sondage**. [Link to daniel.kunasingam@ipsos.com]

Links:

[Loi sur la protection des renseignements personnels \(justice.gc.ca\)](https://www.justice.gc.ca/lois/lp/lp-eng.aspx)

[Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques \(justice.gc.ca\)](https://www.justice.gc.ca/lois/lp/lp-eng.aspx)

[Loi sur l'accès à l'information \(justice.gc.ca\)](https://www.justice.gc.ca/lois/lp/lp-eng.aspx)

EN: <https://www.canadianresearchinsightscouncil.ca/rvs/home/>

FR: <https://www.canadianresearchinsightscouncil.ca/rvs/home/?lang=fr>

[PREQUALIFYING QUESTIONS FOR QUOTAS – ASKED BEFORE DIRECTING RESPONDENT TO THE SURVEY]

[Gender]

[SINGLE CODE]

Quel est votre genre?

Femme

Homme

Autre

Je préfère ne pas répondre

[Age1a]

[DROP DOWN]

En quelle année êtes-vous né ?
YEAR OPTIONS OF 1915-2004

[YEAR DROP DOWN]

Je préfère ne pas répondre

[IF PREFERS NOT TO PROVIDE A PRECISE BIRTH YEAR, ASK:]

[Age2]

[SINGLE CODE]

Accepteriez-vous d'indiquer auquel des groupes d'âge suivants vous appartenez ?

18 à 24 ans[Terminate]

25 à 34 ans

35 à 44 ans

45 à 54 ans

55 à 64 ans

65 à 100 ans

Je préfère ne pas répondre[Terminate]

[PROV]

[SINGLE CODE]

PROV. Dans quelle province ou dans quel territoire habitez-vous ?

Colombie-Britannique

Alberta

Saskatchewan

Manitoba

Ontario

Québec

Nouveau-Brunswick

Nouvelle-Écosse

Île-du-Prince-Édouard

Terre-Neuve-et-Labrador

Yukon

Territoires du Nord-Ouest

Nunavut

Je préfère ne pas répondre [Terminate]

[FSA] [NUMERICAL RESPONSE]

FSA. Quel est votre code postal ?

Préfère ne pas répondre [Terminate]

[Identity information]

[MULTICODE]

Q25. Parmi les options suivantes, auxquelles vous identifiez-vous ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

Autochtone (Membre des Premières Nations, Inuit, Métis)

Membre d'un groupe ethnoculturel ou d'une minorité visible (autochtone non compris)
Immigrant ou personne née à l'extérieur du Canada
Personne ayant des incapacités
Membre de la communauté 2ELGBTQQIA+
Aucune de ces réponses
Je préfère ne pas répondre

[MAIN QUESTIONNAIRE]

[AWARENESS & USE SECTION]

[ASK ALL]

[OPEN]

Q1. Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous pensez aux pesticides et à leur utilisation ?

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q5. Au cours des trois derniers mois, dans quelle mesure avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit sur les pesticides ?

Beaucoup
Un peu
Très peu
Rien du tout
Je ne sais pas

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout d'accord et 7, que vous êtes tout à fait d'accord, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants ?

[SCALE]

7 – Tout à fait d'accord
1 – Pas du tout d'accord
Je ne sais pas

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

- a) Quand j'ai besoin de renseignements sur les pesticides, je peux en obtenir
- b) Il existe des produits naturels de rechange aux pesticides qui sont tout aussi efficaces que les pesticides traditionnels
- c) Je peux utiliser des pesticides de façon sécuritaire lorsque j'en ai besoin
- d) Lorsque j'utilise un pesticide, je lis toujours l'étiquette
- e) Les pesticides sont nécessaires et servent un objectif
- f) Je crains que les pesticides et les produits antiparasitaires soient nocifs, même lorsqu'ils sont utilisés de la manière indiquée
- g) J'estime être adéquatement renseigné sur les pesticides et les produits antiparasitaires
- h) Je pense que les pesticides utilisés actuellement en agriculture au Canada sont sécuritaires lorsqu'ils sont utilisés de la manière indiquée
- i) Je préférerais utiliser un produit antiparasitaire maison/naturel/biologique plutôt qu'un pesticide homologué

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q2. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que les pesticides et les produits antiparasitaires suivants peuvent être utilisés de façon sécuritaire ?

[SCALE]

Fortement d'accord

Plutôt d'accord

Plutôt en désaccord

Fortement en désaccord

Je ne sais pas

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

- a) Herbicides, qui sont utilisés contre les mauvaises herbes
- b) Insecticides, qui sont utilisés contre les insectes
- c) Fongicides et agents antimicrobiens, qui sont utilisés contre les champignons et d'autres microorganismes
- d) Produits de préservation pour le bois et les matériaux, protection contre les champignons, les insectes et les xylophages marins
- e) Rodenticides, qui sont utilisés contre les souris et les rats
- f) Répulsifs pour les animaux, à repousser les animaux pestes
- g) Insectifuge personnel pour humains
- h) Dispositifs de dératisation et d'élimination des insectes, tels que les dispositifs d'électrocution d'insectes et les pièges à souris
- i) Algicides, qui peuvent être utilisés contre les algues dans les piscines et les spas

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q4. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est acceptable d'utiliser des pesticides/produits antiparasitaires dans les endroits ou sur les produits suivants ?

[SCALE]

Tout à fait acceptable

Plutôt acceptable

Plutôt inacceptable

Tout à fait inacceptable

Je ne sais pas

[RANDOMIZE]

- a) Propriété résidentielle privée, par son propriétaire
- b) Espaces verts publics
- c) Dans les écoles et les autres bâtiments publics
- d) Fruits et légumes, et leurs produits destinés à la vente au Canada ou à l'exportation
- e) Aliments destinés à l'importation au Canada
- f) Dans les bâtiments destinés au logement d'animaux d'élevage et autour, comme les poulaillers et les étables
- g) Dans le secteur forestier commercial
- h) Sur les matériaux de construction comme le bois contreplaqué et le bois dur à parquet

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q3. Au cours des douze derniers mois, à quelle fréquence avez-vous utilisé un pesticide ou un produit antiparasitaire (comme des herbicides, des insecticides, des fongicides, des insectifuges et des pièges à rongeurs) ?

Souvent

Parfois

Rarement

Jamais

Je ne sais pas

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q7. À votre connaissance, s'il y a lieu, lesquels des produits suivants sont réglementés à titre de pesticides au Canada ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique à votre avis.

[RANDOMIZE]

Désherbants (Herbicides)

Pièges à fourmis (Insecticides)

Insectifuges/chasse-moustiques

Produits chimiques pour piscines

Colliers antipuces pour animaux de compagnie

Bois traité

Dispositifs d'électrocution d'insectes

Certains dispositifs à rayonnement ultraviolet et générateurs d'ozone

[exclusive] Aucune de ces réponses

[exclusive] Je ne sais pas

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q9a. D'après vous, de quel(s) palier(s) de gouvernement la réglementation des pesticides au Canada relève-t-elle ?

Gouvernement fédéral

Gouvernement provincial

Administration municipale **[SKIP TO Q8] IF ONLY OPTION SELECTED**

[exclusive] Je ne sais pas **[SKIP TO Q8]**

[ASK ALL WHO SELECT FEDERAL GOVERNMENT OR PROVINCIAL GOVERNMENT AT Q9a]

[MULTICODE]

Q9b. Et de quel(s) ministère(s) du/de l' **[INSERT RESPONSE FROM Q9a]** la réglementation des pesticides au Canada relève-t-elle d'après vous?

Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

[RANDOMIZE]

[IF 'FEDERAL' AT Q9a – SHOW:]

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Santé Canada

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Environnement et Changement climatique Canada
Je ne sais pas

[IF 'PROVINCIAL' AT Q9a - SHOW]

Ministère de l'Agriculture
Ministère de la Santé
Ministère de l'Environnement
[exclusive] Je ne sais pas

ASK ALL

[SINGLE CODE]

Q8. Dans l'ensemble, dans quelle mesure connaissez-vous bien le processus de réglementation des pesticides au Canada ?

[SCALE]

Je le connais très bien
Je le connais plutôt bien
Je ne le connais pas très bien
Je ne le connais pas du tout

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q10. Quel est votre niveau de compréhension de la manière dont les décisions concernant la réglementation des pesticides sont prises ?

[SCALE]

7 – Niveau élevé de compréhension
1 – N'y comprend rien du tout

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q11. Veuillez songer aux diverses personnes ou organisations qui peuvent fournir des renseignements sur les risques que présentent les pesticides. Dans quelle mesure estimez-vous que vous pouvez croire ce qu'elles disent ?

[SCALE]

7 – Je crois presque tout ce qu'elles disent
1 – Je ne crois rien de ce qu'elles disent
Je ne sais pas

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

- a) Société canadienne du cancer
- b) Collège royal des médecins et chirurgiens
- c) David Suzuki Foundation
- d) Un professeur d'université
- e) Le porte-parole d'un fabricant de pesticides
- f) Un médecin en titre

- g) Un porte-parole de Santé Canada
- h) Le ministre de la Santé
- i) Un scientifique de Santé Canada
- j) Association canadienne du droit de l'environnement
- k) Le gouvernement provincial
- l) Le gouvernement municipal
- m) Les agriculteurs
- n) Autre (VEUILLEZ PRÉCISER)

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q12. Avant aujourd'hui, dans quelle mesure étiez-vous au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente et l'usage au Canada ?

[SCALE]

- 7 – Tout à fait au courant
- 1 – Pas du tout au courant
- Je ne sais pas

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q13. Quelles informations pensez-vous que Santé Canada consulte lorsqu'on prend une décision réglementaire sur les pesticides ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique à votre avis.

- Études sponsorisées par l'industrie
- Opinion publique
- Études académique ou scientifique
- Examens d'autres autorités réglementaires reconnues à l'échelle internationale
- Données de surveillance de santé humaine et d'environnement
- Rapports d'incident
- Priorités du secteur industriel
- [exclusive] Aucune de ces réponses
- [exclusive] Je ne sais pas

[HEALTH CANADA INVOLVEMENT SECTION]

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q16. S'il y a lieu, lesquelles des tâches suivantes liées aux pesticides relèvent de l'ARLA de Santé Canada selon vous ?

Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

[RANDOMIZE]

- a) S'assurer qu'un produit est efficace pour lutter contre les organismes nuisibles
- b) S'assurer qu'un produit est conforme aux normes de santé
- c) S'assurer qu'un produit est conforme aux normes environnementales

- d) Exiger des mises en garde spécifiques sur les étiquettes des produits afin que les consommateurs soient conscients des risques spécifiques liés à l'utilisation du produit et de la manière de les éviter en suivant les instructions sur l'étiquette.
- e) Fixer des normes de sécurité pour les entreprises qui fabriquent, possèdent, manipulent, stockent, transportent, importent, distribuent, vendent ou utilisent ces produits.
Assurer que les produits contiennent les ingrédients indiqués sur l'étiquette
- f) S'assurer que les produits contiennent les ingrédients indiqués
- g) Obliger les entreprises qui vendent des produits pesticides à les retirer des rayons si Santé Canada détermine qu'ils ne sont pas sûrs à utiliser.
- h) Tester les produits pour assurer qu'ils ne sont pas contaminés
- i) Examiner régulièrement les produits sur le marché pour assurer qu'ils répondent aux normes de sécurité
- j) Examiner la publicité des produits pour assurer qu'elle est exacte
- k) [exclusive] Aucune
- l) [exclusive] Je ne sais pas

[PREAMBLE]

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada est responsable de la réglementation des pesticides au Canada. Les pesticides sont soumis à un processus de réglementation rigoureux au Canada pour s'assurer qu'ils posent un risque minime pour la santé humaine et l'environnement. Conformément à la *Loi sur les produits antiparasitaires*, Santé Canada :

- homologue les pesticides à la suite d'une évaluation scientifique rigoureuse permettant de s'assurer que tous les risques sont acceptables;
- réévalue les pesticides actuellement sur le marché selon un cycle de 15 ans afin de s'assurer que les produits satisfont aux normes scientifiques actuelles;
- favorise la lutte antiparasitaire durable.

[rotate order of Q14 and Q14A]

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q14. Dans quelle mesure êtes-vous confiant ou confiante convaincu que Santé Canada fait un bon travail pour protéger la santé humaine contre les risques liés aux pesticides ?

- Tout à fait confiant / confiante
- Assez confiant/ confiante
- Pas vraiment confiant / confiante
- Pas du tout confiant / confiante
- Je ne sais pas

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q14A. Dans quelle mesure êtes-vous confiant ou confiante que Santé Canada fait un bon travail pour protéger l'environnement (sol, eau, air, faune, animaux domestiques) des risques associés aux pesticides?

- Tout à fait confiant / confiante
- Assez confiant / confiante

Pas vraiment confiant / confiante
Pas du tout confiant / confiante
Je ne sais pas

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q17. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout d'accord et 7, que vous êtes tout à fait d'accord, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants ?

[SCALE]

7 – Tout à fait d'accord
1 – Pas du tout d'accord
Je ne sais pas

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

- a) Je suis certain que Santé Canada a mis les processus adéquats en place pour s'assurer que les aliments et l'eau potable ne contiennent pas de résidus de pesticides
- b) Le gouvernement du Canada agit assez rapidement pour retirer les pesticides dangereux du marché
- c) Lorsque les pesticides présentent des risques inacceptables, ils sont retirés du marché canadien
- d) Santé Canada suit l'évolution de la science moderne dans ses décisions concernant les pesticides

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q15A. En tenant compte de votre niveau de connaissance actuel, comment le système de réglementation des pesticides du Canada se compare-t-il à celui des régions suivantes, selon vous ? Le système du Canada est...

[SCALE]

Meilleur que
Équivalent à/aux
Moins bon que

[COUNTRIES]

[RANDOMIZE]

Les États-Unis
L'Union européenne
La Chine

[ASK IF 'BETTER THAN' AT LEAST ONE COUNTRY at Q15A] SHOW COUNTRY ONLY IF Q15A = "Better than"

[OPEN]

Q15B. Pourquoi dites-vous que le système de réglementation des pesticides du Canada est meilleur que [INSERT COUNTRY]?

[INSERT COUNTRY NAME] [TEXT BOX]

[INSERT COUNTRY NAME] [TEXT BOX]

[INSERT COUNTRY NAME] [TEXT BOX]

[ASK IF 'WORSE THAN' AT LEAST ONE COUNTRY at Q15A]

[OPEN]

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Q15C. Pourquoi dites-vous que le système de réglementation des pesticides du Canada est pire que [INSERT]?

[INSERT COUNTRY NAME] [TEXT BOX]

[INSERT COUNTRY NAME] [TEXT BOX]

[INSERT COUNTRY NAME] [TEXT BOX]

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q18. Saviez-vous que Santé Canada consulte le grand public sur les décisions concernant les pesticides ?

Oui

Non

Je ne sais pas

[ASK IF 'YES' SELECTED AT Q18]

Q18a. Avez-vous participé dans les consultations publiques de Santé Canada sur les décisions relatives aux pesticides ?

Oui

Non

Je ne sais pas

[ASK IF 'YES' SELECTED AT Q18a]

Q18b. Vous avez indiqué avoir participé dans les consultations publiques de Santé Canada sur les décisions relatives aux pesticides. D'après votre expérience sur une échelle de 1 à 7 ou « 1 » signifie Pas du tout d'accord et « 7 » signifie Tout à fait d'accord.

[SCALE]

7 – Tout à fait d'accord

1 – Pas du tout d'accord

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

L'information était facile à obtenir

L'information était facile à comprendre

La procédure pour soumettre mes commentaires était claire

J'ai bien compris ce que Santé Canada fait de mes commentaires

[ASK TO ALL]

[SINGLE CODE]

Q19. Envisageriez-vous de participer aux consultations publiques sur les décisions relatives aux pesticides menées par Santé Canada à l'avenir ?

Oui

Non

Je ne sais pas

[ASK IF 'NO' SELECTED AT Q19]

[MULTICODE]

Q19b. Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux la raison pour laquelle vous ne participeriez pas ? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[RANDOMIZE ORDER]

Je ne comprends pas la science et je ne saurais pas comment évaluer l'information

Je ne sais pas quand ni comment participer

Je suppose que le processus est trop compliqué

Je n'ai pas le temps

Cela ne m'intéresse pas

Aucun besoin, car j'ai confiance que Santé Canada a pris la bonne décision

[exclusive] Autre [Anchor]

[exclusive] Aucune / Je ne sais pas

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q21. Quels renseignements sur les pesticides auriez-vous le plus tendance à chercher ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

[RANDOMIZE]

Renseignements liés à la santé

Renseignements concernant les répercussions environnementales

Contenu chimique

Renseignements sur une utilisation sécuritaire

Renseignements sur le choix de produits

Comment repousser ou se débarrasser des insectes

La qualité de l'eau

La sécurité alimentaire

Aucune de ces réponses

[INFORMATION SECTION]

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q20a. Avez-vous déjà cherché des renseignements sur les pesticides à partir de l'une ou de l'autre des sources suivantes ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

[RANDOMIZE]

Sur Internet **[GO TO Q20b]**

Quincaillerie

Centre de jardinage

Entreprise de lutte antiparasitaire/exploitant de produits antiparasitaires

Un ami

Un médecin

Autre (Veuillez préciser)

Aucune de ces réponses

[ASK ALL WHO LOOKED FOR INFO ON INTERNET AT Q20a]

[MULTICODE]

Q20b. Vous dites que vous avez cherché des renseignements sur les pesticides sur Internet. Veuillez indiquer lesquels des sites Web suivants vous avez consultés ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

[RANDOMIZE]

Google
YouTube
Facebook
Blogues
Site Web du gouvernement du Canada
Site Web de Santé Canada
Site Web du gouvernement provincial
Site Web d'une administration municipale
Site Web de pesticides
Site Web d'agriculteurs
Sites Web de groupes de protection de l'environnement
Autre (Veuillez préciser)

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q22. Si vous cherchiez à vous renseigner sur les pesticides, dans quelle mesure serait-il probable que vous consultiez les sources suivantes ?

[SCALE]

Très probable
Plutôt probable
Pas très probable
Pas du tout probable
Je ne sais pas

[RANDOMIZE]

Sites Web du gouvernement du Canada
Site Web de Santé Canada
Site Web du gouvernement provincial
Site Web du gouvernement municipal
Sites Web de pesticides
Blogues
Groupes de protection de l'environnement
Site Web d'agriculteurs
Centre de rénovation/centre de jardinage
Fournisseur de services antiparasitaires
Ami(e)
Médecin(e)
Les médias sociaux
Autre (Veuillez préciser)

[DEMOGRAPHICS SECTION]

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Ces dernières questions servent uniquement à des fins statistiques. Toutes vos réponses sont tenues strictement confidentielles.

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q23. Décrivez-vous l'endroit où vous habitez comme étant un milieu rural, urbain ou suburbain ?

- Rural
- Urbain
- Suburbain/Banlieu
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

[SINGLE CODE]

Q24. Habitez-vous une réserve ?

- Oui
- Non
- Je préfère ne pas répondre

[Education]

[SINGLE CODE]

Q26, Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous ayez atteint ?

- Diplôme d'études secondaires non terminé ou moins
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Apprentissage enregistré ou diplôme ou certificat d'une école de métiers
- Collège, CÉGEP, ou certificat ou diplôme non universitaire
- Certificat universitaire ou diplôme inférieur au baccalauréat
- Baccalauréat
- Certificat universitaire supérieur au baccalauréat
- Préfère ne pas répondre

[Language Spoken at Home]

[MULTICODE]

Q27. Quelle langue parlez-vous le plus fréquemment chez vous ? [Veuillez choisir tout ce qui s'applique.]

- Anglais
- Français
- Autre, veuillez préciser :
- Je préfère ne pas répondre

[Employment Status]

[SINGLE CODE]

Q28. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre emploi actuel?

- Employé ou employée à temps plein (35 heures par semaine ou plus)
- Employé ou employée à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)
- Travailleur ou travailleuse autonome
- Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Étudiant ou étudiante à temps plein

Retraité ou retraitée

Absent ou absente du marché du travail (au foyer à temps plein, sans emploi et n'en recherchant pas)

Autre **[DO NOT SPECIFY]**

Préfère ne pas répondre

[Household Income]

[SINGLE CODE]

Q29. Dans quelle échelle salariale se trouve votre revenu familial total de l'année dernière, c'est-à-dire le total des revenus avant impôts de toutes les personnes habitant avec vous ?

Moins de 20 000 \$

De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$

De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$

De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$

De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$

De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$

150 000 \$ et plus

Préfère ne pas répondre

2023 Sélection qualitative des participants

INTRODUCTION

Bonjour (Hello), je m'appelle _____. Je vous téléphone de la part d'Ipsos, une société d'études de marché nationale. Tout d'abord, je tiens à vous assurer que nous n'essayons pas de vous vendre quoi que ce soit. Nous sommes une société professionnelle de recherche sur l'opinion publique qui recueille les opinions des gens. De temps à autre, nous sollicitons des opinions en discutant avec des gens dans le cadre d'une discussion de groupe comptant jusqu'à 10 participants.

Nous nous préparons à mener une série de ces discussions au nom du gouvernement du Canada sur des questions importantes pour les Canadiens et nous aimerions savoir si vous accepteriez d'y participer.

Je tiens à vous assurer que votre participation est volontaire et que tous les commentaires que vous ferez ne seront utilisés qu'à des fins de recherche et traités conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels du Canada. Seule l'équipe de recherche aura accès à vos renseignements personnels et les renseignements que vous nous communiquerez ne seront jamais utilisés pour faire un suivi auprès de vous de quelque manière que ce soit.

Les discussions seront d'une durée d'une heure trente à deux heures. Elles seront animées par un professionnel de la recherche et menées à l'aide d'une plateforme de réunions virtuelles. Un enregistrement vidéo de la séance sera produit à des fins de recherche. Celui-ci sera uniquement utilisé par les professionnels de la recherche pour aider à la préparation d'un rapport final sur les résultats de la recherche.

Résidez-vous actuellement au Canada?

Oui	POURSUIVRE
Non	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL

Dans le cadre de ces discussions, vous devrez passer en revue le matériel et les politiques, ainsi que donner vos commentaires sur ceux-ci dans un environnement de groupe. Vous recevrez une rétribution de 175 \$ SI VOUS ÊTES UN PARTICIPANT DANS UN GROUPE AUTOCHTONE/125 \$ SI VOUS ÊTES UN PARTICIPANT APPARTENANT À UN AUTRE GROUPE en guise de remerciement pour le temps que vous nous aurez consacré. Souhaitez-vous participer à cette discussion?

Oui	POURSUIVRE
Non	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL

*SI LA QUESTION A ÉTÉ POSÉE :

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels et sont recueillis en vertu de l'article 4 de la Loi sur le ministère de la Santé. Les renseignements que vous fournissez ne seront pas liés à votre nom sur aucun document, y compris le formulaire de consentement ou le formulaire de discussion. En plus de protéger vos renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels vous habilite à demander l'accès à vos renseignements personnels ou la modification de ceux-ci. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée si vous croyez que vos renseignements personnels n'ont pas été traités convenablement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces droits ou nos pratiques de protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec le coordonnateur de la protection des renseignements personnels de Santé Canada au 613 948-1219 ou à privacy-vie.privee@hc-sc.gc.ca.

PRÉSÉLECTION STANDARD ARIM

Les questions suivantes nous aideront à déterminer si vous êtes admissible ou non à participer à la discussion.

1. Est-ce que vous, ou une autre personne de votre foyer travaillez ou faites du bénévolat dans l'un des secteurs d'activité suivants?

Étude de marché ou marketing	Oui	Non	SI OUI OU NE SAIT PAS, REMERCIER LA PERSONNE ET TERMINER L'APPEL
Relations publiques ou médias (télévision, presse écrite, radio, production de films/vidéos)	Oui	Non	
Publicité et communications	Oui	Non	
ONG environnementale ou liée à la santé	Oui	Non	
Une entreprise de pesticides ou de produits chimiques	Oui	Non	
Employé(e) d'un parti politique	Oui	Non	
Employé(e) d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental	Oui	Non	

2. Avez-vous déjà participé à une discussion de groupe de consommateurs, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance et pour lequel vous avez reçu une somme d'argent?

Oui	AU MOINS 2 PARTICIPANTS PAR GROUPE DOIVENT RÉPONDRE NON
Non	

[SI « OUI » À LA QUESTION 2, POSER LES QUESTIONS 3 À 5, SINON PASSER À LA QUESTION 6]

3. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

De 1 à 4	POURSUIVRE
----------	------------

4 ou plus	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL
-----------	--

4. Quels étaient les principaux sujets de ces discussions?

PRÉCISER : _____	[SI LIÉ AUX PESTICIDES, REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL]
------------------	---

4. Avez-vous participé à un groupe de discussion ou à un groupe de discussion sur une étude de marché au cours des six derniers mois?

Oui	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL
Non	POURSUIVRE

PRÉSÉLECTION PROPRE À L'ÉTUDE

5. Êtes-vous citoyen(ne) ou résident(e) permanent(e) du Canada, ou vivez-vous ici temporairement, par exemple, êtes-vous ici grâce à un visa de travail ou sur une autre base temporaire?

Citoyen(ne)/résident(e) permanent(e)	POURSUIVRE
Résident(e) temporaire	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL

6. Dans quelle région du Canada habitez-vous?

Colombie-Britannique	EFFECTUER LE RECRUTEMENT EN CONSÉQUENCE POUR LES GROUPES RÉGIONAUX RESPECTIFS
Les Territoires du Nord-Ouest	
Les Prairies	
Ontario	
Québec	EFFECTUER LE RECRUTEMENT EN MÉLANGEANT LES PARTICIPANTS POUR LE GROUPE NATIONAL AUTOCHTONE
Canada atlantique	

7. Dans quelle ville/municipalité habitez-vous?

PRÉCISER : _____	VÉRIFIER LES RESTRICTIONS GÉOGRAPHIQUES POUR CHAQUE GROUPE RÉGIONAL DANS LE TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS. CENTRE DE POPULATION URBAINE = 100 000 PERSONNES OU PLUS, CENTRE MOYEN = 30 000 À 99 999 PERSONNES, PETIT CENTRE = 29 999 PERSONNES OU MOINS.
------------------	---

8. Je vais vous lire une série de catégories d'âge, veuillez m'arrêter lorsque j'arrive à celle qui s'applique à vous. **[S'ASSURER D'UN BON MÉLANGE DE PARTICIPANTS DANS LE GROUPE NATIONAL AUTOCHTONE]**

Moins de 18 ans	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL
De 18 à 34 ans	AU MOINS 2 PARTICIPANTS PAR GROUPE RÉGIONAL
De 35 à 44 ans	AU MOINS 2 PARTICIPANTS PAR GROUPE RÉGIONAL
De 45 à 54 ans	AU MOINS 2 PARTICIPANTS PAR GROUPE RÉGIONAL
De 55 à 64 ans	AU MOINS 2 PARTICIPANTS PAR GROUPE RÉGIONAL
65 ans et plus	AU MOINS 2 PARTICIPANTS PAR GROUPE RÉGIONAL

9. À quelle identité sexuelle vous identifiez-vous le plus?

Homme	S'ASSURER D'UN BON MÉLANGE DE PARTICIPANTS HOMME/FEMME, NE PAS METTRE FIN À L'APPEL AUX AUTRES GENRES PAR GROUPE
Femme	
Non binaire	
Genre fluide	
Je préfère me décrire moi-même (PRÉCISER) :	

10. Vous considérez-vous comme un membre de la communauté 2ELGBTQQIA+? [AU BESOIN : 2ELGBTQQIA+ signifie lesbienne, gai, bisexuel(le), transgenre, queer ou en questionnement, intersexué(e), asexuel(le) ou aux deux esprits et autres orientations sexuelles, identités de genre et termes utilisés couramment pour mieux vous connaître, vous et les gens qui vous entourent.]

Oui	RECRUTER 2 PARTICIPANTS POUR LES GROUPES QC, ON, C.-B./TERRITOIRES DU NORD-OUEST, NE PAS METTRE FIN À L'APPEL POUR LES AUTRES GROUPES
Non	POURSUIVRE

{SI LA RÉPONSE À LA QUESTION 11 EST OUI, POSER LA QUESTION 12. SINON, PASSER À LA QUESTION 13.}

11. Parmi les catégories suivantes, à laquelle vous identifiez-vous le plus?

Lesbienne
Gai
Bisexuel(le)
Transgenre
Queer
En questionnement
Intersexué(e)
Asexuel(le)
Aux deux esprits
Je préfère me décrire moi-même PRÉCISER : _____

12. Vous identifiez-vous comme une personne autochtone? Cela comprend les Premières Nations, les Métis, les Inuits, avec ou sans statut.

Oui, je suis membre des Premières Nations	
---	--

Oui, je suis Métis	EFFECTUER LE RECRUTEMENT POUR LE GROUPE NATIONAL AUTOCHTONE, S'ASSURER D'UN BON MÉLANGE DE PARTICIPANTS
Oui, je suis Inuit	
Oui, j'appartiens à un autre groupe (VEUILLEZ PRÉCISER)	
Oui, je ne sais pas	
Non	POURSUIVRE
Je préfère ne pas répondre	POURSUIVRE

[SI LA RÉPONSE À LA QUESTION 13 EST OUI, PASSER À LA QUESTION 15. SINON, POSER LA QUESTION 14.]

13. Auquel des groupes ethniques ou culturels suivants vous identifiez-vous LE PLUS?

Arabe (p. ex. Syrien[ne], Égyptien[ne], Yéménite)	RECRUTER 3 PARTICIPANTS PAR GROUPE RÉGIONAL S'ASSURER D'UN BON MÉLANGE DE PARTICIPANTS
Asiatique de l'Est (p. ex., Chinois[e], Coréen[ne], Japonais[e])	
Asiatique du Sud Est (p. ex., Vietnamien[ne], Philippin[e])	
Asiatique du Sud (p. ex., Indien[ne] d'Asie, Pakistanais[e], Sri Lankais[e])	
Asiatique de l'Ouest (p. ex., Iranien[ne], Afghan[e], Turc[que])	
Noir(e) des Caraïbes et de l'Amérique latine (p. ex., Jamaïcain[e])	
Noir(e) africain(e) (p. ex., Ghanéen[ne], Éthiopien[ne], Nigérian[e])	
Latino-américain(e) (p. ex., Brésilien[ne], Mexicain[e])	
Blanc(he) (p. ex., Européen[ne] – Anglais[e], Ukrainien[ne], Français[e])	POURSUIVRE
Je préfère me décrire moi-même (PRÉCISER) : _____	
Je ne sais pas	

14. Quel est votre niveau d'études le plus élevé? (NE PAS LIRE LA LISTE)

Études secondaires non terminées ou moins	NE PAS LIRE LA LISTE – S'ASSURER D'UN BON MÉLANGE DE PARTICIPANTS DANS CHAQUE GROUPE
Études secondaires terminées	
Formation technique postsecondaire	
Études collégiales ou universitaires non terminées	
Études collégiales ou universitaires terminées	
Études supérieures	

15. Quelle est votre situation professionnelle actuelle?

Employé(e) à temps plein	MAXIMUM DE 3 PARTICIPANTS NE TRAVAILLANT PAS À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL DANS CHAQUE GROUPE
Employé(e) à temps partiel	
Travailleur(euse) autonome	
Retraité(e)	
Sans emploi	
Étudiant(e)	
Autre (PRÉCISER) _____	

16. Quel était le revenu brut de votre foyer en 2022? Était-ce...?

19 999 \$ ou moins	S'ASSURER D'UN BON MÉLANGE DE PARTICIPANTS DANS CHAQUE GROUPE
De 20 001 \$ à 39 999 \$	
De 40 000 \$ à 59 999 \$	
De 60 000 \$ à 79 999 \$	
De 80 000 \$ à 99 999 \$	
100 000 \$ et plus	

17. Avez-vous des enfants de moins de 18 ans qui vivent avec vous, même si ce n'est pas en tout temps?

Oui	RECRUTER 3 PARTICIPANTS PAR GROUPE RÉGIONAL
Non	POURSUIVRE

18. Vous considérez-vous comme une personne souffrant d'un handicap ou d'un autre trouble chronique?

Voici des exemples de handicaps ou de troubles :

- Visuel
- Auditif
- Physique ou mobilité (difficulté à se réveiller, à utiliser les escaliers, à utiliser ses mains ou ses doigts ou à faire d'autres activités physiques)
- Trouble neurodivers (p. ex., trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH), autisme, dyspraxie, dyslexie, syndrome de la Tourette et autres)
- Troubles de santé mentale (p. ex., anxiété, dépression, trouble bipolaire, abus de drogues, etc.)
- OU un autre problème de santé ou trouble chronique qui devrait durer six mois ou plus

Oui	RECRUTER AU MOINS UN PARTICIPANT POUR CHAQUE GROUPE RÉGIONAL
Non	POURSUIVRE
Je ne sais pas	POURSUIVRE
Je préfère ne pas répondre	POURSUIVRE

{SI LA RÉPONSE À LA QUESTION 19 EST OUI, POSER LA QUESTION 20, SINON CONTINUER À LA SECTION DE CONFIRMATION}

20. Avez-vous besoin de mesures d'adaptation pour participer à cette discussion?

Oui	ÉLABORER S'IL VOUS PLAÎT
Non	POURSUIVRE

CONFIRMATION

21. Les participants aux groupes de discussion sont invités à exprimer leurs opinions et leurs réflexions. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise d'exprimer vos opinions devant les autres? Êtes-vous... (LIRE LA LISTE)

Très à l'aise	AU MOINS 4 PARTICIPANTS PAR GROUPE
Plutôt à l'aise	POURSUIVRE
À l'aise	POURSUIVRE
Pas très à l'aise	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL

Très mal à l'aise	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL
Je ne sais pas	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL

22. Parfois, les participants sont invités à lire du texte ou à examiner des images pendant la discussion. Y a-t-il une raison pour laquelle vous ne pourriez pas le faire?

Oui	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL
Non	POURSUIVRE
Je ne sais pas	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL

METTRE FIN À L'APPEL SI LE RÉPONDANT DONNE UNE RAISON POUR LAQUELLE IL NE PEUT PAS COMMUNIQUER EFFICACEMENT OU PARTICIPER À LA DISCUSSION DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT, PAR EXEMPLE UN PROBLÈME D'AUDITION OU DE VISION, OU UN PROBLÈME DE LANGUE PARLÉE OU ÉCRITE.

METTRE ÉGALEMENT FIN À L'APPEL SI VOUS AVEZ DES INQUIÉTUDES SUR LA CAPACITÉ DES PARTICIPANTS À ÊTRE COMPRIS DANS LA LANGUE DEVANT ÊTRE UTILISÉE PENDANT LA SÉANCE.

23. Avez-vous accès à un ordinateur de bureau ou à un ordinateur portable à la maison ou au travail, que vous pourriez utiliser pour participer à un groupe de discussion en ligne? Veuillez noter que la plateforme n'est PAS compatible avec les téléphones intelligents ou les tablettes.

Oui	POURSUIVRE
Non	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL

24. Avez-vous accès à une connexion Internet haute vitesse à la maison ou au travail, que vous pourriez utiliser pour participer au groupe de discussion en ligne?

Oui	POURSUIVRE
Non	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL

25. Votre ordinateur de bureau ou ordinateur portable dispose-t-il d'une caméra Web fonctionnelle que vous pouvez utiliser pour la séance?

Oui	POURSUIVRE
Non	REMERCIER LA PERSONNE ET METTRE FIN À L'APPEL

****(POUR CHAQUE EMPLACEMENT, IL FAUT S'ASSURER QUE 10 PARTICIPANTS SONT RECRUTÉS AFIN QUE 8 À 10 SE PRÉSENTENT)****

[Lire aux répondants en attente]

Je vous remercie d'avoir répondu à mes questions. Malheureusement, pour l'instant, le groupe pour lequel vous vous qualifiez est complet. Nous aimerions vous placer sur notre liste d'attente. Cela signifie que si une place se libère dans le groupe, nous vous rappellerons et verrons si vous êtes disponible pour y participer. Puis-je avoir un numéro de

téléphone de jour, un numéro de téléphone de soir et une adresse courriel, si vous en avez une, afin que nous puissions communiquer avec vous dès que possible si une place se libère? [ENREGISTRER LES COORDONNÉES]

[Lire aux répondants sélectionnés]

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ces questions. Vous êtes admissible à participer à l'une des discussions de groupe qui aura lieu le (DATE et HEURE).

Récapituler :

- Cette recherche implique de participer à un groupe de discussion. Vous devrez y consacrer de 1,5 à 2 heures de votre temps.
- Le gouvernement du Canada commandite cette recherche. Un montant de 175 \$ SI VOUS ÊTES UN PARTICIPANT AUTOCHTONE/125 \$ SI VOUS ÊTES UN PARTICIPANT APPARTENANT À UN AUTRE GROUPE sera offert à tous ceux qui se qualifient et qui contribuent à la recherche. Celui-ci vous sera versé à la fin de la période d'étude sur le terrain.
- Vous aurez besoin d'un accès à un ordinateur de bureau ou à un ordinateur portable avec une caméra et une connexion Internet stable.
- Souhaitez-vous toujours participer à cette recherche?
- Confirmer l'acceptation : **OUI – poursuivre. NON, remercier et mettre fin à l'appel.**

Veillez noter que toutes les photos ou vidéos que vous partagez peuvent être rassemblées pour le rapport final sur ce projet et peuvent être utilisées par notre client final au sein de son organisation et dans des présentations à ses clients. Votre nom ne se figurera pas sur ce rapport. Tous les renseignements recueillis au cours de ce projet sont utilisés à des fins de recherche uniquement, sauf indication contraire.

Souhaitez-vous toujours participer à cette recherche?

- Confirmer l'acceptation : **OUI – poursuivre. NON, remercier et mettre fin à l'appel.**

Afin que nous puissions vous envoyer une confirmation par courriel de cette recherche, pouvons-nous vérifier les détails suivants pour vous?

Nom complet : _____

Adresse :

Téléphone : _____ (maison) _____ (cellulaire)

Courriel : _____

Comme nous n'invitons qu'un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. Puisque nous vous avons invité à participer sur la base des questions que nous avons abordées il y a un instant, nous vous demandons de ne pas envoyer de représentant en votre nom si vous ne pouvez pas participer. SI POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, VOUS NE POUVEZ PAS PARTICIPER, VEUILLEZ NOUS TÉLÉPHONER AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS REMPLACER. Vous pouvez joindre notre bureau au 1 xxx xxx-xxxx. Quelqu'un vous appellera la veille pour vous rappeler votre participation à la discussion.

2023 Guide de la discussion qualitative

PRÉSENTATION

Présentation du modérateur et mot de bienvenue à l'intention des participants au groupe de discussion.

Comme nous l'avons indiqué dans le cadre du processus de recrutement, nous tenons des groupes de discussion pour le compte du gouvernement du Canada. La rencontre de ce soir vise principalement à recueillir vos points de vue et opinions sur les pesticides et les produits antiparasitaires vendus et utilisés au Canada.

La rencontre durera environ deux heures. N'hésitez pas à vous absenter en cas de besoin.

Explications concernant :

- L'enregistrement audio/vidéo – La rencontre est filmée à des fins d'analyse, au cas où il serait nécessaire de vérifier la teneur des échanges. Les bandes vidéo demeurent en notre possession et ne seront transmises à personne sans le consentement écrit de tous les participants.
- La confidentialité – Soyez assuré que tout ce que vous direz au cours de la rencontre sera tenu strictement confidentiel. Nous n'attribuons pas les commentaires à des personnes en particulier. Notre rapport présente un sommaire des faits saillants de la rencontre, mais aucun nom n'y est mentionné. On peut obtenir le rapport en s'adressant à la bibliothèque du Parlement, à Archives Canada ou sur le site Web www.porr-rrop.gc.ca.
- La présence du client – Des observateurs regardent les séances en direct parce qu'ils sont vraiment intéressés par votre opinion.

Décrire le fonctionnement d'un groupe de discussion :

- Les groupes de discussion favorisent une discussion franche et ouverte. En qualité de modérateur, j'ai pour rôle de guider la discussion et d'encourager tout un chacun à y prendre part. Une autre fonction du modérateur est de veiller à ce que la discussion ne dérape pas.
- Votre rôle consiste à répondre aux questions et à exprimer vos opinions. Nous voulons connaître toutes les opinions, qu'elles soient minoritaires ou majoritaires. N'hésitez donc pas à vous exprimer, même si vous croyez que votre opinion diverge de celles des autres participants. Les autres peuvent ou non partager votre point de vue. L'opinion de chacun est importante et mérite le respect.
- J'aimerais également souligner qu'il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse. Nous cherchons simplement à connaître vos opinions et attitudes. En vous invitant à prendre part à la rencontre, nous ne nous attendons pas à ce que vous soyez une autorité dans le domaine de la santé. Il ne s'agit pas d'un test de connaissances.
- Veuillez noter que le modérateur n'est pas un employé du gouvernement du Canada et qu'il est possible qu'il ne soit pas en mesure de répondre à certaines de vos questions.

(Le modérateur se présente.) Les participants se présentent en indiquant uniquement leur prénom. Veuillez nous en dire un peu plus à propos de vous – travail, situation familiale, passe-temps – ce que vous désirez que les autres sachent.

MISE EN TRAIN

LE TABLEAU NUMÉRIQUE. La discussion de ce soir porte sur les pesticides. Qu'est-ce qui vous vient spontanément à l'esprit lorsque vous pensez aux pesticides?

LE MODÉRATEUR ENREGISTRE LES RÉPONSES LES PLUS SPONTANÉES ET SONDE : Qu'est-ce qui vous a fait penser à cela?

Avez-vous vu ou entendu quoi que ce soit dans l'actualité concernant les pesticides? Qu'avez-vous vu ou entendu, et où? Comment vous sentiez-vous après coup? Vous souvenez-vous d'avoir vu quoi que ce soit sur les médias sociaux? Facebook? Twitter? Autre chose?

PRÉOCCUPATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR LA POPULATION ET PERCEPTIONS À L'ÉGARD DU SYSTÈME DE RÉGLEMENTATION ACTUEL

Nous souhaitons ce soir avoir une conversation approfondie sur les pesticides. Voici quelques exemples de pesticides offerts au Canada. Veuillez garder ces exemples à l'esprit tout au long de la discussion de ce soir. MONTRER LES EXEMPLES À L'ÉCRAN (fournis par l'ARLA)

Estimez-vous qu'en général les pesticides utilisés au Canada sont sans danger ou non? Pourquoi?

Estimez-vous que l'utilisation des pesticides comporte des avantages? Pourquoi?

Utilisez-vous personnellement des pesticides? Si vous le faites...

- Quels produits utilisez-vous?
- Êtes-vous à l'aise d'utiliser des pesticides vous-même?
- Quelles précautions prenez-vous lorsque vous en utilisez?
- Lorsque vous achetez ou utilisez un pesticide, lisez-vous attentivement l'étiquette? Êtes-vous convaincu que ce qui est écrit sur l'étiquette est exact? Êtes-vous convaincu que si vous suivez le mode d'emploi, vous ne mettez pas votre santé ou celle des autres en péril?
- Avez-vous ou votre famille a-t-elle été directement touché d'une façon ou d'une autre par une question liée à l'innocuité d'un pesticide? Comment avez-vous/a-t-elle fait face à la situation? Quels sont/étaient les risques associés à ces produits? Estimez-vous qu'il s'agit de risques importants, modérés ou faibles? Quel a été le résultat? Saviez-vous que vous pouvez signaler des incidents? J'essaie de comprendre la gravité de ces risques à vos yeux.

Dans quelle mesure, s'il y a lieu, êtes-vous à l'aise avec l'utilisation de pesticides sur les cultures vivrières, dans les étables, sur le bétail ou dans les endroits où les aliments sont entreposés? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

Êtes-vous à l'aise avec le fait que les agriculteurs d'autres pays utilisent des pesticides sur des aliments importés au Canada?

Qu'en est-il des professionnels agréés comme les entreprises d'entretien des pelouses et de lutte antiparasitaire? Êtes-vous à l'aise avec le fait que les professionnels dans ces domaines utilisent des pesticides à l'intérieur et autour de bâtiments comme les immeubles d'habitation et les édifices publics? Pourquoi?

Êtes-vous personnellement préoccupé par certains pesticides en particulier?

Connaissance et points de vue du gouvernement

Qui devrait être responsable de décider des pesticides offerts au Canada et de leurs utilisations?

À qui feriez-vous le plus confiance pour réglementer les pesticides au Canada?

Dans quelle mesure le public, les entreprises ou d'autres organisations devraient-ils avoir leur mot à dire dans la décision relative aux pesticides offerts au Canada et à leurs utilisations? Sonder pour : Le public? L'industrie des pesticides? Les agriculteurs? Les chercheurs universitaires? Les organismes de protection de l'environnement?

PRÉSENTER À L'ÉCRAN :

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

The Health Canada Pest Management Regulatory Agency (the PMRA) is responsible for pesticide regulation in Canada.

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada est responsable de la réglementation des pesticides au Canada.

Les pesticides sont rigoureusement réglementés au Canada afin de garantir qu'ils présentent un risque minime pour la santé humaine et l'environnement. Conformément à la *Loi sur les produits antiparasitaires*, Santé Canada :

- homologue les pesticides à la suite d'une évaluation scientifique rigoureuse permettant de vérifier que tous les risques sont acceptables;
- réévalue tous les 15 ans – ou moins, au besoin – les pesticides sur le marché afin de garantir que les produits satisfont aux normes scientifiques en vigueur;
- fait la promotion de la gestion antiparasitaire durable.

Santé Canada fait également la promotion de la conformité à la Loi, applique les mesures nécessaires dans les situations de non-conformité et procède à des vérifications en cette matière.

QUESTIONS : Qu'en pensez-vous? Y a-t-il quelque chose qui ressort de façon positive ou négative? Êtes-vous surpris que Santé Canada soit chargé de la réglementation des pesticides au Canada? Pensiez-vous qu'un autre ministère en était responsable?

QUESTION DE SONDAGE : Tout compte fait, dans quelle mesure le gouvernement s'acquitte-t-il bien de sa tâche lorsqu'il s'agit d'assurer l'innocuité des produits mis à la disposition des Canadiens? RÉPONSES POSSIBLES : Il s'en acquitte bien, plus ou moins bien, mal, je ne sais pas

- Pour ceux qui répondent qu'il s'en acquitte « bien » : Pourquoi dites-vous cela?
- Pour ceux qui répondent qu'il s'en acquitte « plus ou moins bien » ou « mal » : Pourquoi dites-vous cela? Que devrait-il faire de plus?
- Pour ceux qui répondent « Je ne sais pas » : Quels renseignements vous convaindraient qu'il s'acquitte bien de sa tâche?

MESSAGES SUR LES LMR

RÉACTIONS À L'INFOGRAPHIE SUR LES LMR//15 MINUTES

La prochaine série de questions porte sur ce qu'on appelle la limite maximale de résidus, aussi appelée LMR, et les aliments. Selon vous, qu'entend-on par « limite maximale de résidus » ou LMR d'un pesticide?

Le contenu infographique suivant a été élaboré pour aider les gens à comprendre comment les LMR de pesticides sont déterminées au Canada. **MONTRER L'INFOGRAPHIE.**

Les limites maximales de résidus (LMR) au Canada

Pour établir des normes de sécurité alimentaire liées aux pesticides et ainsi nous garder en bonne santé, les scientifiques de Santé Canada étudient attentivement une foule de renseignements et de données scientifiques. En effet, nos scientifiques veillent à notre sécurité en fixant la quantité maximale de résidus d'un pesticide qui peut se trouver sur ou dans les aliments que nous mangeons. Dans un contexte de changements climatiques, les pesticides contribuent à protéger les cultures contre les mauvaises herbes, les champignons et les insectes.



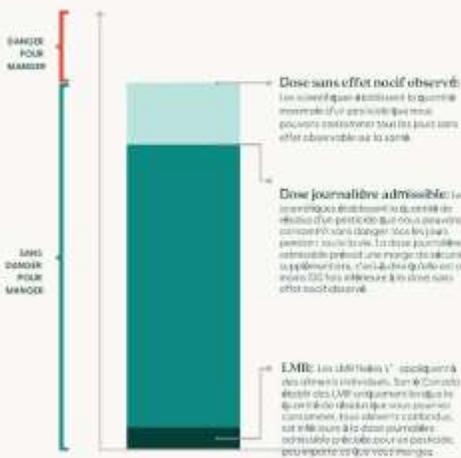
Qu'est-ce qu'une LMR?

Une limite maximale de résidus (LMR) est la concentration maximale de pesticide qui peut rester à la surface ou à l'intérieur d'un aliment, lorsque le pesticide est utilisé comme il se doit. Les LMR sont imposées par la loi et ont force exécutoire. En général, la quantité réelle de résidus de pesticide présente sur les aliments que vous consommez est inférieure à la LMR établie.



Comment fixe-t-on les LMR?

Pour établir la concentration de résidus jugée sans danger pour la consommation, les scientifiques de Santé Canada étudient l'information provenant de nombreuses études scientifiques.



Les LMR peuvent changer au fil du temps, mais elles doivent toujours viser à protéger la santé, et la concentration de résidus consommés provient de toutes les sources alimentaires doit être inférieure à la dose journalière admissible.

Une personne adulte devrait manger presque un panier d'épicerie rempli de pommes contenant la quantité maximale de résidus de pesticide chaque jour de sa vie pour ingérer une quantité de pesticide qui serait considérée comme préoccupante pour la santé.



207 tonnes pour un panier adulte et 120 tonnes pour une femme adulte, sur la base de la LMR la plus élevée enregistrée pour les pommes.

Toutefois, en réalité, la quantité de résidus de pesticide qui se trouve sur les aliments est bien inférieure à la LMR; il faudrait donc manger beaucoup plus de pommes que dans cet exemple pour que votre santé s'en ressentisse!



Comment puis-je savoir que les aliments que je mange sont sans danger?

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) exploite un programme d'analyse des aliments qui permet de mesurer la quantité de résidus de pesticides présentes dans les aliments. Année après année, les résultats montrent que la majorité des fruits et légumes frais analysés ne contiennent pas de résidus de pesticides ou, s'ils en contiennent, que la quantité est inférieure aux LMR fixées.

FRUITS ET LÉGUMES DONT LA TENEUR EN RÉSIDUS DE PESTICIDES EST INFÉRIEURE AUX LMR FIXÉES



ALIMENTS CULTIVÉS AU CANADA



ALIMENTS CULTIVÉS À L'ÉTRANGER DU CANADA

Selon le rapport 2018-2019 du Programme national de surveillance des résidus de pesticides et du Programme de surveillance de la sécurité des aliments en France.

Lorsque l'on constate qu'un aliment contient des résidus de pesticides à une concentration qui dépasse la limite autorisée par la loi, une enquête est menée, et l'ACIA prend les mesures qui s'imposent pour assurer notre sécurité.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Canada.ca/LMR.



Que pensez-vous de la définition de LMR? La définition d'une LMR est-elle différente de ce à quoi vous vous attendiez? De quelle manière le deuxième paragraphe influence-t-il votre confiance en la façon dont le Canada réglemente les LMR?

Maintenant que vous avez lu la description de la façon dont les LMR sont déterminées, y a-t-il quelque chose qui n'est pas clair? Y a-t-il quelque chose qui vous plaît ou qui vous déplaît dans cette description?

Dans la section suivante qui porte sur la façon dont vous pouvez savoir si les aliments que vous mangez sont sans danger, y a-t-il quelque chose qui n'est pas clair? Y a-t-il quelque chose qui vous plaît ou qui vous déplaît dans cette description?

Que reprenez-vous surtout de cette infographie?

QUESTION DE SONDAGE : Sur l'échelle ci-dessous, dans quelle mesure l'infographie influence-t-elle votre confiance dans la façon dont le Canada réglemente les LMR et la salubrité des aliments que vous mangez? RÉPONSES POSSIBLES : Elle est plus grande qu'auparavant, elle est la même qu'auparavant, elle est moins grande qu'auparavant. POSER LES QUESTIONS SUIVANTES POUR CONNAÎTRE LES RAISONS QUI DICTENT LES RÉPONSES

Avez-vous des suggestions sur les autres renseignements qu'il serait utile d'ajouter à l'infographie sur les LMR, en particulier pour augmenter votre confiance dans la façon dont le Canada réglemente les LMR?

RÉACTIONS AUX AUGMENTATIONS DE LA LMR POUR L'IMPORTATION

À votre avis, que signifierait l'augmentation de la limite maximale de résidus (LMR) de pesticides?

J'aimerais parler des LMR pour les aliments cultivés dans d'autres pays et importés au Canada.

PRÉSENTER À L'ÉCRAN :

L'importation d'aliments contribue de manière importante à garantir la sécurité alimentaire du Canada, en particulier pendant les mois d'hiver. Puisque les conditions climatiques et les pressions en matière de pesticides dans d'autres pays sont différentes de celles du Canada, le type de pesticides et la façon dont ils sont utilisés peuvent également être différents. Cela signifie que les LMR dans d'autres pays peuvent parfois être différentes (plus faibles ou plus élevées) qu'au Canada.

Ainsi, pour permettre l'importation d'un aliment, Santé Canada pourrait recevoir une demande de changement ou de modification d'une LMR établie. Les scientifiques de Santé Canada évalueraient ensuite les risques pour la santé liés à la modification de la LMR pour veiller à ce que celle-ci continue de satisfaire aux exigences canadiennes en matière de protection de la santé humaine. Les aliments canadiens et importés doivent satisfaire aux mêmes exigences en matière de LMR.

ÉLÉMENTS POUR SONDER :

À la lumière de ce que vous venez d'entendre, dans quelle mesure seriez-vous préoccupé si vous appreniez qu'une LMR canadienne pourrait être augmentée pour correspondre à une LMR internationale?

Cela change-t-il votre compréhension de ce que signifierait une augmentation de la LMR?

Avez-vous d'autres questions ou préoccupations concernant les répercussions de l'augmentation des LMR au Canada?

TRANSPARENCE ET ACCESSIBILITÉ DE L'INFORMATION

STRATÉGIE D'INFORMATION IDÉALE

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Passons maintenant à un sujet légèrement différent. Avez-vous déjà cherché des renseignements sur les pesticides? Où avez-vous cherché ces renseignements?

EXERCICE SUR LE TABLEAU NUMÉRIQUE : J'aimerais savoir comment vous, en tant que groupe, estimez que les renseignements sur les pesticides devraient être fournis aux Canadiens.

(QUI) À votre avis, à qui (à quelle organisation) incombe-t-il de vous fournir ce type de renseignements? Est-ce que ce devrait être au gouvernement? Aux entreprises de pesticides? Aux détaillants? À quelles organisations feriez-vous confiance pour la diffusion de renseignements sur les médias sociaux? Au gouvernement? Aux entreprises de pesticides? Aux détaillants? Aux groupes environnementaux? Lesquels?

(QUOI) Bien. Nous allons dresser rapidement une liste des types de renseignements qui DOIVENT être accessibles. Ainsi, si nous devons classer par ordre de priorité les types de renseignements dont nous avons besoin sur les pesticides, quels éléments figureraient en haut de la liste?

(OÙ/COMMENT) Il y a plusieurs façons de diffuser les renseignements. Certaines façons sont meilleures que d'autres selon ce que vous essayez de communiquer. À votre avis, où ces renseignements devraient-ils être accessibles? Dans le cas des pesticides en particulier, y a-t-il certaines façons de vous informer qui pourraient être plus efficaces que d'autres? J'aimerais que vous m'aidiez à comprendre votre point de vue.

MISES À JOUR DU REGISTRE PUBLIC

Santé Canada a récemment mis à jour son site Web pour permettre aux gens de trouver plus facilement des documents et de voir ce qu'il y a de nouveau dans le processus de réglementation des pesticides, y compris les documents de consultation publique et de décision. Ces changements font partie d'un engagement continu visant à améliorer la transparence et à encourager la participation du public au processus décisionnel en matière de réglementation des pesticides. J'aimerais vous faire part des divers types de renseignements offerts. LE MODÉRATEUR SE REND SUR LE SITE WEB ET INDIQUE DIVERSES CATÉGORIES. LE LIEN DOIT ÉGALEMENT ÊTRE DONNÉ AUX PARTICIPANTS QUI AURONT DE 3 À 5 MINUTES POUR EXPLORER LE SITE, DANS LE BUT DE FAIRE PART DE LEURS RÉACTIONS SPONTANÉES.

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/pesticides-lutte-antiparasitaire/public/proteger-votre-sante-environnement/registre-public.html>

ÉLÉMENTS POUR SONDER :

QUESTION DE SONDAGE : Maintenant que vous avez une idée des types de renseignements offerts, veuillez indiquer, sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure il est probable que vous consultiez ces renseignements? RÉPONSES POSSIBLES : 1 – pas du tout probable, 2, 3, 4, 5 – très probable. Si probable, pourquoi? Si non probable, pourquoi?

Avez-vous déjà accédé à ce type de renseignements dans le passé? Si oui, à quelle fréquence? Pourquoi souhaitez-vous accéder à ces renseignements?

Qu'aimez-vous de cette page? Selon vous, y a-t-il quelque chose qui prête à confusion? Selon vous, y a-t-il quelque chose qui devrait être amélioré?

Est-ce que ces efforts pour améliorer la convivialité font en sorte qu'il est plus probable que vous consultiez ces renseignements? Quelles autres caractéristiques liées à la convivialité peuvent vous inciter à utiliser ces renseignements?

AVIS PROVENANT DE SOURCES INDÉPENDANTES ET DONNÉES DU MONDE RÉEL

PRÉSENTER À L'ÉCRAN :

Pour évaluer les risques des pesticides pour la santé et l'environnement, les scientifiques de Santé Canada s'appuient sur des données provenant de diverses sources, notamment des publications scientifiques, des renseignements scientifiques provenant de titulaires d'homologation et d'utilisateurs de pesticides, d'autres ministères fédéraux et provinciaux et d'autres organismes de réglementation des pesticides partout dans le monde.

Santé Canada a récemment pris des mesures pour élargir le bassin de sources indépendantes qui fournissent des conseils et des renseignements afin de soutenir la prise de décision concernant les pesticides.

Avis provenant de sources indépendantes

Le Comité consultatif scientifique sur les produits antiparasitaires a été établi pour fournir des avis scientifiques indépendants afin d'appuyer la prise de décisions en matière de pesticides. De nombreux autres organismes de réglementation des pesticides dans le monde consultent également des experts externes pour les aider à prendre leurs décisions.

Ce Comité examine l'information scientifique relative à certaines décisions proposées concernant les pesticides et à d'autres questions scientifiques non reliées à des décisions précises en matière de pesticides. Établis au Canada, les membres du Comité possèdent de l'expertise dans un vaste éventail de disciplines scientifiques et doivent se conformer à la Politique de Santé Canada sur les organismes consultatifs externes. Bien que le Comité fournisse des recommandations et des avis, Santé Canada conserve l'autorité exclusive de la prise des décisions finales en matière de réglementation sur les pesticides.

Données du monde réel

Une fois un pesticide homologué et utilisé au Canada, davantage de renseignements sont accessibles sur la façon dont le pesticide est réellement utilisé : quantité, fréquence, endroit, utilisation, etc. Nous les appelons données « du monde réel ». Les données du monde réel permettent d'éclairer les décisions réglementaires grâce à des renseignements plus détaillés qui peuvent préciser les utilisations des pesticides.

À l'heure actuelle, les données du monde réel sur les pesticides proviennent de rapports d'incidents, de rapports de vente et de certaines données publiées de surveillance des eaux. Santé Canada, en collaboration avec des partenaires et des intervenants fédéraux, provinciaux et territoriaux, élabore des approches plus systématiques pour la collecte de renseignements sur l'utilisation des pesticides et la surveillance des pesticides dans l'eau.

ÉLÉMENTS POUR SONDER :

Santé Canada - Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Quelle est votre réaction à l'existence de ce Comité consultatif? Selon vous, quels sont les avantages de l'existence d'un tel organisme consultatif? Avez-vous des préoccupations?

Si vous saviez que le Comité avait donné son avis au sujet d'une décision concernant un pesticide controversé ou qu'il était parvenu à une conclusion différente de celle de Santé Canada, auriez-vous plus confiance ou moins confiance en cette décision?

Que voudriez-vous savoir d'autre sur l'organisme consultatif externe?

Et, comment réagissez-vous à cette information sur les données du monde réel? Qu'est-ce qui est ressorti pour vous et pourquoi? Y a-t-il quelque chose qui vous a surpris dans ce que vous avez lu ici?

Est-ce que cette information vous donne plus confiance ou moins confiance dans l'approche du gouvernement en matière de réglementation des pesticides? Qu'est-ce qui vous fait dire cela? SONDER, EN PARTICULIER S'IL Y AVAIT SUPPOSITION QUE C'ÉTAIT DÉJÀ LE CAS.

CONCLUSION

Quelle autre information aimeriez-vous obtenir de SANTÉ CANADA à propos de ce dont nous avons discuté ce soir? Pourquoi cette information est-elle importante pour vous? Comment cette information devrait-elle vous être communiquée?

C'est tout le temps dont nous disposons ce soir. Avez-vous des commentaires à ajouter avant la fin de notre rencontre?